25 CENTS MONTRÉAL, MERCREDI 18 FÉVRIER 1981, 97e ANNÉE, no 41, 132 PAGES, 10 CAHIERS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75 — EDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

RECENSEMENT FÉDÉRAL

LE QUÉBEC VA PERDRE DU POIDS

■ Le poids politique du Québec dans l'ensemble canadien s'amenuisera de nouveau lorsque les données du recensement de juin auront été compilées. Sur trente nouveaux sièges aux Communes d'Ottawa, le Québec en occupera quatre et l'Ontario, treize. Telles sont les projections publiées hier par Statistique Canada, pour montrer les implications que peut avoir le recensement sur la vie politique, sociale et économique du pays.

page A 4

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides sortie #8 au boul. St-Martin

TABLOÏD SPORTS

MONTRÉAL, CAPITALE DU MARATHON

page H 8

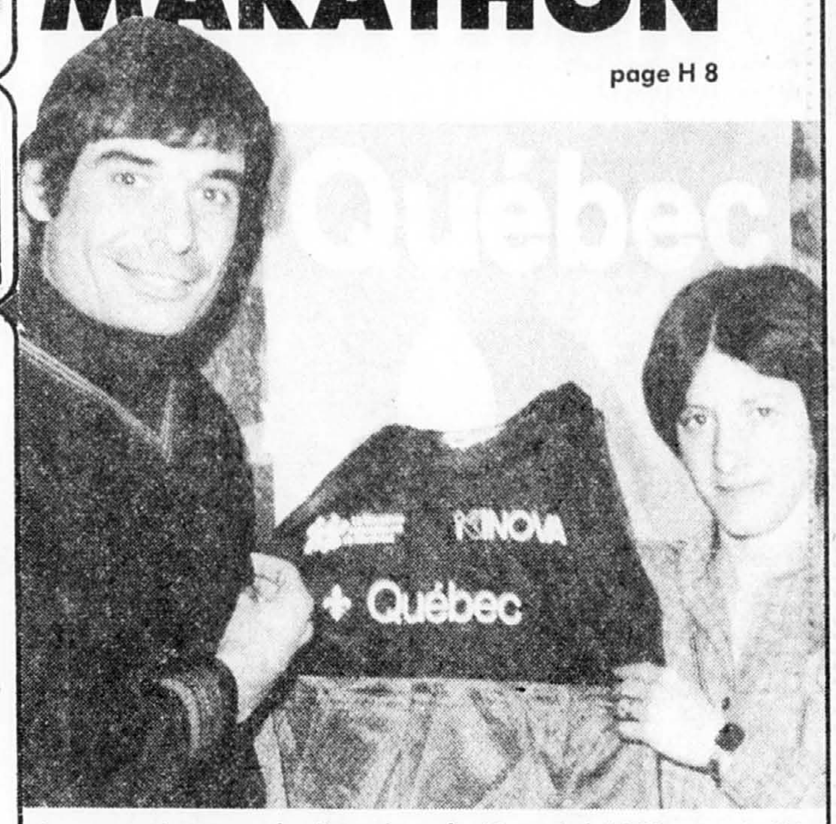

Les organisateurs du Marathon de Montréal 1981 ont révélé hier que la Coupe des Nations serait désormais à l'enjeu lors de ce très populaire événement. Montréal deviendra ainsi la capitale mondiale du marathon. Louise Voghel (5e l'an dernier) et Guy Lépine (19e) seront parmi les 10,000 partants.

URGENCES
QUÉBEC PREND DES MESURES POUR RAMENER L'ORDRE

■ Pour «ramener l'ordre de façon énergique dans les salles d'urgence des hôpitaux de Montréal», le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a annoncé hier que le gouvernement vient de donner par décret toute l'autorité nécessaire au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain.

page A 3

LES URGENCES / Cité de la Santé

LA CITÉ DE L'ATTENTE

page A 3

Mme Claire Bélisle, souffrant d'une fièvre de 103° F et attendant à l'Urgence mineure de la Cité de la Santé de Laval depuis plus d'une heure et demie.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

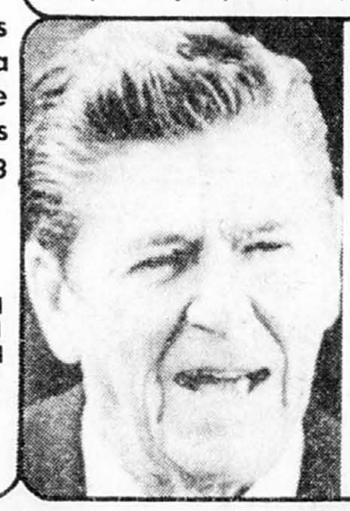

REAGAN À OTTAWA LE 10 MARS

■ Cette visite constituera le premier voyage au Canada d'un président américain depuis la venue de Richard Nixon en 1972. M. Reagan passera un peu plus d'une journée dans la capitale canadienne.

page A 2

OTTAWA PARTICIPE AU SAUVETAGE DE CHRYSLER

page C 1

PLUS DE UN MILLION DE FIDÈLES ACCUEILLENT LE PAPE À MANILLE

page A 13

LES IMPÔTS

La fraude fiscale coûte cher

page C 3

DÉFENSE DE JOGGER DANS LA RUE

page A 3

BONNE FÊTE MONSIEUR LE MAIRE

(SUITE PAGE ÉDITORIALE)

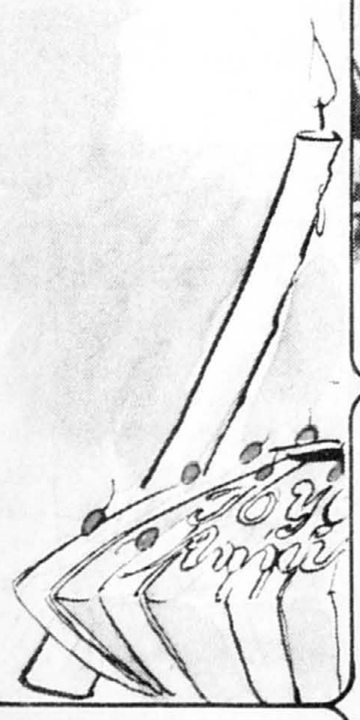

LES COUPURES DE PÉTROLE DE L'ALBERTA

LE QUÉBEC SERA PRESQUE LE SEUL TOUCHÉ

■ Les coupures des expéditions de pétrole annoncées par l'Alberta comme moyen de pression dans son conflit avec Ottawa toucheront presque exclusivement le Québec et épargneront l'Ontario. Le Québec se trouvera ainsi privé de la quasi-totalité de ses approvisionnements en brut canadien d'ici à septembre prochain,

page C 1

SOMMAIRE

Annonces classées: E 11 à E 17, F 2 à F 8
Arts et spectacles : G 1, G 2
— Horaires: H 22, H 23
Bandes dessinées: H 24
Carrières et professions: E 1 à E 10
Décès, naissances, etc.: F 8
Économie: C 1 à C 8
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: E 14
FEUILLETON «Shogun»: F 3
Horoscope: E 16
Le bridge: J 1
Le monde: A 13, B 1, B 2
Médecine d'aujourd'hui: D 5
Météo: A 2
Mot mystère: H 24
Mots croisés: E 15, H 24
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: H 22
Sciences: Cahier I
Sports: H 1 à H 32
Télévision: G 4, H 23
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 13

ÉDITO

OTTAWA DOIT AGIR EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

METRO
OPÉRATION DÉFI
Voyez nos spéciaux en pages E 8 - E 9

Reagan à Ottawa le 10 mars

■ WASHINGTON — La Maison-Blanche annoncera aujourd'hui la visite officielle du président Ronald Reagan au Canada le 10 mars prochain.

JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

Cette visite constituera le premier voyage au Canada d'un président américain depuis la venue de Richard Nixon en 1972.

M. Reagan passera un peu plus d'une journée dans la capitale canadienne. Comme ce devait être le cas lors de la visite annulée du président Carter le 9 novembre 1979 (c'était aux premiers jours de la crise des otages) le chef d'État des États-Unis s'adressera aux Communes et rencontrera ensuite le cabinet Trudeau afin de faire le point sur les relations bilatérales Canada-États-Unis.

Ce voyage constitue le premier périple étranger du président Reagan depuis son inauguration le 20 janvier dernier. Rappelons que M. Reagan avait souhaité rencontrer M. Trudeau dès le 5 ou le 8 janvier mais le chef du gouvernement canadien était alors en visite à l'étranger.

Pour le Canada, cette rencontre est d'autant plus importante que le président Reagan place ses voisins immédiats, à savoir le Canada et le Mexique, au premier chef de ses priorités en politique étrangère. M. Reagan songe en effet à la création d'un accord nord-américain, un concept que redoutent à la fois et tout autant Ottawa et Mexico.

QUÉBEC
De nos correspondants

Les femmes et l'État: de très lents progrès

■ En même temps que le plus récent rapport du Programme égalité des chances du ministère de la Fonction publique révèle que seulement 2,5 pour cent des postes de haute direction et d'administrateurs étaient occupés par des femmes en mars 80 (contre 2 pour cent un an plus tôt), le bureau du premier ministre annonce que Mme Paule Leduc devient secrétaire général associé (équivalent de sous-ministre) au ministère d'État au développement social. Notons tout de suite que la nomination d'une femme à ce poste surprend peu puisque le ministre titulaire est maintenant Lise Payette. Ajoutons que cela ne change rien au pourcentage des femmes dans la haute fonction publique puisque Mme Leduc présidait auparavant le Conseil des universités après avoir déjà été sous-ministre.

Reste qu'il y a quand même des progrès sensibles. Le 13 octobre 79, notre collègue Lysiane Gagnon écrivait que dans des domaines où le gouvernement avait toute liberté pour faire les nominations, sans avoir à passer par la Commission de la fonction publique, on ne comptait quand même qu'une femme sous-ministre, deux femmes chef de cabinet et deux femmes président des régies ou organismes d'ftat.

Aujourd'hui, il y a cinq femmes sous-ministres (ou sous-ministre associé ou adjoint), sept femmes chef de cabinet et six à la tête d'offices ou de régies. On est encore bien loin du compte, surtout que plus de 88 pour cent des employées de l'Es tat québécois occupent encore des emplois techniques et de soutien administratif.

Pas d'adversaires pour Grégoire

Bien que le député Gilles Grégoire du cimté de Frontenac ait écopé de deux amendes de 300 dollars l'été dernier après s'être reconnu coupable d'avoir eu chez lui des relations sexuelles avec des jeunes filles de 16 et 15 ans, un groupe de militants du PQ qui cherchaient depuis l'automne un candidat de rechange n'ont toujours pas trouvé la perle rare.

Selon un militant qui enseigne à la polyvalente de Thetford, il n'y a pas d'unanimité chez les membres autour d'un nom de candidat. A son avis, il aurait fallu un coup de pouce de l'exécutif national pour accélérer la tenue d'un congrès d'investiture ce qui aurait motivé d'éventuelles candidatures. Or, mystérieusement, après avoir annoncé qu'un congrès se tiendrait le 22 février, le national a décidé d'en reporter la tenue sine die.

Selon d'autres sources, le député Grégoire tient mordicus à poursuivre sa carrière politique et il aurait fait tant et si bien qu'il aurait réussi à neutraliser à la fois l'exécutif national et l'association locale.

Pourtant, un sondage réalisé auprès de 80 militants très engagés dans le parti aurait démontré que seulement 20 pour cent estimaient bonnes les chances de réélection du député.

Gilles Grégoire

Alfred Rouleau

Gosselin accepte la lutte démocratique

Le député péquiste de Sherbrooke prend une attitude philosophique face à la lutte qu'il devra livrer à au moins un adversaire déclaré. Me Georges Labrecque, qui est en même temps le vice-président de l'Association du Parti québécois de l'Estrie, lors d'un congrès d'investiture à être tenu après le déclenchement des élections.

M. Gérard Gosselin a affirmé à LA PRESSE qu'il favorisait une lutte ouverte et qu'il maintenait de bons contacts avec toutes les candidatures éventuelles. Parmi ces dernières, il y a celle d'un autre avocat, Me Reynald Fréchette, qui a été député unioniste de 1966 à 1970 et qui anime une émission de ligne ouverte sur les ondes d'une station radionphonique locale. L'ex-député, qui s'est converti au Parti québécois depuis quelques années, est fortement courtisé par des professionnels de Sherbrooke qui aurauent même préparé un sondage pour évaluer sa popularité.

Le député Gosselin, qui dit avoir son appui des milieux communautaires, n'est pas disposé à défendre son bilan de député lors du congrès d'investiture. Il acceptera le verdict des militants de la même manière qu'un guerrier accepte une défaite ou une victoire.

Pas de politique pour Alfred Rouleau

Même si son nom apparait comme personne-ressource au programme du colloque régional que le Parti libéral du Québec tiendra dimanche dans la capitale, il ne faut pas conclure pour autant que l'ex-grand patron du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, a décidé de se joindre au parti de Claude Ryan. Joint hier, M. Rouleau nous a dit qu'il n-avait jamais été approché par le parti pour participer à ce colloque et qu'il n'avait donc pu accepter de participer à l'atelier intitulé «Mouvement coopératif, épargne et institutions financières». «Comme personne-ressource, ça n'a rien de grave, devait-il ajouter, j'ai déjà fait la même chose pour l'Union nationale et le PQ.»

«Mais il n'est pas question de m'impliquer en politique d'aucune façon, a-t-il poursuivi. Je quitte le Mouvement Desjardins mais je ferai autre chose. Autre chose qui me permettra de conserver une complète liberté de parole et d'action.»

Au Parti libéral, on explique qu'il y a eu une erreur. La mention «à confirmer» apparaissait à côté du nom de M. Rouleau, mais elle a été oubliée à l'impression.

Un journaliste chez Ryan

Le chef libéral répète à satiété qu'il ne se fie pas aux comtes rendus des journaux et ne manque pas une occasion de faire la leçon aux journalistes. Faut croire que le sévère jugement de M. Ryan sur ses ex-confrères souffre quelques exceptions, puisque son parti vient d'embaucher Gilles Liboiron, ci-devant journaliste en grève à Radio-Canada. M. Liboiron, qui fut correspondant de l'auguste société à l'Assemblé nationale, il y a quelques années, agira, dit le communiqué annonçant la nouvelle, «à titre de rédacteur et conseiller en communications au sein de la direction du parti». Il semble que son embauche soit reliée à la toute prochaine campagne électorale au cours de laquelle la nouvelle recrue suivra son chef pas à pas. Il résumera quotidiennement les faits d'armes afin que tout le Québec en soit informé. L'attaché ds presse de M. Ryan, Jacques Hudon, pourra alors consacrer tout son temps à la coordination de l'information, de la permanence à Mintréal.

LOUIS FALARDEAU
C.-V. MARSOLAIS

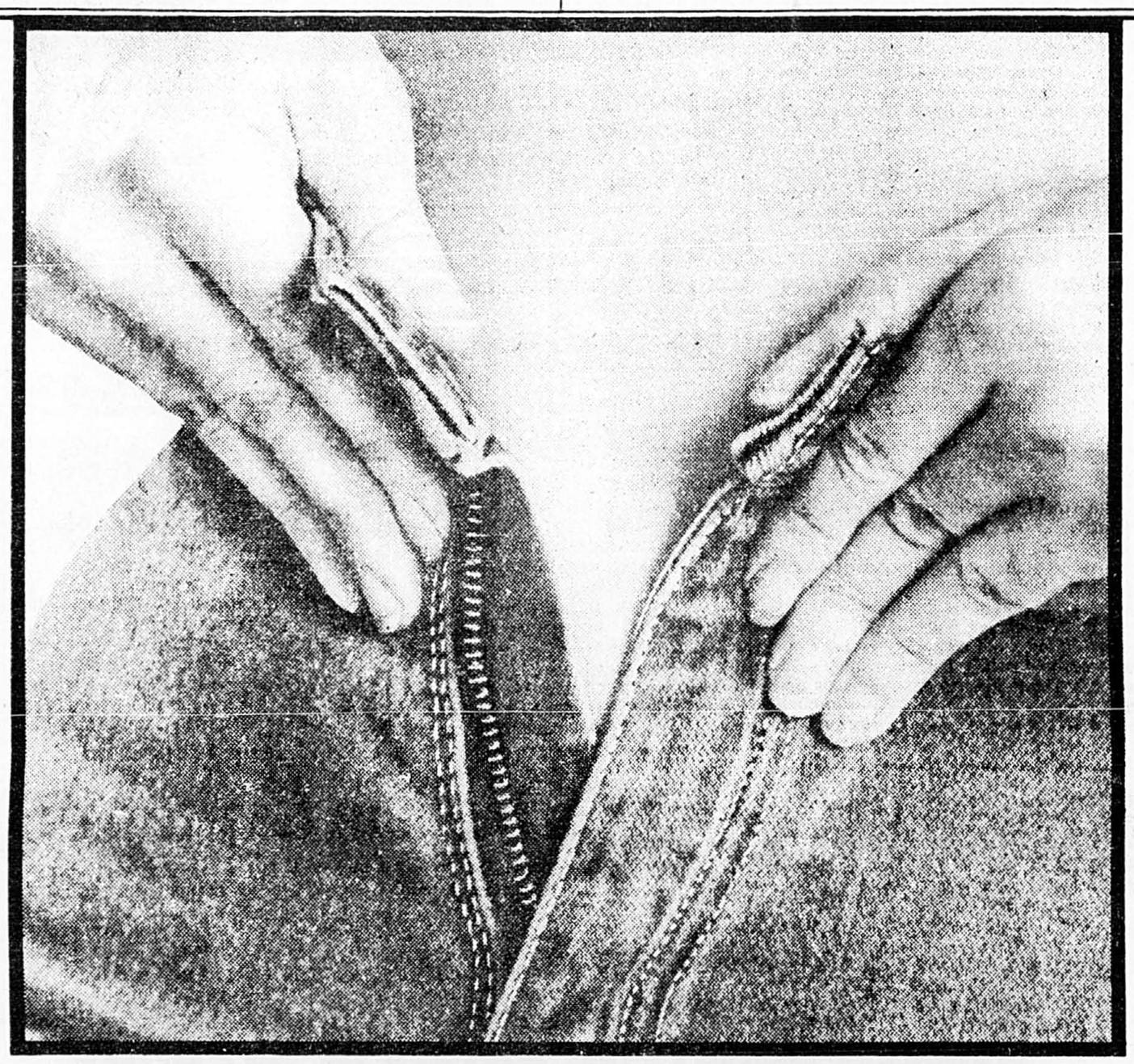

TOUS LES PLAISIRS ONT LEURS LIMITES...
SACHEZ EN TIRER LE MAXIMUM...GRACE A VIC TANNY !

L'embonpoint ne tombe pas du ciel! Vous prenez une livre par-ci par-là, tout doucement, et puis tout à coup, vous ne pouvez plus reprendre le dessus... Prenez le chemin de Vic Tanny. Nous vous offrons des résultats, et c'est ce dont vous avez besoin. RETROUVEZ VOTRE LIGNE, grâce à nos salles d'exercice entièrement équipées, nos programmes individuels de mise en forme, de musculature et d'alimentation. DÉTENDEZ-VOUS, dans nos bains-tourbillons, nos saunas et nos solariums California. RETROUVEZ LES PLAISIRS DE LA VIE, grâce à Vic Tanny. Et n'oubliez pas, la première semaine est à nos frais. LES PROGRAMMES POUR DÉBUTANTS COMMENCENT AUJOURD'HUI! TÉLÉPHONEZ POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Téléphonez au studio le plus près de chez vous pour connaître tous les détails.

MONTRÉAL			
PLACE BONAVENTURE	866-3992	CÔTE SAINT-LUC	482-7415
CENTRE ROCKLAND	341-3810	BOURASSA	326-8240
MAIL WEST ISLAND	683-2130		
LASALLE	366-8080	QUÉBEC	
CHOMEDEY	687-1916	SAINTE-FOY	659-1775

VIC TANNY
STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

GRATIS
VIC TANNY
Studios de santé et de conditionnement
LAISSEZ-PASSER D'UNE SEMAINE
Cette carte vous donne droit à une semaine gratuite au monde merveilleux des studios de santé et de conditionnement Vic Tanny, y compris l'usage complet de toutes les facilités et de l'equipment de gymnase (sauf les massages), sans cout ni obligation. En conformité avec les règlements, seuls les hommes et les femmes âgés de 18 ans et plus peuvent utiliser ce laissez-passer.

Anglais

4 semaines intensives 4 heures par jour
ou
10 semaines: 2 soirs par semaine

GALOIS®
école de langues
1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060
depuis 1965

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 4 Maximum: 8
Nuageux avec averses en soirée

DEMAIN
Nuageux avec averses

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 - 0 - 9

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		6	Nuageux et pluvieux	Nuageux avec pluie
Outaouais		8	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Laurentides		8	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Cantons de l'Est		10	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Mauricie		8	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Québec		6	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Lac-Saint-Jean		8	Nuageux avec averses	Nuageux avec pluie
Rimouski		8	Nuageux avec éclaircies	Averses
Gaspésie		8	Nuageux avec éclaircies	Averses
Baie-Comeau		5	Nuageux avec éclaircies	Pluvieux
Sept-Iles		5	Nuageux avec éclaircies	Pluvieux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Victoria	6	13
Alberta	Nuageux	Edmonton	−4	5
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−6	4
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−6	5
Ontario	Nuageux	Toronto	5	10
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	−2	4
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	−1	5
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	−3	2
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	−1	3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	5	12	Miami	22	27	Pittsburgh	7	11
Buffalo	6	13	New York	7	10	San Francisco	12	17
Chicago	3	11	Nlle-Orléans	13	18	Washington	8	16

vers les capitales

Amsterdam	2	6	Hong Kong	18	21	Oslo		0
Athènes	4	15	Le Caire	9	16	Paris	0	6
Berlin	−1	2	Lisbonne	9	18	Rome	−3	9
Bruxelles	0	5	Londres	0	5	Séoul	0	8
Buenos Aires	12	24	Madrid	1	10	Stockholm	−4	−2
Copenhague	0	3	Moscou	−9	−5	Tokyo	1	11
Genève	−6	−1	Mexico	8	17	Vienne	−1	2

vers les plages

Acapulco	20	31	Bermudes	16	18
Barbade	24	29	Nassau		
			San Juan		
			Trinidad		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE :	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines*		
CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines*		
	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

la presse

À Laval, la Cité de l'Attente

LES URGENCES
Cité de la Santé

■ L'hôpital se dresse, imposant sur ses grosses colonnes de béton, au milieu d'un vaste terrain désert qui fut longtemps et jusqu'à récemment un champ de choux. Près de l'entrée de l'urgence, une aire d'atterrissage pour hélicoptères... jamais utilisée, et un minuscule parking conçu, on en jurerait, pour faire enrager les automobilistes. La Cité de la Santé de Laval.

Dès son ouverture en deux temps, en 1978, ce centre hospitalier attendu depuis plus de dix ans par la population de Laval et des Basses Laurentides, plus de

HUGUETTE ROBERGE

300,000 personnes aujourd'hui, se révélait insuffisant à satisfaire les besoins locaux de soins de courte durée. «Ce n'est pas 350 lits qu'il faudrait, répétaient les instances lavalloises, mais au moins 700.« L'achalandage de la Cité de la Santé, en 1981, leur donne raison, sinon satisfaction.

La Cité de la Santé, pour les patients de l'urgence, c'est la Cité de l'Attente. Malgré les 450 services privés de mini-urgences (cliniques médicales, polycliniques) éparpillées sur le territoire, 150 personnes en moyenne se présentent chaque jour à l'urgence mineure de la Cité où trois médecins (deux, la nuit) sont de garde. Et elles s'étonnent de devoir attendre, une heure, ou deux ou davantage, avant d'être traitées.

Arrivé par ambulance à 11h20, M. Roger Guillemette, qui avait subi deux crises d'épilepsie depuis le matin, attendait encore l'arrivée de son médecin consultant deux heures et demie plus tard, lundi.

Après deux heures d'attente, Mme Sylvie Mailhot n'avait pas encore approché un médecin.

Mme Claire Bélisle ne pouvait plus supporter sa tête lourde de fièvre (103 degrés F) qu'elle appuyait contre son mari, Yvon, dont la mine en disait long sur ses sentiments oscillants entre l'inquiétude et l'écoeurement. Le couple attendait depuis une heure et demie d'être appelé en consultation.

Durant notre visite à l'urgence de la Cité, nous avons assisté à l'arrivée d'une demi-douzaine d'ambulances. A l'unité des alités, 35 patients pour une capacité d'accueil de 32 lits-civières, dont 19 en salle d'observation. De ce nombre, une dizaine attendaient leur admission en chambre d'hôpital.

Le directeur des services professionnels, le Dr Raymond Carignan, explique que, si on déduit les 19 lits de l'urgence, les quelque 80 lits occupés par des patients chroniques (selon le permis, ce nombre ne devrait pas dépasser 30), les 49 lits du département très actif d'obstétrique (plus de 3,000 accouchements à La Cité, au lieu des 2,000 prévus pour cette année), les 28 lits psychiatriques, les 14 lits de pédiatrie et les 10 lits de soins intensifs de l'unité coronarienne... il ne reste plus que 180 lits actifs dans les départements de médecine et de chirurgie.

Selon le Dr Carignan, la pénurie de lits de soins de courte durée saute aux yeux, de même que ses conséquences: une liste de 1,600 patients qui attendent à domicile, en moyenne quatre mois, un avis d'admission.

La Cité dispose d'une unité dite de «court séjour» qui accueille des patients en besoin de soins pour une période de moins de 12 heures (ligatures de trompes, amygdalectomie, hernies simples, avortements, etc.). En moyenne, 90 personnes défilent chaque semaine dans les 20 lits de ce département.

Considéré comme hôpital prioritaire par le système Info-admission (visant à rationaliser les admissions en centres d'accueil de manière à décongestionner les urgences des hôpitaux), la Cité de la Santé a pu libérer quelques dizaines de ses lits aigus occupés par des patients chroniques au moment de l'ouverture du centre d'accueil Idola Saint-Jean, à Laval-des- Rapides, l'automne dernier.

En outre, la table de concertation des établissements de santé et de services sociaux de laval, qui se réunit une fois par mois, a créé un comité d'orientation sous-régional formé de trois intervenants (médecin, infirmière, travailleur social) et chargé de voir à l'orientation des bénéficiaires en fonction des possibilités d'accueil de chacun des établissements du territoire.

Une urgence très occupée où la patience est de rigueur. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Carte blanche au CRSSS-MM pour redresser les urgences

■ Pour «ramener l'ordre de façon énergique dans les salles d'urgence des hôpitaux de Montréal», le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a annoncé hier que le gouvernement vient de donner par décret toute autorité nécessaire au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain.

Du même souffle, le ministre Lazure a brandi une menace de tutelle à l'intention des administrateurs d'une demi-douzaine d'hôpitaux de Montréal, qu'il a refusé de nommer malgré les demandes répétées de plusieurs journalistes, s'ils continuaient à faire fi des directives ministérielles visant à décongestionner les urgences.

Le décret adopté par le conseil des ministres et sanctionné par le lieutenant-gouverneur donne au Conseil régional les pouvoirs de déterminer et d'assurer la mise en place des politiques d'admission des citoyens dans les établissements de santé et de services sociaux, de superviser ou d'assurer lui-même le fonctionnement des services d'urgence dans ces établissements et de superviser les politiques d'affectation et de distribution des lits.

Le Conseil régional devra aussi concevoir et implanter un système d'informations régionales permettant de répartir la clientèle entre les hôpitaux et sera seul à pouvoir autoriser les déplacements de malades d'un centre à l'autre.

Enfin, le CRSSS-MM devra mettre sur pied une centrale de communications pour répartir les cas d'urgence.

Mesures préconisées

Selon M. Lazure, «les administrateurs d'hôpitaux doivent donner priorité aux entrées à leur établissement par l'urgence, nommer des responsables qualifiés au service de l'urgence et mettre définitivement un terme au cloisonnement des divers départements de l'hôpital.»

Le ministre a dû reconnaître que les multiples interventions et directives gouvernementales depuis 1976 n'ont pas donné les résultats escomptés auprès de tous les administrateurs d'hôpitaux. Près de la moitié des 31 centres hospitaliers offrant des services d'urgence (CHCD) n'ont pas encore présenté au Conseil régional un plan de révision de leurs politiques d'admission, en accord avec ces directives visant à décongestionner les urgences.

Une demi-douzaine d'hôpitaux (moins d'une dizaine, dira plus tard le ministre?, bien identifiés dans le réseau des Affaires sociales et non des moindres, auraient jusqu'à présent refusé systématiquement de se plier aux directives du MAS. Sous peine de se voir imposer des «administrations provisoires» d'ici quelques semaines, ils devront se ranger et faire preuve d leur bonne volonté devant un Conseil régional dûment mandaté.

Le président du Conseil régional, M. Michel de Grandpré, a expliqué que le mandat accordé par décret à son organisme lui donne les moyens de «s'assurer que tous les joueurs du réseau, incluant les CLSC, les centres hospitaliers de soins prolongés, les centres d'accueil et le Centre des services sociaux, jouent le même jeu et avec les mêmes règles». Il voit l'action future du Conseil régional comme le prolongement des efforts tentés depuis 18 mois par cet organisme qui ne disposait pas jusqu'à présent des pouvoirs nécessaires pour réussir sa difficile mission de supervision et de coordination.

SELON LES DIRECTEURS D'HÔPITAUX

Tout n'est pas réglé

■ «Nous reconnaissons qu'il était devenu nécessaire de favoriser une concertation régionale pour trouver des solutions aux problèmes des urgences. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'une superstructure avec des dents va réussir à crever l'abcès des urgences à Montréal et résoudre tous les problèmes».

Les directeurs d'hôpitaux de Montréal n'ont pas été lents à réagir à l'annonce du décret instituant le Conseil régional grand coordonnateur-superviseur des politiques d'admission dans les établissements du réseau des Affaires sociales.

Le président régional de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, M. Claude Desjardins, directeur général du centre hospitalier de Verdun, affirme que le problème n'a pas été traité en profondeur et qu'il risque de se perpétuer en s'aggravant si le gouvernement n'accorde pas toute l'importance qu'elle mérite à l'occupation des lits actifs par des malades chroniques dans les hôpitaux de courte durée.

«Nous croyons refléter fidèlement la réalité en disant que les 6,000 nouvelles places d'accueil permettront tout au plus d'éviter que la situation ne se détériore davantage; à condition, cependant, que les budgets consentis notamment aux centres d'accueil soient suffisants pour leur permettre de recevoir la clientèle chronique des hôpitaux généraux, incluant les cas lourds.»

M. Desjardins a souligné par ailleurs que la population du Québec devra modifier sa façon de voir en ce qui concerne le «sort institutionnel» réservé aux personnes âgées, et exiger de l'État un développement accéléré des services de soins à domicile, entre autres formules.

Enfin, M. Desjardins estime que le ministre a escamoté tout l'aspect financier de la question, et qu'il s'agit là d'un problème fondamental qu'il faudra bien que M. Lazure envisage prochainement.

Bonne fête, monsieur le maire!

■ Pour les Montréalais de souche comme pour les déracinés qui ont choisi la banlieue comme lieu d'habitation, c'est aujourd'hui jour de fête. Votre anniversaire monsieur le maire, ne peut passer inaperçu. Et n'ayez crainte monsieur le maire, je n'ai pas l'intention de gâter votre plaisir, même si je crois entendre déjà le rictus de certains de vos collègues qui s'attendent au pire.

Je veux bien collaborer à cette atmosphère de fête parce que ce n'est pas tous les jours que l'on atteint 65 ans. Si le courrier n'était pas traditionnellement en retard, vous auriez reçu ce matin votre premier chèque de pension de vieillesse. Et pourtant, je suis convaincu que l'âge de la retraite n'a pas sonné pour vous, ou s'il a sonné, vous ne l'avez pas entendu. De toute manière, l'emprise que vous exercez sur vos électeurs vous condamne presque à occuper la mairie pour le reste de vos jours! Vos premières vacances depuis votre voyage de noces dans l'est du Québec, ce n'est visiblement pas pour demain!

A quoi bon protester... vous le savez bien que vous êtes imbattable. Depuis 1960, ils sont légion ceux qui ont osé croiser le fer avec vous dans une cause perdue d'avance. Quant à votre dauphin (c'est du moins le rôle qu'on prête à votre bras droit Yvon Lamarre), il en sera visiblement quitte pour une longue, très longue attente. Et tant pis s'il perd patience, vous lui trouverez bien un remplaçant... même l'affaire Niding en pleine campagne électorale de 1978 ne vous a pas désarmé!

Monsieur le maire, depuis quelques semaines, des milliers de Montréalais ont l'impression de mieux vous connaître. La lecture du livre «Jean Drapeau» les a grandement éclairés sur certains aspects cachés de votre vie et de votre carrière. Remarquez bien, incidemment, que Brian McKenna et Susan Purcell auraient presque pu vous déclarer «témoin hostile» de votre passé tellement vous avez été réticent à collaborer. Mais eux au moins, les chanceux, et même si c'est de guerre lasse, ils ont eu la chance d'obtenir vos impressions. Le juge Malouf ne saurait en dire autant.

Alors monsieur le maire, en ce jour d'anniversaire, pourquoi n'offririez-vous pas à vos contribuables la promesse de poursuivre votre carrière sous le signe de la démocratie?

Ça redorerait votre image auprès des irréductibles, et l'occasion me paraît idéale. Vous en êtes à votre septième mandat. Au cours des six premiers et d'une bonne partie de l'actuel, vous avez fait ce que vous avez voulu. Vous avez fait passer vos idées et vos projets (même les plus ahurissants) comme du beurre dans la poêle à Québec comme à Ottawa, ce qui nous permet d'ailleurs de mieux comprendre que vous ne sauriez vous embarrasser de deux pauvres conseillers qui bûchent comme des démons pour faire grincher les rouages de votre administration... sans beaucoup de succès d'ailleurs, il faut bien l'admettre.

En somme, la suggestion se résume en une phrase: pourquoi n'opteriez-vous pas pour l'exercice de la démocratie de façon à pouvoir quitter la scène politique (au moment que vous aurez choisi bien sûr) avec l'image d'un grand maire incontesté.

Et ce serait tellement facile. Le pouvoir, vous le tenez. A Québec, le parti au pouvoir vous a toujours voué un respect indiscutable. Libéraux comme péquistes vous ont toujours craint, préférant vous avoir de leur bord plutôt que de vous compter parmi leurs ennemis. A Montréal, l'Hôtel de ville vous appartient, et ce n'est bien sûr que pour blaguer que nous vous accusons occasionnellement de prétention quand vous dites «ma ville».

Pour redorer votre image auprès de vos rares adversaires, il vous suffirait donc d'exercer plus démocratiquement ce pouvoir. Tout d'abord, en vous montrant bon prince envers l'Opposition officielle. A deux, Michael Fainstant et Nick Auf der Maur n'auraient quand même pas la possibilité de tout bouleverser, car dans le cas contraire, ce ne serait guère louangeur pour les 52 conseillers qui vous appuient aveuglément!

Ensuite en communiquant avec la presse et en mettant le point final à la réponse que vous promettez au juge Albert Malouf depuis huit mois maintenant.

Enfin, en promettant de ne plus nous embarquer dans une autre galère à caractère olympique. Nous devrons bûcher pendant encore un quart de siècle pour remplir la dernière baignoire et de toute façon, la «maternité» ne vous va pas tellement bien.

Vous qui avez doté votre ville d'un métro, d'une place des arts, d'une exposition internationale et d'un complexe olympique, vous qui avez transformé le visage de la ville, vous êtes sans contredit capable d'une telle magnanimité face à vos adversaires. Ce serait certes une belle façon de compléter votre carrière.

Jogger dans la rue sera défendu

■ QUÉBEC (PC) — Une personne qui fait son jogging dans la rue commettra une infraction au nouveau code de la route et, théoriquement, un agent pourra lui dresser une contravention.

C'est ce qui ressort de l'article 451 du Code de la sécurité routière, qui dit: «Lorsqu'un trottoir borde la chaussée, un piéton doit l'emprunter.» Un autre article prévoit une amende de $10 à $25 plus les frais pour ce genre d'infraction.

Mais le piéton en faute pourra refuser de s'identifier et le code ne prévoit aucune façon de l'obliger à le faire.

Au cours de l'étude article par article du nouveau code par une commission parlementaire, le ministre des Transports Denis de Belleval a expliqué qu'on avait pris pour acquis que la plupart des gens vont fonctionner normalement.

M. de Belleval a rappelé que la ville de Québec avait déjà demandé d'avoir dans sa charte le pouvoir d'obliger un piéton à s'identifier et que les trois partis à l'Assemblée nationale avaient refusé de le lui accorder.

«Cela fait partie du préjugé favorable envers la liberté du citoyen, ici, en Amérique du Nord», a expliqué le ministre, qui a souligné que les piétons pris en faute devront cependant être prudents.

Prenons le cas d'une personne en train de commettre une infraction en faisant une manoeuvre illégale et qui est rappelée à l'ordre par un agent de police. Si la personne continue cette manoeuvre, elle fait obstacle au travail de la police, une infraction qui relève du Code criminel.

Mais le seul fait pour un piéton de refuser de s'identifier ne pourra pas être considéré comme une entrave à la justice, a dit le ministre.

Le nouveau Code de sécurité routière, dont une commission parlementaire a récemment terminé l'étude article par article, n'aura pas force de loi tant qu'il n'aura pas été adopté par l'Assemblée nationale.

VENTE D'INVENTAIRE
FOURRURES DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
E. TURGEON FOURRURE INC.
Manufacturier — Coupe distinctive
8039 rue Saint-Denis
382-1330 Station Jarry

COURS DE FLEURISTE
Autres cours: Ikebana et entretien de plantes tropicales.
Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québecois
Renseignements:
ATELIER DE MONTRÉAL
388-6957
Permis no 749516 Ministère de l'Education Culture personnelle

COLLECTION
Le Bahutier

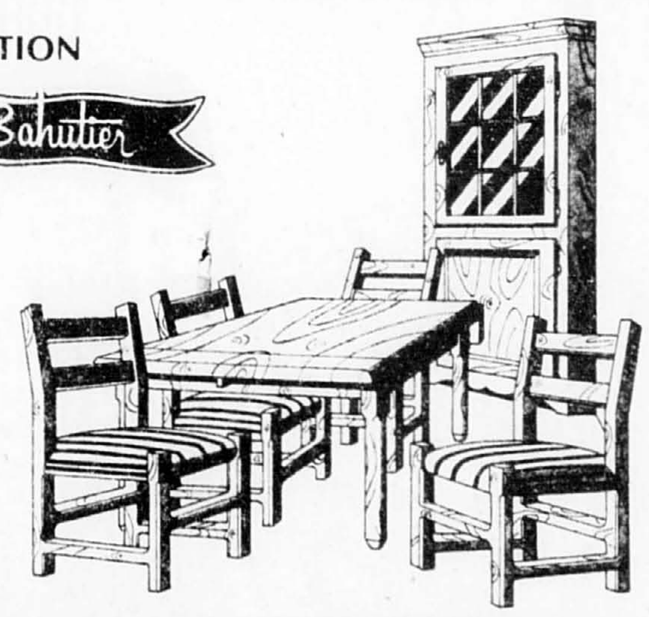

EN SPÉCIAL
1 TABLE «TOI ET MOI»
4 CHAISES «LEPAGE»
$687
1 ENCOIGNURE
$639
le mouton bleu inc
6550 est, Beaubien
Montréal, 255-8512

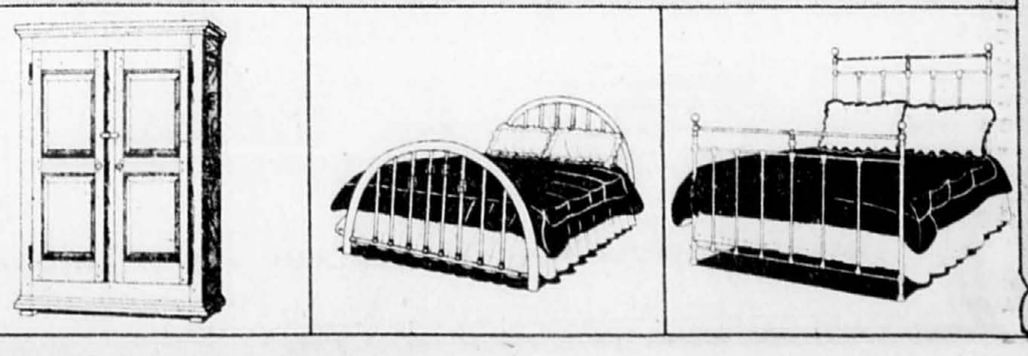

LE 3 JUIN

39,000 recenseurs se lanceront à l'assaut de 25 millions de Canadiens

■ OTTAWA (PC) — Quelque 39,000 recenseurs se lanceront, le 3 juin prochain, à l'assaut de près de 25 millions de Canadiens, leur posant des questions sur l'âge, le sexe, le statut matrimonial ou la langue parlée.

Une fois par décennie, les Canadiens sont légalement obligés de se soumettre au recensement. En 1971, 28 personnes ont été traduites devant les tribunaux pour avoir refusé de répondre aux recenseurs.

Selon M. Martin Wilk, statisticien en chef de Statistique Canada, 80 pour cent des gens se soumettent de bonne grâce aux recenseurs. 20 pour cent manifestent une certaine réticence.

Le recensement va coûter, prévoit-on, $1.6 million.

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a fait remarquer que les données du recensement permettaient au gouvernement de faire fonctionner l'Etat.

Comme l'a déjà signalé un ancien statisticien, «sans le recensement, la législation et l'administration fonctionneraient dans l'obscurité; il n'y aurait aucun moyen de savoir si le pays se dirige vers un désastre ou une réussite».

C'est que le recensement, en établissant la structure sociale du pays, permet au gouvernement, aux institutions sociales et aux commerces d'élaborer des programmes qui répondent aux besoins des gens dans diverses régions.

Quels programmes? Tout, depuis les routes, les écoles, les soins de la santé, la police, les pompiers, les services sociaux, l'immigration et les prêts aux étudiants jusqu'à la création d'emplois.

Tout le monde

Bien peu échappent au recensement. En 1971, on a calculé que seulement deux pour cent de la population n'apparaissait pas sur les listes.

Les premiers résultats du recensement seront connus au milieu de 1982.

Cette année, le nombre de questions a été réduit de 25 pour cent.

On ne demande plus, d'un autre côté, qui est le «chef de famille», mais bien «la personne numéro 1».

Jean-Jacques Blais

Dans un foyer sur cinq, on demandera de répondre à un plus grand nombre de questions sur l'éducation, l'immigration, les revenus, le logement et la profession.

Toutes les réponses sont confidentielles.

PAR LE JEU DÉMOGRAPHIQUE

Le poids du Québec s'amenuise

■ OTTAWA — Le poids politique du Québec dans l'ensemble canadien s'amenuisera de nouveau lorsque les données du recensement de juin auront

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

été compilées. Sur trente nouveaux sièges aux Communes d'Ottawa, le Québec en occupera quatre et l'Ontario, treize.

Telles sont les projections publiées hier par Statistique Canada, pour montrer les implications importantes que peut avoir le recensement pour la vie politique, sociale et économique du pays. Dès que les chiffres du nouveau recensement seront connus, à l'automne de 1982, le directeur général des élections calculera la répartition des sièges selon les changements démographiques survenus depuis le recensement de 1971.

On s'attend alors à ce que l'Ontario gagne 13 sièges aux Communes, l'Alberta 5, le Québec et la Colombie-Britannique 4, la Nouvelle-Ecosse 2, l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve 1. Ceci correspond à l'augmentation des populations. On prévoit un taux d'augmentation de 16,9 pour cent en Alberta, de 7,4 pour cent en Colombie-Britannique, de 7,1 pour cent dans l'île du Prince-Edouard, de 5,8 pour cent en Ontario, tandis que le Québec se place dernier à 2,5 pour cent.

En extrapolant à partir du recensement partiel de 1976, la population canadienne devrait avoir augmenté de 5,9 pour cent pour atteindre 24,338,000 habitants. On s'attend cependant à une baisse de 11,2 pour cent de la population du groupe d'âge scolaire des 5-14 ans, tandis que la plus forte augmentation de population se trouverait dans le groupe 25-44 ans, (15,5 pour cent) c'est-à-dire le groupe qui forme le principal bassin de main-d'oeuvre. Tout de suite après, c'est le groupe des 65 ans et plus qui connaîtra le plus fort taux d'augmentation: 15,3 pour cent.

Le nombre de ménages passera à 8,1 millions, soit une augmentation de 14,3 pour cent, mais le nombre de personnes par ménage diminuera, passant de 3,2 à 2,9 personnes. Le total des ménages familiaux augmentera de 10,5 pour cent et celui des ménages non familiaux de 27,9 pour cent. On prévoit une augmentation phénoménale du nombre de familles monoparentales: 20,2 pour cent chez les chefs de famille masculins et 23 pour cent chez les chefs de famille féminins.

OPPOSITION AU PLAN TRUDEAU

Les Québécois et les Albertains poursuivent les mêmes objectifs

TRIBUNE LIBRE

En raison de circonstances incontrôlables, notre page «Tribune libre» n'a pu être publiée aujourd'hui. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs qui retrouveront cette page dans notre prochaine édition.

■ (PC) — Le Québec et l'Alberta ont peut-être des raisons différentes de s'opposer aux propositions constitutionnelles du premier ministre Trudeau, mais les deux provinces sont liées par une aliénation commune du gouvernement fédéral, a indiqué, hier, un membre du Comité de la législature sur la constitution.

M. Denis Anderson (député conservateur de Calgary-Currie, un des six membres de ce comité était à Montréal pour discuter de la position de l'Alberta face au projet Trudeau. Il a dit aux journalistes que les deux provinces connaissaient déjà les conséquences des propositions fédérales.

«Les citoyens des autres provinces éprouvent beaucoup de difficultés à lier les changements constitutionnels à leur vie quotidienne... Mais les Albertains vivent cette aliénation du gouvernement fédéral à cause des distances et d'un manque de communication avec la population, alors que le peuple du Québec oppose pour sa part des différences culturelles et linguistiques...

«Nous avons toutes les deux une perception aiguë des conséquences réelles des changements constitutionnels», a souligné M. Anderson.

Le comité, qui s'est déjà rendu au Manitoba, en Saskatchewan et dans les provinces Maritimes, a rencontré à huis clos des représentants des trois partis politiques québécois, lundi et mardi.

CONTRATS DE RÉPARATIONS À LA SHQ

Le contrôleur n'avait en fait aucun contrôle

■ QUÉBEC — M. Yvan Giguère, contrôleur de la division des réparations majeures à la Société d'habitation du Québec (SHQ), a admis hier qu'il n'avait aucun contrôle sur ce qui se passait sur les chantiers, et que sa responsabilité se limitait à vérifier les demandes de paiement présentés par les architectes ou entrepreneurs mandatés à cette fin.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

M. Giguère subissait hier à Québec un interrogatoire préalable dans la poursuite de la SHQ et de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Monts contre l'entrepreneur Paul Martin, relativement à la construction d'un HLM complété en 1971.

Dans le cas des réparations effectuées à cet immeuble en 1979, la responsabilité de l'approbation au chantier incombait à l'architecte, Gilles Huot, de Saint-Jérôme, qui n'avait toutefois pas de représentant sur le chantier, s'en remettait au surveillant embauché par l'entrepreneur Gilles Desjardins. Ce dernier avait également sa place d'affaires à Saint-Jérôme.

On se souviendra que Gilles Huot est le gendre du constructeur Claude Aubin, également de Saint-Jérôme, qui avait obtenu le contrat de Rivière-Bleue, chantier dans lequel Huot était également impliqué. Aubin était le beau-frère du coordonnateur de la division des réparations majeures, Luc Cyr.

Giguère à également dit qu'il n'avait aucun contrôle sur le budget initial des chantiers, lequel étaient approuvés par Cyr, ni sur les contrats signés avec les architectes et constructeurs.

Son rôle consistait essentiellement à vérifier a posteriori les demandes de paiement du constructeur signées par l'architecte et à les soumettre à M. Cyr, qui autorisait l'émission des chèques par la Direction générale des finances de la SHQ, où un autre contrôle était effectué.

On a déposé hier la preuve d'une dépense qui avait été autorisée le 16 août 1979 alors que la réquisition avait été signée par l'entrepreneur le 7 septembre, et par l'architecte le 12. L'approbation de Cyr n'apparaissait pas.

Les salaires de la demi-douzaine d'employés de la division des réparations majeures, ainsi que certaines autres dépenses telles les frais de transport, étaient imputés aux frais généraux des chantiers où il se faisait des travaux au moment où ils étaient versés. M. Giguère a dit hier qu'il avait exercé à quelques reprises un contrôle sur ces salaires, mais «avec des embêtements magistraux».

Il a dit, par ailleurs, qu'il ne pouvait qu'assumer que les matériaux commandés étaient effectivement livrés au chantier qui les facturait, la signature de l'architecte faisant foi de tout.

Même si les travaux sont terminés depuis octobre 1979, l'architecte n'a pas encore remis son rapport final, malgré les demandes de la SHQ. Cependant, quelque $2,000 des $12,000 d'honoraires prévus au contrat ne lui ont pas été versés pour cette raison.

M. Giguère est encore à l'emploi de la SHQ alors que M. Cyr a quitté depuis la fin d'août 1980. Le contrôleur avait été embauché suite à la recommandation de la firme Charbonneau, Brisson et Guérin, qui lui avait déjà trouvé un emploi précédemment et dont un des partenaires, Guérin en l'occurence, était l'agent officiel du premier ministre Lévesque dans le comté de Taillon lors de l'élection de 1976. M. Giguère a admis que ses connaissances de l'industrie de la construction étaient à toutes fins utiles inexistantes avant son entrée à la SHQ en 1978.

Le Conseil de Kahnawake dénonce le tribunal

■ (PC) — Les membres du Conseil mohawk de Kahnawake (Caughnawaga) ont dénoncé hier la récente décision de la Cour provinciale du Québec de ne pas reconnaître la souveraineté de leur réserve.

Dans un communiqué, ils se disent toutefois ni surpris ni découragés par ce jugement, expliquant que les Amérindiens ont rarement réussi à obtenir gain de cause devant les tribunaux provinciaux ou fédéraux.

Soutenant qu'ils continueront la bataille, les porte-parole ont ajouté que les autorités canadiennes n'ont jamais eu le droit juridique d'imposer leurs lois aux Amérindiens.

A.G

VOICI NOS VESTONS SPORT PRÊTS-À-PORTER EN FINS TWEEDS DE MARQUE RENOMMÉE ROBERTSON D'ÉCOSSE

A.Gold & Sons

Offerts en tons de beige, gris et brun à bas prix irrésistible compte tenu de la qualité exceptionnelle.

$175 faits sur mesure $250

NOTRE TWEED «MILLE POINTS» rehaussé d'une garniture au col et sur la poche.

NOTRE TWEED «DONEGAL» chic conventionnel avec rabat boutonné style militaire et poches plissées plaquées.

A.Gold & Sons

NOTRE PIED-DE-POULE simple et classique avec poches plaquées unies et col à patte pour une note recherchée.

NOTRE MODÈLE À CHEVRONS rehaussé d'une garniture au col et sur la poche.

• 388 o. STE-CATHERINE • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • 960 o. STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO

AMERICAN EXPRESS—CHARGEX/VISA—MASTER CHARGE—DINER'S—CARTE BLANCHE et la CARTE A. GOLD & SONS

LE DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'Opposition accuse Trudeau de nier le fédéralisme actuel

■ OTTAWA — Le gouvernement Trudeau croit à tort à l'échec du fédéralisme; il a donc recoure à une démarche constitutionnelle unilatérale qui devient de ce fait un facteur de division au pays, a déclaré hier le porte-parole de l'Opposition officielle, M. Jake Epp.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Intervenant immédiatement après le ministre de la Justice et parrain du projet, M. Jean Chrétien, alors que s'amorçait la dernière étape du débat sur la constitution aux Communes, M. Epp a réclamé un retour à l'esprit du f-déralisme.

Dans un long discours passionné de plus d'une heure, M. Epp a expliqué que le gouvernement agissait de façon «arbitraire» pour dénouer l'impasse constitutionnelle qu'il avait lui-même provoquée.

«On nous dit que le fédéralisme, c'est 51 ans d'échecs, a-t-il lancé. Pourtan, le génie du fédéralisme fonctionne». A preuve, d'ajouter M. Epp, toutes les ententes avec les provinces ont toujours été convenues par concensus.

Selon le ministre, le gouvernement fédéral doit imposer une charte puisque les provinces n'accepteront jamais d'y adhérer volontairement. Plusieurs premiers inistres l'ont déjà indiqué publiquement, a-t-il signalé.

«Les Canadiens n'aiment pas cette action unilatérale, a reconnu M. Chrétien, mais nous devons prendre nos responsabilités». D'après lui, tous les citoyens veulent une charte des droits; celle à l'étude répond à ce désir même si elle ne peut prétendre à la perfection. «C'est un bon début, elle reconnait l'étalité de tous.»

Le projet actuel devra être suivi par la réforme du Sénat, la «constitutionnalisation de la Cour suprême», le transfert de certains pouvoirs d'un gouvernement à l'autre, et le renforcement de l'union économique canadienne, a-t-il dit.

S'appuyant sur la tradition des Laurier, Henri-Bourassa et André Laurendeau, le ministre a dit que «le Canada tout entier était sa patrie», et que son projet remplissait les voeux exprimés par ces hommes en garantissant les croits scolaires des minorités.

«Ce qui aurait été une révolution il y a 15 ans passe à peu près inaperçu aujourd'hui, a ajouté M. Chrétien, mais pour l'obtenir nous devons rapatrier la constitution». Il a ensuite énuméré à nouveau les multiples tentatives précédentes en ce sens pour justifier la démarche de son gouvernement.

Arborant une fleur à la boutonnière, bm. Chrétien a parlé pendant un peu plus d'une demie heure en échangeant parfois des regards avec le premier ministre visiblement satisfait de son discours. M. Trudeau et Clark prendront leur tour un peu plus tard, seul le chef du NPD et allié du gouvernement a tenu à ouvrir le débat pour son parti dès hier.

téléphoto UPC

Le ministre Jean Chrétien

On ne peut construire de concensus en tapant constamment sur les provinces comme le fait le gouvernement Trudeau a dit M. Epp. À son avis, le premier ministre est personnellement responsable des profondes divergences qui existent entre les deux niveaux de gouvernement.

Contre un référendum

Dans un geste de bonne volonté pour rétablir un meilleur climat politique, M. Epp a proposé, au nom de son parti, un amendement au projet constitutionnel pour retrancher le recours au référ
endum prévu en cas de conflit. C'est, selon lui, un outil pour contourner les provinces et changer le rapport de force entre les gouvernements.

M. Epp a dénoncé le recours à Londres pour obtenir des changements à la constitution en affirmant que le gouvernement de Grande-Bretagneevn'avait «rien à faire» dans ces questions. Par ailleurs, Ottawa ne doit rien lui demander, a-t-il dit. Londres n'a qu'à amender sa propre loi, le statut de Westminster, pour s'enlever de décor, a-t-il poursuivi. Le reste doit être fait ici par les Canadiens.

S'en prenant ensuite au projet de charte des droits du gouvernement, M. Epp a dit que les citoyens avaient toujours eu des droits et que cette charte n'en donnait pas «comme si un éclair tombait du ciel après un geste du premier ministre». Pour qu'une charte consacre les droits «inaliénables des citoyens», elle doit obtenir un appui réel de la population et avoir une légitimité que celle-ci n'a pas, a-t-il soutenu. Nous sommes en faveur d'une telle charte, a-t-il dit, mais elle doit être acceptée des divers gouvernements.

Chrétien

«Ce n'est pas une charade que nous faisons ici», a pour sa part lancé M. Chrétien. On ne peut être des deux côtés de la rue en même temps comme le font les conservateurs, qui vont proposer des amendements et voter contre la charte par la suite.

Broadbent

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a réitéré son appui quasi-inconditionnel au gouvernement en répétant qu'il était temps d'agir après de longs débats indructueux comme ceux de l'été dernier.

Selon le leader néo-démocrate, l'opposition des provinces n'est pas une raison suffisante: un peu d'opposition existe d'ailleurs dans son propre parti, a-t-il avoué. On sait que certains députés du NPD ont déjà indiqué qu'ils allaient rompre la solidarité du caucus et voter contre le projet gouvernemental. Le premier ministre néo-démocrate Allan Blakeney, de la Saskatchewan, doit d'ailleurs annoncer sous peu qu'il rejette le projet de rapatriement unilatéral de la constitution.

M. Broadbent a prié les citoyens d'oublier les «parents» du projet constitutionnel pour le considérer de manière non partisane. Il a également repris les louanges qu'il formule au sujet de la charte depuis quelques semaines en affirmant qu'elle était une des «meilleurs en Occident.

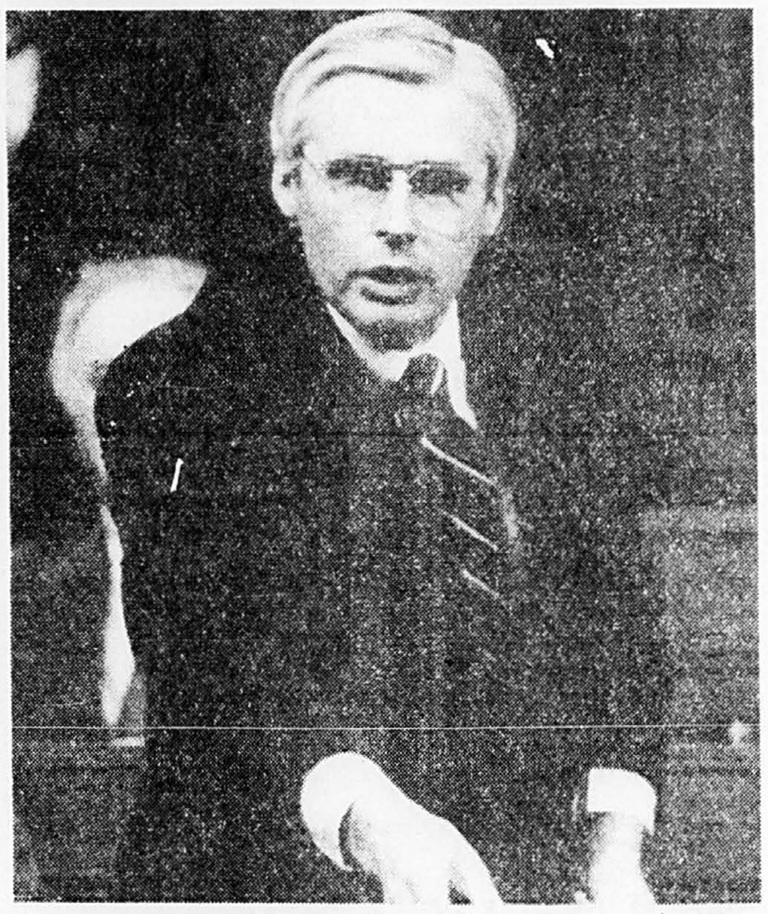

téléphoto CP

Le député conservateur Jake Epp

Broadbent contesté

■ LÉVIS (PC) — Des militants néo-démocrates viennent de mettre sur pied un comité qui a pour objectif d'amener le chef du parti, M. Ed Broadbent, à retirer son appui au projet de rapatriement de la constitution du gouvernement Trudeau.

Le coordonnateur de ce comité et candidat du NPD dans la circonscription de lévis, M. Daniel Vachon, a annoncé qu'une stratégie avait été établie à l'échelle nationale pour démontrer que l'appui au projet Trudeau n'est pas la politique du parti, mais celle de M. Broadbent.

Selon M. Vachon, le comité a entrepris son travail de sensibilisation auprès des néo-démocrates au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et à Terre-Neuve et compte étendre son action aux autres provinces d'ici une dizaine de jours.

LES RUES DE MONTRÉAL

ADDINGTON, rue (1912)

En souvenir d'Henry Addington (1757-1844) qui, à titre de premier minsitre d'Angleterre, conclut la paix d'Amiens en 1801. En janvier 1805, il recevait le titre de vicomte Sidmouth. Avant l'annexion de l'ex-municipalité de Notre-Dame-de-Grâce, le 4 juin 191, cette vois s'appela successivement **rue Highland, rue Wright** et **rue Hampton.** Axe nord-sud à partir de Notre-Dame-de-Grâce, à l'ouest de Décarie.

ALBERT-PRÉVOST, avenue (1965)

À la mémoire du médecin et neurologue montréalais Albert Prévost (1881-1926), fondateur en 1919 de l'institut qui porte son nom et est situé à proximité de cette voie. Axe sud-nord à partir de Gouin, à l'ouest du pont de Cartierville.

AMYOT, rue (1931)

En hommage au febricant de glacières A. Amyot, dont l'établissement était situé en bordure de cette voie, qui s'étand du sud au nord à partir d'Ontario, à l'ouest de Pie-IX.

AQUIN, rue (1963)

Voie située près de la place Saint-Henri, et ainsi nommée en l'honneur de Toussaint-J. Aquin, avant-dernier maire de l'ex-cité de Aint-Henri, annexée à Montréal le 30 octobre 1905, et qui forme l'actuel quartier Saint-Henri.

Choix Qualité

BOUTIQUE COLONIALE
MEUBLES CANADIENS

Mobilier de salle à manger en érable massif.
De qualité supérieure.
Prix spécial de la semaine
1 table, 4 chaises **$569.95**
Vaisselier complet **$549.95**
Chaise berçante **$109.95**
NOUS DÉFIONS TOUTES COMPÉTITIONS
ROXTON THIBAULT, VILLAGEOIS, GUITO, SKLAR
UN CHOIX COMPLET JR Vinet
9712 est, rue Notre-Dame 520, rue George-V, Montréal-Est 351-9110

VENTE PRE-SAISON
INVENTAIRE 1980

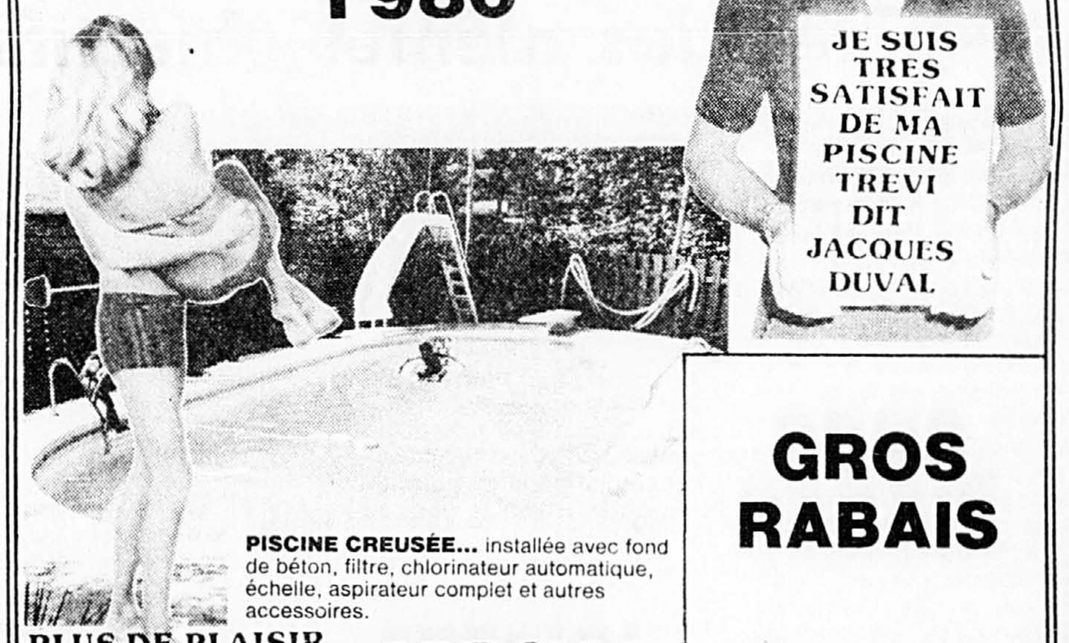

PISCINE CREUSÉE... installée avec fond de béton, filtre, chlorinateur automatique, échelle, aspirateur complet et autres accessoires.
PLUS DE PLAISIR AVEC TREVI ET C'EST GARANTI
SPECIAL

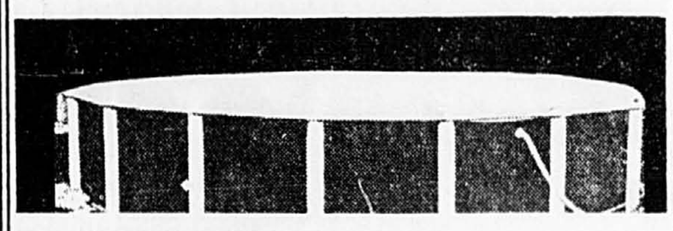

PISCINE HORS-TERRE... mur, structure et toile garantie 10 ans.
Filtre et équipement complet 24' de diamètre **$1099.**
Aussi autres grandeurs disponibles

RABAIS

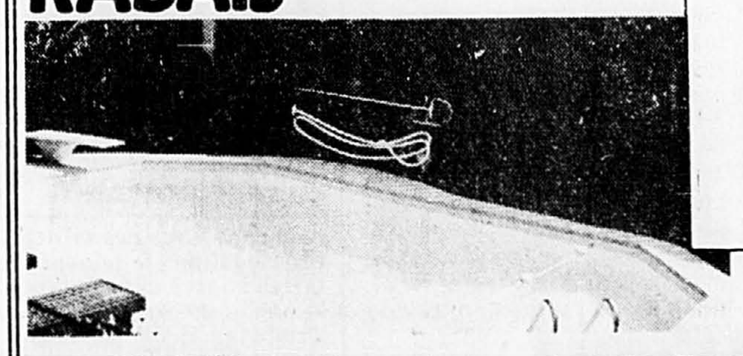

PISCINE CREUSÉE... installée avec fond de béton, filtre, chlorinateur automatique, échelle, aspirateur complet et autres accessoires.
SPECIAL

GROS RABAIS
EN ACHETANT IMMÉDIATEMENT UN MODÈLE DE NOTRE INVENTAIRE 1980
* * *
NOUS INSTALLONS NOUS-MÊMES SANS INTERMÉDIAIRE NOS PISCINES ET ÇA C'EST
VOTRE MEILLEURE GARANTIE

LES PISCINES Trevi
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. a 6h p.m
Jeudi et vendredi: 9h a.m. a 9h p.m.
Samedi: de 9h a.m. a 5h p.m.
Dimanche: de midi a 5h p.m
515, boul. LABELLE, Fabreville, Laval 622-9801

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ottawa doit agir en faveur des handicapés

L'auriez-vous cru? Le Canada compte 2,3 millions de personnes handicapées. Et pourtant, à lire les recommandations du Comité spécial des Communes concernant les invalides et les handicapés, on a l'impression que le gouvernement n'a à peu près rien fait pour cette catégorie importante de citoyens. Peut-être qu'ils ne sont pas assez exigeants, pas assez puissants pour faire peur aux dirigeants, portés à satisfaire ceux qu'ils veulent séduire.

À la suite de ce rapport et de ses 130 recommandations, on pourra dire que le gouvernement tient en main toute une responsabilité: celle de prendre au sérieux l'année internationale des personnes handicapées. S'il n'impose pas un bon nombre de ces recommandations, il se rendra coupable de négligence grave et même d'injustice envers une partie de la population.

Il y a quelques années, on répétait le slogan d'une «société juste». Le slogan demeurera faux tant que le gouvernement ne lèvera pas ce qui fait obstacle à la justice.

On sait, par exemple, que le chômage atteint la moyenne de 60 pour cent chez les personnes handicapées en territoire canadien. Le chiffre peut paraître normal à certains. Mais il faut savoir que des pays comme la Grande-Bretagne, la Suède et l'Allemagne de l'Ouest ont réussi à réduire ce taux à 15 pour cent. Comment pouvons-nous accepter un taux quatre fois supérieur sans manquer à la justice?

Autre exemple: le comité propose que les entreprises qui font affaire avec le gouvernement soient obligées à un certain nombre d'actions positives en faveur des personnes handicapées. Certains peuvent objecter que le gouvernement exercerait alors une sorte de chantage envers l'entreprise privée. Mais là aussi il faut savoir que de telles exigences et de tels programmes sont obligatoires aux États-Unis depuis 1973. Ce qui signifie que le Canada ne manifeste aucun empressement à rétablir la justice: il ne sait même pas demander justice.

Un dernier exemple encore plus prosaïque: il concerne l'accès aux édifices gouvernementaux. Un programme fédéral prévoit que tous les bureaux fédéraux deviendront faciles d'accès pour les personnes handicapées en 1983. Ce qui veut dire, très éloquemment, qu'ils sont encore très nombreux les endroits publics au service de la population, qui demeurent interdits à une multitude de gens.

Les exemples sont nombreux et les remèdes sont expressément indiqués dans le rapport du Comité présidé par le député libéral David Smith et qui s'intitule avec beaucoup de justesse: «Obstacles». Quand on se rend compte que 84 des 130 recommandations n'impliquent aucun déboursé budgétaire, on se dit qu'il faudrait vraiment beaucoup de mauvaise foi pour ne pas mettre en marche un bon nombre de mesures durant l'année 1981.

Le rapport prévoit des actions sur trois fronts: les droits de la personne, l'emploi et les communications. On peut aussi les partager entre ce que le gouvernement peut faire chez lui et ce qu'il peut demander aux autres de faire.

Au plan de l'emploi, par exemple, il semble évident que le gouvernement peut imposer à ses ministères d'engager un certain nombre de personnes présentant divers handicaps. Mais il peut décider de ne rien négocier avec des entreprises qui n'emploieraient pas un minimum de personnes handicapées.

Mais pour protéger les droits de ces personnes cherchant un travail, il faut bannir toute discrimination dans l'emploi comme dans le logement ou dans les lieux publics. Il faut donc un ensemble de mesures concomitantes pour que la réforme globale parvienne à un certain succès.

Et aussi, pour que les personnes handicapées voient leurs droits respectés, il faudra améliorer grandement tout ce qui touche la question des communications pour divers handicaps. Et cela varie énormément. Par exemple, le paraplégique a besoin de rampes spéciales pour se rendre à tous les édifices publics. Mais l'handicapé visuel a besoin, lui, de signes lui permettant de reconnaître, au touché, les billets de banque.

Les handicapés ayant des problèmes auditifs pourront bientôt se procurer un accessoire qui permettra de suivre le dialogue d'une émission de télévision au moyen de sous-titres. C'est bien mais c'est cher et encore au niveau expérimental. Pourtant, aux États-Unis, le réseau ABC a décidé de lui-même de présenter certains bulletins d'informations avec sous-titres: ce qui ne coûte rien aux personnes et peut aider tout le monde. Si un réseau privé accepte de poser un tel geste, pourquoi Radio-Canada ne serait-elle pas obligée d'agir de la même façon?

Bien sûr, il faudra la collaboration de plusieurs organismes et individus pour mettre en application les recommandations du rapport Smith. Mais il faudra encore davantage une volonté politique, c'est-à-dire un ensemble de décisions gouvernementales capables de nous faire espérer, pour toutes les classes et les catégories de la population, une société un peu plus juste.

JEAN-GUY DUBUC

M. Lalonde fait un pas dans la direction de l'autosuffisance

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a annoncé lundi que les conditions d'obtention de subventions pour les sociétés pétrolières seront allégées. Dorénavant les entreprises qui appartiennent à des actionnaires canadiens dans une proportion de 65 pour cent auront droit aux subventions (80 pour cent des coûts) pour l'exploration pétrolière dans l'Arctique et au large des côtes. À condition que ces entreprises se «canadianisent» à raison de 2 pour cent par année pour atteindre les 75 pour cent dans cinq ans. Jusqu'ici le Programme énergétique national n'accordait ces subventions qu'aux entreprises canadiennes à 75 pour cent. En outre les entreprises canadiennes à 60 pour cent auront droit à des subventions de 65 pour cent des coûts d'exploration.

Ces modifications apportées au programme énergétique ont pour but évident de stimuler la prospection du pétrole au Canada, en particulier sur les territoires fédéraux. Bien sûr, les principales sociétés pétrolières, soit une vingtaine, ne pourront profiter de ces amendements puisqu'elles ont plus de 60 pour cent d'actionnaires étrangers. Il faudra attendre quelque temps pour voir si ces mesures «incitatives» l'ont été vraiment. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître pour le moment que cet acte de M. Lalonde est un pas dans la bonne direction. Ce n'est évidemment pas l'avis des néo-démocrates pour qui le nationalisme économique est un dogme intangible. Mais les néo-démocrates, qui n'espèrent pas prendre le pouvoir avant plusieurs lustres, peuvent se permettre l'intransigeance des croisés et l'irréalisme des idéologues.

La faiblesse majeure du Programme énergétique de M. Lalonde c'est d'avoir un double objectif: l'autosuffisance pétrolière et la canadianisation de l'industrie pétrolière. Ces objectifs sont incompatibles à courte et moyenne échéances. Il est aussi téméraire de poursuivre en même temps ces deux objectifs que de courir deux lièvres à la fois. Dans l'immédiat et pour au moins dix ans le gouvernement ne devrait avoir qu'un seul objectif énergétique: produire suffisamment de pétrole pour que le Canada devienne indépendant du pétrole étranger dont les prix excessifs accroissent son inflation au point de rendre son économie trop peu concurrentielle.

Il est déjà suffisamment difficile pour un gouvernement d'atteindre un objectif économique unique sans vouloir en atteindre deux. D'ailleurs la canadianisation du secteur pétrolier, telle que l'entend M. Lalonde, est très largement une imposture puisqu'il s'agit surtout d'une étatisation, c'est-à-dire un contrôle gouvernemental sur cette industrie. Tous les actes de M. Lalonde jusqu'ici corroborent cette conclusion. Si M. Lalonde, par exemple, croyait qu'à cause de leurs actionnaires étrangers, les sociétés pétrolières exportent trop de leurs profits hors du Canada, il n'aurait qu'à légiférer pour les obliger à réinvestir au pays la majeure partie de leurs profits. On peut alors demander à M. Lalonde pourquoi il a nationalisé Pétrofina qui réinvestissait tous ses profits au Canada?

Il est évident que le nationalisme économique de M. Lalonde, comme de bien d'autres d'ailleurs, repose sur une base très fragile et de surcroît incohérente, puisque son gouvernement invite les étrangers à investir au Canada. Sans compter que la politique monétaire fédérale à taux d'intérêt très élevés a précisément pour but d'attirer les capitaux au pays. Heureusement un homme intelligent peut changer d'opinion quand ils constate que celle-ci ne reflète plus la réalité.

IVAN GUAY

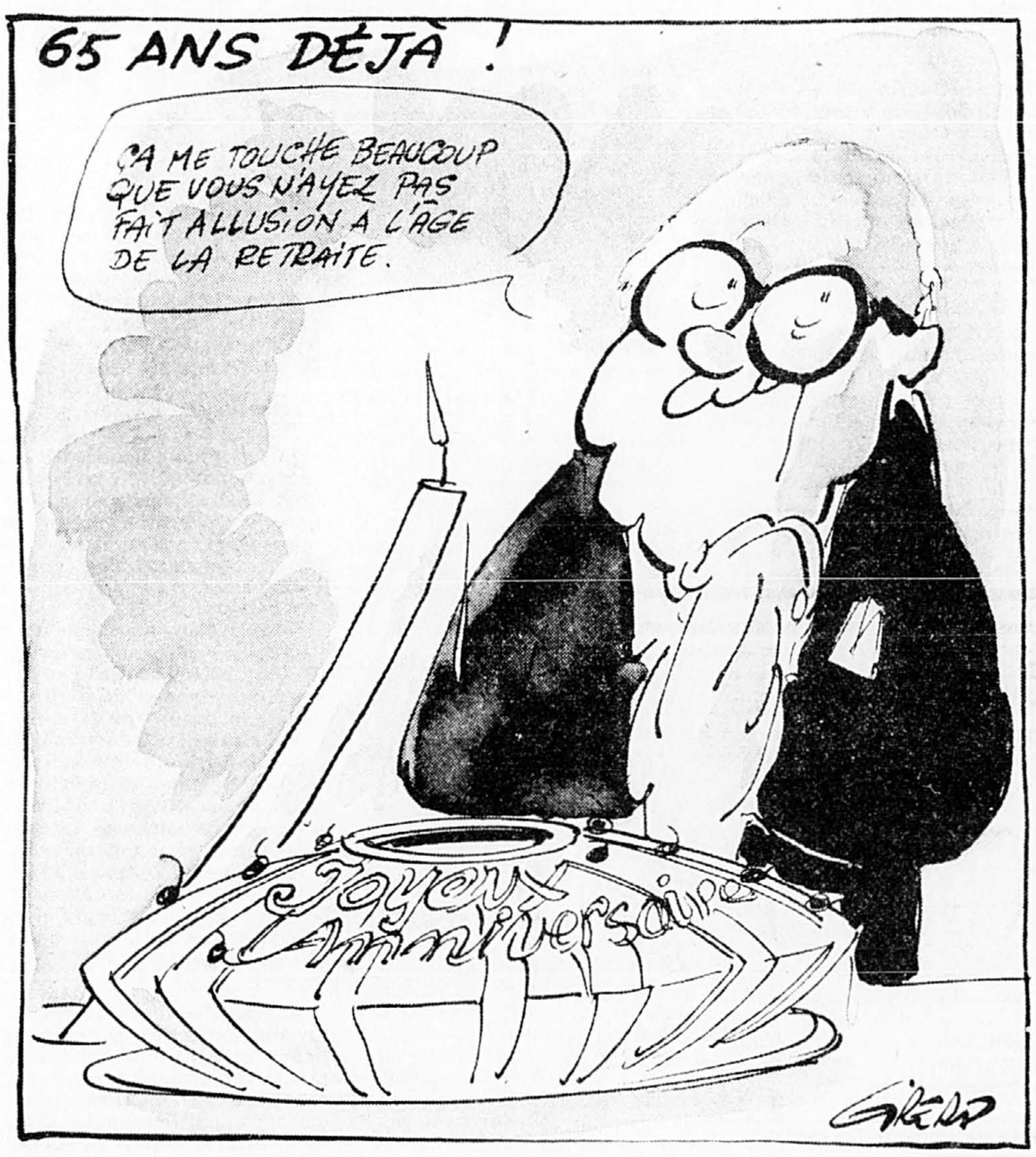

Droits réservés

Terreur persistante au Pays basque

La minorité basque du nord de l'Espagne n'a décidément pas de chance. À l'intransigeance des extrémistes de l'ETA militaire (organisation séparatiste), vient s'ajouter la maladresse d'éléments policiers qui, pour assurer la sécurité des gens, se croient justifiés d'avoir recours à la torture en vue d'obtenir un indice ou un aveu. Résultat: le Pays basque retombe dans le cercle vicieux de la violence, cercle que semblaient avoir brisé les manifestations de la majorité silencieuse, la semaine dernière.

Le Pays basque et son ETA militaire, tout comme l'Italie et ses Brigades rouges, l'Ulster et son IRA provisoire et la Palestine et son OLP, est devenu une région du monde où le terrorisme fait partie de la vie quotidienne. Tant de persévérance à pratiquer le meurtre sélectif et à poursuivre la guérilla urbaine relève du prodige. On finit par ne plus savoir quel jugement porter tellement on ignore qui est qui dans ce réseau d'activistes sans visage et sans loi.

On parle de «commandos autonomes anticapitalistes» qui n'auraient rien à voir avec l'ETA, et qui seraient en quelque sorte les «Brigades rouges» de l'Espagne. On parle également de l'OAS (ex-militaires français) qui serait à la solde de Madrid pour combattre l'ETA. On croit savoir enfin que les éléments extrémistes de l'ETA sont peu nombreux et que leur action gêne les deux branches du mouvement séparatiste basque.

Quelles que soient les explications apportées, il reste que les irrédentistes de l'ETA ont revendiqué maints assassinats: cent trente-deux en 1980; 127 en 1979. Il ne se passe guère de jour sans que ne se produise en Espagne un attentat à la bombe qui fait plusieurs morts, un meurtre ou un enlèvement. Tout y passe: militaires, hommes politiques, policiers, fonctionnaires et forcément beaucoup d'innocents.

Mais les crimes des uns ne sauraient justifier la torture des autres même si un terrorisme aveugle et tenace est bien de nature à exaspérer les responsables de l'ordre.

«Aucune raison, déclarent les évêques de Bilbao, pas même la sécurité des citoyens, ne justifie le recours à la torture.» Les évêques ont assurément raison, mais ceux qui ont à vivre au sein d'un danger devenu quotidien auront du mal à discerner la justesse de ce principe.

JEAN PELLERIN

LA CRISE CONSTITUTIONNELLE (1)

Le grand scandale: le PQ

Mme Chaput-Rolland, député libéral de Prévost, expose ici ses réactions personnelles face au débat qui entoure le projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne. Elle ne regrette pas son appui au camp du «non» lors du débat référendaire, même si elle est déçue de l'interprétation que lui donne le premier ministre du Canada.

Le destin d'un pays est aussi impénétrable que celui des hommes. Le Canada, majoritairement anglophone, est actuellement dominé intellectuellement et politiquement par trois francophones issus des milieux de presse jamais tellement populaires auprès des élites ou des «establishments». Pierre Elliott Trudeau, René Lévesque et Claude Ryan influencent profondément la pensée constitutionnelle et sociale d'un Canada qui a mis des années à prendre conscience des sources de richesses de la seconde société canadienne.

SOLANGE CHAPUT-ROLLAND

M. Trudeau gouverne le pays avec ce je ne sais quoi de machiavélique et de hautain qui lui prête grande allure. René Lévesque avec des cheveux mal coupés, chaussé de wallabees mais avec des paroles à fleur de peuple, séduit et fascine les parlants anglais qui ne savent pas sur quel ton dialoguer avec lui. Claude Ryan, austère et familier, distant et voisin, marche droit devant lui, sûr de ses dossiers politiques et peu inquiet de piétiner les pieds fragiles de ceux qui tentent de lui barrer la route du pouvoir.

Le Canada vit une crise constitutionnelle d'envergure et même si les *political pundits* de la presse décident que peu ou prou de citoyens s'intéressent à la constitution, 65% de notre population fait savoir au premier ministre Canadien qu'elle réprouve sa décision de rapatrier la constitution sans l'accord des provinces. Nos compatriotes ne sont pas tous juristes — Dieu en soit loué — mais ils savent que l'équilibre fédéral provient du rapport de forces entre deux ordres de gouvernement, et ils ont compris combien fragile demeure cet équilibre face à la grandeur, à la diversité et à la dualité du pays. M. Trudeau fait peu de cas de la réprobation des intellectuels, des penseurs, des politicologues, fussent-ils péquistes ou fédéralistes, et il ne se gêne pas pour semoncer le «Foreign Affairs Committee» de Londres qui a rédigé un rapport magistral sur le rapatriement de l'Acte de 1867 pour conseiller au premier ministre Thatcher de ne pas domicilier cette loi sans l'accord des provinces.

Du coup le gouvernement péquiste a retrouvé une virginité fédéraliste et il se cramponne au pouvoir sous le prétexte indécent de diriger une lutte contre le gouvernement central pour sauvegarder l'honneur du régime fédéral qu'avant le 20 mai 1980, il voulait remplacer par un traité économique entre deux Etats unitaires reliés par une association monétaire lui permettant d'acquitter ses factures avec le dollar canadien. Depuis la victoire du non, les libéraux du Québec ont avalé des mets indigestes cuisinés à leur intention par M. Trudeau et ses conseillers juridiques, ce qui n'empêcha pas M. Ryan de confirmer son leadership, de gagner quatre partielles, de déclarer ouvertement son opposition au projet Trudeau, et de regarnir les coffres de son parti. Ceux qui sont allés le chercher pour diriger et rassembler les troupes libérales décimées par la victoire péquiste du 15 novembre 1976, savent aujourd'hui qu'ils ont eu bon nez et bon pied. Le chef libéral n'a pas la partie facile; ses alliés référendaires l'ont laissé tomber après le 20 mai avec une désinvolture que l'histoire jugera, et même si ses adversaires s'acharnent à parler de la baisse de sa popularité, il gagne toutes ses batailles avec la tranquille assurance de celui qui sait où il va, pourquoi il y va, et comment il arrivera à son but.

J'avais cru, au moment de mon élection dans Prévost en 1979, que la bataille référendaire allait balkaniser à tout jamais une province en mal de fraternité, d'unité, de grand rassemblement de toutes ses forces. Le référendum a donné lieu à des pluies d'injures, à des abus de paroles, à des calomnies, et il eut été impensable que nous nous dressions les uns contre les autres avec le sourire et la main tendue. Mais nos blessures ne furent pas mortelles, et sans cette crise dont personne au Québec ne voulait, des cicatrices se seraient fermées. Actuellement, nous sommes à nouveau divisés à cause du geste unilatéral qui menace les droits si durement acquis des provinces, mais le Québec, enfin, n'est plus seul en cause. Cette querelle constitutionnelle a réussi ce qu'aucune rencontre fédérale-provinciale n'a été capable de réaliser: elle a durci un front commun entre sept ou huit provinces qui blâment l'Ontario de troquer son respect pour sa minorité française contre l'assentiment de son gouvernement au projet Trudeau, et contre le gouvernement central qui veut imposer plutôt que proposer une révision constitutionnelle. Les affrontements contre M. Trudeau et les siens nous mènent au paradoxe suivant: sans une juste répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, le Canada deviendra le pays unitaire rêvé par sir John A. Macdonald et peut-être réalisé dans quelques années à cause de la volonté de M. Trudeau. Sir Georges-Etienne Cartier rallia les forces canadiennes-françaises de son temps autour d'un Canada des provinces et des régions et ce sera peut-être grâce à Joe Clark et à son anglophonie «western» que ce Canada survivra.

(à suivre)

hypermarché

CENTRE 2000
3195 ST-MARTIN BLVD. WEST
LAVAL

SQUARE DECARIE
6855 CLANRANALD
SOUTH OF JEAN-TALON
MONTREAL

PRIX VALABLES JUSQU'AU SAMEDI 21 FÉVRIER.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

FRUITS ET LÉGUMES

ORANGES TEMPLE
DE FLORIDE
FORMAT 80 - LA DOUZ.
1.68

CÉLERI PASCAL 49¢
DE FLORIDE
CANADA NO 1
FORMAT 24 - LE PIED

COURGETTE ZUCCHINI 79¢
DU MEXIQUE
LA LB

POMMES GOLDEN DELICIOUS 39¢
DE LA C.B.
EXTRA DE FANTAISIE
LA LB

LAITUE ROMAINE 2/ 1.00
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1 - FORMAT 24

ÉPICERIE

JUS DE LÉGUMES
E.D. SMITH
BOUT. DE 48 OZ LIQ.
1.29

ÉPICERIE

TOMATES
ORCHARD KING
CANADA DE CHOIX
BTE DE 28 OZ LIQ.
59¢

BOULANGERIE

BRIOCHES À LA CANNELLE
6/
99¢

EN HYPER SPÉCIAL

GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE
ENTIER OU DEMIE
LA LB
1.78

ÉPAULE D'AGNEAU SURGELÉE
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE
EN RÔTI - LA LB
1.18

SPÉCIAUX DE VIANDES

CÔTELETTES D'AGNEAU SURGELÉES 2.78
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE. LA LB

ÉPAULE DE PORC FUMÉ 98¢
GENRE PICNIC
LA LB

FOIE DE BOEUF EN TRANCHES 79¢
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB

CHARCUTERIE

JAMBON CUIT 2.59
TAILLEFER
LA LB

PÂTÉ DE FOIE 1.69
TAILLEFER
LA LB

SALAMI 2.49
LESTER
LA LB

POISSONNERIE

FILETS DE MORUE FRAIS 2.39
LA LB

MERLANS FRAIS 89¢
LA LB

FILETS DE MORUE FUMÉE 2.29
LA LB

SURGELÉS

TARTES À LA CRÈME 99¢
FARM HOUSE
BTE DE 12 OZ

PIZZAS AU PEPPERONI 1.89
TOTINO'S
FORMAT 4X5"
BTE DE 350 g

CHOUX DE BRUXELLES, CHOUX-FLEURS OU TIGES DE BROCOLI AU BEURRE 99¢
GREEN GIANT
BTE DE 283 g

FROMAGE COTTAGE EN CRÈME OU CRÈME SURE 89¢
LIBERTY
CONT. DE 500 mL

MARGARINE MOLLE 100% HUILE DE SOYA 85¢
LACTANTIA
BOL DE 1 LB

HUILE DE MAÏS 1.59
MAZOLA
BOUT. DE 750 mL

JUS D'ORANGE SUCRÉ OU NON SUCRÉ 1.39
F.B.I.
BOUT. DE 64 OZ LIQ.

POIS #1 ET #2 57¢
LESIEUR
CANADA DE CHOIX
BTE DE 398 mL

HARICOTS VERTS OU JAUNES 3/ 1.00
DEL MONTE
CANADA DE CHOIX -
BTE DE 10 OZ LIQ

SEVEN-UP 2.69
CARTON DE 6 BOUT. CONSIGNÉES DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS.

POIRES BARTLETT EN DEMIES 99¢
EXTRA E.U. DE CHOIX
BTE DE 28 OZ LIQ.

SOUPE AU POULET ET NOUILLES 59¢
LIPTON
BTE DE 120 g

CONFITURE DE FRAISES OU DE FRAMBOISES 2.19
KRAFT
POT DE 24 OZ LIQ.

FROMAGERIE

FROMAGE GOUDA FUMÉ 3.69
IMPORTÉ DE HOLLANDE
LA LB

FROMAGE PORT SALUT 4.39
IMPORTÉ DE FRANCE
LA LB

FONDUE SUISSE SWISSVAL 3.25
BTE DE 14 OZ

Lucille Loubier

LA DATE "MEILLEUR AVANT"

La plupart des aliments périssables préemballés dont la durée de conservation est inférieure à 90 jours, portent maintenant une date "Meilleur avant". Cette date de durabilité indique jusqu'à quand le produit conservera son **maximum de fraîcheur.** Vous éviterez d'acheter des aliments gâtés en vérifiant cette date. Elle ne veut toutefois pas dire que le produit n'est plus mangeable après. Supposons que vous achetez du lait le 10 juillet et que le contenant porte à l'indication "meilleur avant le 80 JL 15", cela veut dire que le lait sera frais jusqu'au 15 juillet 1980, pourvu qu'il soit bien conservé.

Relations Publiques: 687-7141

SAUCE POUR SANDWICH CHAUD AU POULET 2/ 79¢
ESTA
BTE DE 14 OZ LIQ.

PRÉPARATION À CRÊPES 1.19
AUNT JEMIMA
BTE DE 1 kg

CÉRÉALES ALPHA-BITS 1.49
POST
BTE DE 450 g

NOURRITURE POUR CHIENS 2/ 89¢
PEP
BTE DE 25 OZ

SIROP DE TABLE 1.49
AUNT JEMIMA
BOUT. DE 750 mL

DÉTERGENT À LESSIVE 3.19
PUNCH
BTE DE 2.4 kg

DENTIFRICE 1.69
CREST
TUBE DE 150 mL

ANTISEPTIQUE BUCCAL 1.69
LISTERMINT
BOUT. DE 500 mL

LOTION HYDRATANTE 99¢
WONDRA
BOUT. DE 180 mL

BOULANGERIE

PETITS PAINS CROUSTILLANTS
12/ 79¢

COURONNE DANOISE AUX AMANDES
PIÈCE
1.19

FONCTION PUBLIQUE

Ottawa supprime 4,000 postes dits «bilingues»

Donald Johnston

■ OTTAWA — Dans le cadre d'une révision de sa politique de bilinguisme, le gouvernement fédéral vient de supprimer 4,000 postes «bilingues» dans la fonction publique, tout en maintenant son programme de formation linguistique.

Comparaissant hier devant un comité parlementaire, le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, a en effet annoncé que le nombre des postes «bilingues» de la fonction publique serait réduit de près de 8 pour cent, passant de 56,000 à 52,000. Les postes pour lesquels on a aboli l'exigence de bilinguisme, à laquelle est attachée une prime de $800 par année, sont ceux où la langue seconde n'était que peu utilisée dans les fonctions concernées (10 pour cent ou moins du temps de travail).

Sans en préciser le nombre, le ministre a par ailleurs indiqué qu'il augmenterait le nombre de postes bilingues devant être occupés par des fonctionnaires déjà bilingues. Jusqu'à ce jour, nombre de fonctionnaires unilingues accédaient à des postes dits bilingues en s'engageant à suivre un cours de langue seconde. Soit par manque de talent ou d'intérêts, ils ne devenaient jamais bilingues et empochaient tout de même la prime. Parlant de «parasites» et de «pique-assiettes», le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles signalait que sur $38 millions de primes au bilinguisme, la moitié allait dans la poche de fonctionnaires unilingues.

«Les dispositions actuelles permettent trop facilement les ingénieux tours de passe-passe, notait M. Yalden, mais le gouvernement a la possibilité d'améliorer la situation en exigeant des employés (accédant à des postes bilingues) qu'ils possèdent les qualifications linguistiques voulues, mis à part, bien entendu, un certain nombre de grand-pères authentiques.»

Dorénavant, a annoncé hier M. Johnston, tout poste «bilingue» vacant qui a été occupé pendant au moins trois ans par un fonctionnaire unilingue devra être comblé par un employé qui satisfait à l'avance aux conditions linguistiques. Les ministères pourront décider d'eux-mêmes, sans passer comme c'est le cas présentement par la Commission de la fonction publique, de la nécessité de combler sur le champ un poste bilingue par un employé bilingue.

Formation

Le gouvernement maintiendra par ailleurs son programme de formation linguistique. On avait prévu y mettre fin en 1983, mais les statistiques démontrent que les réseaux d'education canadiens ne seront pas en mesure, «dans un avenir prévisible», de répondre aux besoins en personnel bilingue de la fonction publique fédérale.

Les critères d'accès à ce programme seront cependant resserres. Les candidats devront convaincre la Commission de la fonction publique qu'ils ont à la fois la motivation et les aptitudes à apprendre une autre langue. Les gestionnaires devront s'assurer que ces fonctionnaires «recyclés» auront effectivement l'occasion d'utiliser leurs nouvelles connaissances une fois revenus au travail.

Quant aux «grand-pères», dont parlait le commissaire Max Yalden, ils resteront à l'abri des grands desseins linguistiques du fédéralisme canadien. Les employés qui doivent prendre leur retraite dans les trois prochaines années n'auront pas droit à un cours continu de langues. Les employés âgés de plus de 55 ans ne se verront pas imposer de recyclage linguistique mais pourront quand même occuper des postes dits «bilingues». Il en sera de même pour les fonctionnaires ayant 25 ans de services.

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

La Banque de terres arables devient réalité

■ QUÉBEC — Afin de tendre le plus possible à une meilleure utilisation de chaque coin de terre cultivable au Québec et afin de permettre à plus de jeunes que par le passé d'être en mesure d'entreprendre une carrière d'agriculteur, le gouvernement avait fai adopter, il y a deux ans, la loi sur la Banque de terres arables.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a annoncé, hier, que le Conseil des ministres vient d'adopter une règlementation déterminant le mode d'opération de la Banque, et de décréter que l'Office du crédit agricole sera l'organisme desponsable de son environnement.

Une fois que la Banque des terres arables aura eu le temps de bien rôder ses programmes, elle devrait rendre des services à près de 400 bénéficiaires par année. -kNous prévoyons environ 200 transactions d'achat-vente et quelque 175 transactions de location», a avancé hier le ministre Garon.

En fait, la Banque, qui se défend déjà de vouloir concurrencer de façon déloyale l'entreprise privée, jouera principalement deux rôles: elle servira d'intermédiaire entre acheteurs et vendeurs qui ne sauraient se découvrir autrement, et entre vendeurs désirant être payés comptant et acheteurs ne disposant pas sur le champ de la somme voulue.

Rappelant que l'époque de la colonisation est bien révolue et que nous sommes dans une époque ne laissant que quatre choix aux aspirants-agriculteurs (achat, location, location avec option d'achat ou location avec bail emphytéotique), le ministre Garon a soutenu que la Banque des terres arables aura «un impact certain sur la relève agricole, et va permettre d'éviter qu'un jeune ayant démontré les connaissances et la compétence voulues et ayant élaboré un projet rentable, puisse être exclu de la profession agricole seulement parce qu'il n'a pas toute la marge de manoeuvre financière nécessaire pour traverser la période critique du démarrage.»

Ainsi, sn aspirant-agriculteur pourra louer de la Banque des terres arables une ferme d'une valeur marchande de $150,000 pour $7,250 par année. Les dispositions de la loi prévoient que le locataire pourra devenir propriétaire, s'il le désire, après un certain nombre d'années, mais il lui sera également loisible de demeurer locataire pendant toute sa carrière d'agriculteur.

Le ministre Garon a refusé de fournir quelques indications que ce soient au sujet du nombre d'acres de terres arables que la Banque pourrait éventuellement acquérir.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

DES APPAREILS ET DES MEUB

OFFRE SPÉCIALE
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
4 BRÛLEURS

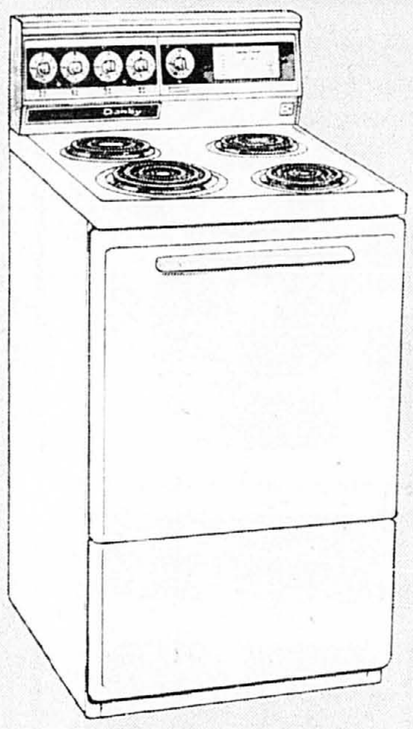

Commande à réglage infini
porte de four et éléments amovibles
prise pour appareil ménager
lampe témoin
largeur 22 ½»

ÉCONOMISEZ: $60.06
$199
tant qu'il en restera

CENTAINE D'AUTRES APPAREILS MÉNAGERS RÉPUTÉS À PRIX RÉDUIT

LE

CENTRE 2000
boul. Saint-Martin ouest, Laval
sortie 9 de l'Autoroute des Laurentides

LEON

HEURES D'OUVERTURE: Lundi-mercredi: 9h-18h
jeudi-vendredi jusqu'à 21h
samedi: 9h-17h

CLIENTÈLE

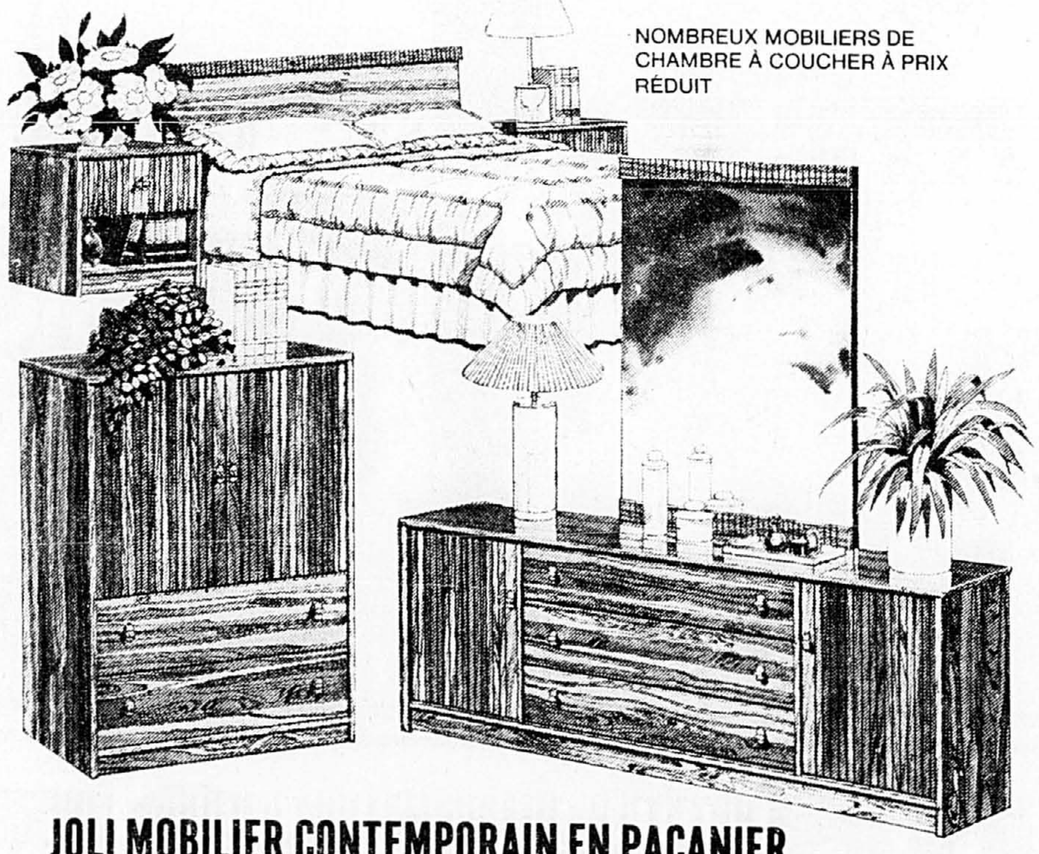

NOMBREUX MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER À PRIX RÉDUIT

JOLI MOBILIER CONTEMPORAIN EN PACANIER VEINE, 3 PIÈCES, OFFERT À BAS PRIX

Lignes modernes très audacieuses au joli fini pacanier travaillé. Résistant aux taches, aux auréoles et à l'humidité. L'ensemble comprend une commode triple 66"x18"x30", 1 miroir vertical 32"x42", 1 chiffonnier avec porte 36" x 48". Tête de lit assortie.
Table de nuit en sus, $83.74 chacune

$527

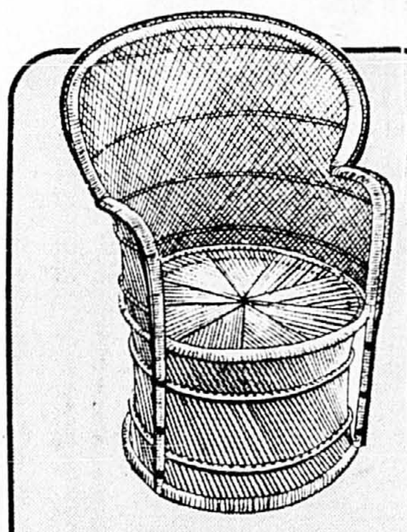

FAUTEUIL IMPORTÉ EN ROTIN, DOSSIER EN ÉVENTAIL
Très beau partout
$38.62

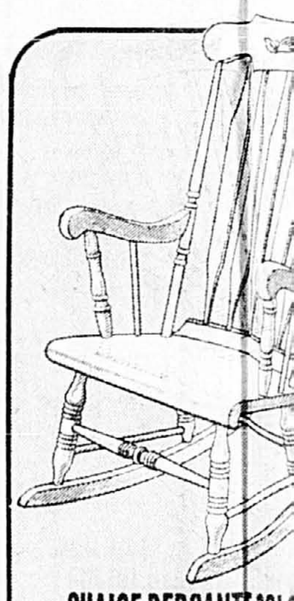

CHAISE BERCANTE COL
DOSSIER À BARREA
Bois massif, fini é
$59.9

ÉCONOMISEZ

TABLES DE STYLE TRADITIONNEL AU CHOIX

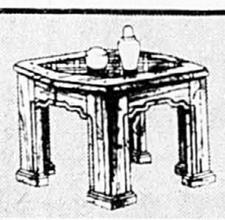

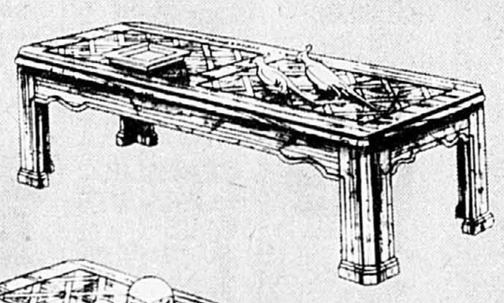

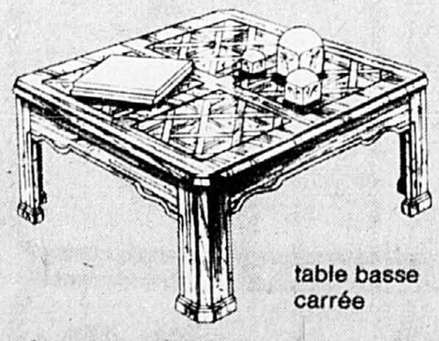

table basse de salon ou table d'appoint
$94.73
$107.14
table basse carrée

Vaste choix de tables très actuelles. Entièrement en bois, joli fini pacanier, dessus en marqueterie. Un ensemble vraiment exceptionnel, offert à un prix également exceptionnel.

• PAYEZ ET EMPORTEZ
• LIVRAISON EN SUS DANS LES 48 HEURES

UN ENSEMBLE ÉLÉGANT E

Ce mobilier allie l'élégance au confort. coussins de siège sont réversibles et re coussins de dossier, dont huit beige L'ensemble comprend un canapé de bras) de 58 pouces.

LE DROIT À L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS EN SASKATCHEWAN

La Cour suprême rejette la requête des parents francophones de Vonda

■ OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a rejeté hier une requête d'un groupe de parents francophones de Saskatchewan cherchant à obtenir des autorités scolaires de la province l'extension de l'enseignement en français.

Les commissaires de l'école Providence, de Vonda, près de Saskatoon, avaient demandé au plus haut tribunal au pays la permission d'en appeler de jugements d'instances inférieures, qui ont refusé de reconnaître leur droit d'amener une commission scolaire à recommander au ministre de l'Éducation de prolonger de la 10e à la 12e année l'enseignement en français, actuellement disponible de la maternelle à la 9e année.

Le président de la Commission scolaire de Vonda, M. Liguori Leblanc, a déclaré à la presse, après le jugement, que «ce refus est très décevant et qu'il contribuera à assombrir davantage un avenir peu brillant pour l'ensemble des bfransaskois et du Canada français».

«Cette décision confirme ni plus ni moins que les Fransaskois n'ont aucun droit à une éducation en français.

«À l'heure du débat constitutionnel, nous lançons un cri d'alarme à tous les membes de la Chambre des communes à Ottawa, qui entament cet après-midi le débat final sur la révision de la constitution», a dit M. Leblanc.

Il a expliqué que pour qu'on consacre l'égalité des francophones au Canada anglais avec les anglophones du Québec, il faudra amender le projet de résolution constitutionnel de manière à assurer le droit absolu à l'éducation en français, le contrôle des commissions scolaires homogènes et l'imposition du bilinguisme officiel à toutes les provinces anglophones.

Il n'est pas d'usage pour la Cour suprême de donner les motifs de ses décisions sur les requêtes en permission d'en appeler.

Les parents de l'école Providence en sont venus à demander qu'on étende le programme de français, après que la commission scolaire de Saskatoon-East eut annoncé qu'on ne donnerait plus le cours de français Aberdeen, à 13 kilomètres de Vonda, où les élèves de l'école Providence pouvaient continuer leur secondaire après la 9e année.

En septembre 1980, on comptait neuf élèves prêts à s'inscrire au programme de français en 10e année à l'école Providence; sept d'entre eux ont finalement dû opter pour l'école anglaise, tandis que les deux autres se sont inscrits au Collège Mathieu, de Gravelburg.

Frigon nommé délégué du Québec au Venezuela

■ Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, vient d'annoncer la nomination de M. Gérard Frigon au poste de délégué du Québec au Venezuela en remplacement de M. Christian Latortue nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie, du Commerce et Tourisme.

Agé de 49 ans, M. Frigon a exercé diverses fonctions auprès du conseil exécutif, notamment celle de conseiller spécial de 1968 à 1973 et de secrétaire général adjoint de 1973 à 1976. Il a également été sous-ministre des Communications de 1976 à 1978 et des Affaires culturelles de juin 1979 à novembre 1980.

M. Frigon occupera ses nouvelles fonctions à Caracas à compter du 16 mars.

UBLES À PRIX INCROYABLES!

LES RABAIS DE FÉVRIER

LE HEUREUSE DEPUIS 1909

ÉCONOMISEZ $40
GRAND FAUTEUIL BASCULANT
$114.38
Recouvert d'un joli vinyle et d'un tissu olefine marron.
Entièrement rembourré de mousse.
3 positions.
Tant qu'il en restera

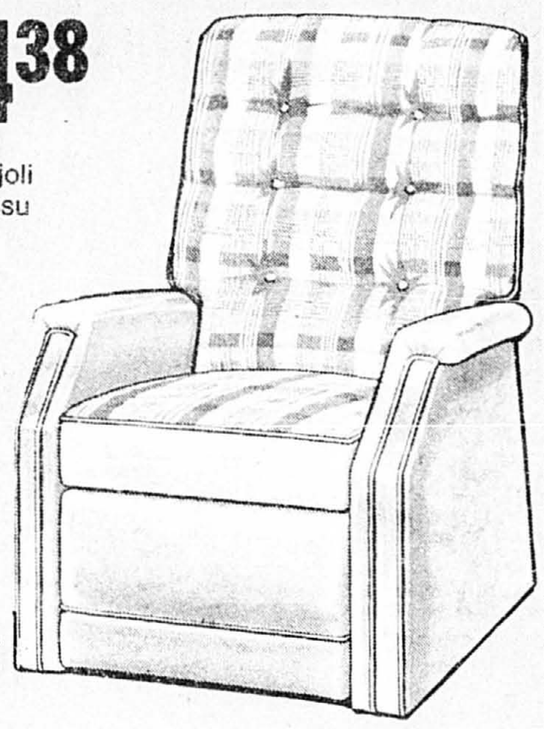

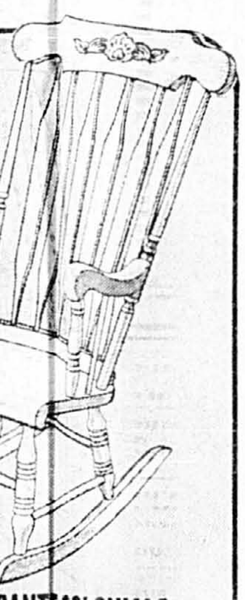

CANTE COLONIALE,
R À BARREAUX
sif, fini érable
$97

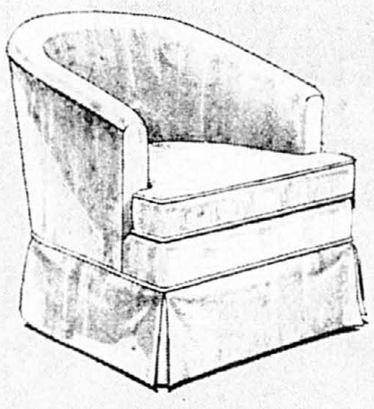

FAUTEUIL ENVELOPPANT
ÉCONOMISEZ $39.62
$67
Tant qu'il en restera

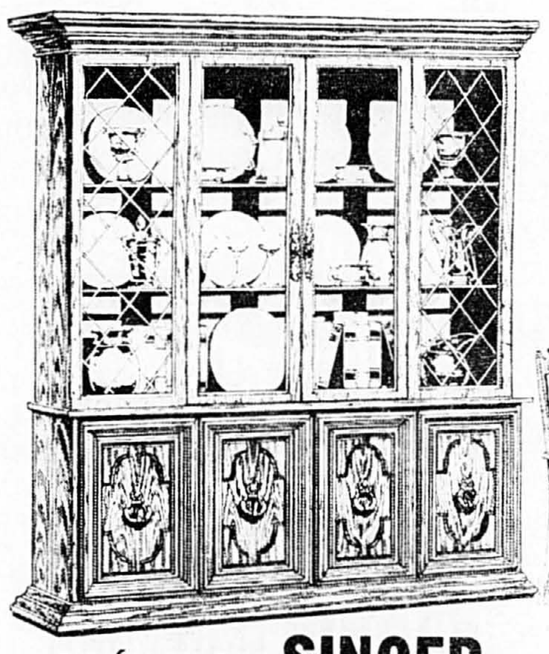

SALLE À MANGER TRADITIONNELLE,
9 Pièces

CRÉATION SINGER
une salle à manger de grande qualité dans les plus beaux bois massif et bois de placage. Joli fini pacanier, très bien travaillé. L'ensemble comprend 1 buffet 62" x 17" x 25", 1 vaisselier 61" x 16" X 52" avec étagères en verre et éclairage, 1 table ovale à tréteaux avec dessus plaqué 42" x 62, avec rallonges: 76". 4 chaises à dossier haut et 2 fauteuils.
$1,696.96

ISEZ $188.61
NT ET CONFORTABLE
f ort. Il est en tissu olefine beige. Les
es et rembourrés de mousse. Il y a douze
beige et quatre de couleur contrastante.
é de 90 pouces et une causeuse (un
$497
Tant qu'il en restera

GARANTI 3 ANS (pièces, main-d'oeuvre, service à domicile)

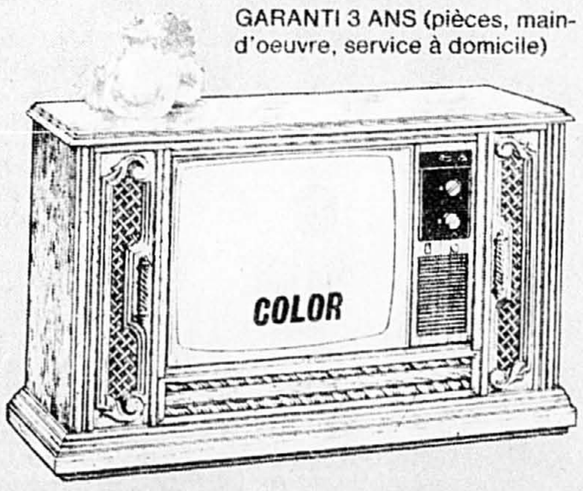

TÉLÉVISEUR COULEUR QUASAR
TÉLÉVISEUR CONSOLE 26", STYLE À L'ANCIENNE
Meuble de style méditerranéen, très élégant. Moulures imposantes, panneaux grillagés avec incrustations torsadées et feuilles sculptées. Roulettes en retrait. Châssis Service Miser avec Super Module.
$798.86

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION
LPS®

UN COURS FAIT SUR MESURE
L.P.S. vous offre des cours dans les villes suivantes; Montréal, Laval, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Granby, Sorel, Joliette et Québec.
ANGLAIS/ESPAGNOL
I) Cours individuels III) Cours Capsule®
II) Cours en groupe
LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)
Permis du Ministère de l'Éducation No 370524 (culture personnelle)
Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part).
Montréal 878-2821 Québec 529-0331
autres villes 1-800-361-5408
(directement et sans frais)

$10,000
Une récompense de $10,000 sera donnée à quiconque aura aidé au recouvrement de cathodes de nickel volées
Suite à un vol perpétré au 300, rue du Canal, Montréal, le 11 février 1981, une remorque plate-forme de 45 pieds immatriculée pour la province de Québec B 2-1545, sur laquelle étaient chargées 28 palette de barils de couleur bleu moyen contenant des cathodes de nickel sont disparues. Chaque palette pèse approximativement 1,500 lb. Les pièces de cathodes de nickel mesurent 4" x 4" chacune et peuvent être identifiées par leur apparence particulière; un côté lisse, l'autre côté étant rugueux. Au cas où seulement une partie de cette cargaison serait retrouvée, la récompense sera diminuée proportionnellement. Tous renseignements permettant le recouvrement de cette marchandise seront traités de manière strictement confidentielle.
Communiquez avec:
International Adjusters Ltd., 90 John St., New York
Jour: M. Roberts (212) 233-7060
Montréal
Jour: M. Richards (514) 843-8886
Soir: (514) 679-7275

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 18 FÉVRIER 1981

LES PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

Vent de folie chez les communistes

— 4 —

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

■ PARIS. — On croyait avoir tout vu cette dernière année au Parti communiste: l'alignement total de Georges Marchais sur Moscou (Afghanistan, défense, etc...) les manoeuvres délibérées pour empêcher à tout prix une victoire socialiste depuis la fin du mois de décembre. On sait maintenant que la direction communiste ne reculera devant rien pour tenter de placer son candidat à l'élection présidentielle: même pas l'exploitation, dans un style digne de l'extrême droite, d'anathèmes racistes ou «Law and order».

On sentait le courant monter depuis un moment. Cette fois on est dans une campagne systématique et la question des travailleurs immigrés est désormais l'un des thèmes principaux de la campagne de Marchais. Des arguments et des méthodes que les petits partis d'extrême droite n'osent pas utiliser.

L'automne dernier, Marchais s'était déjà prononcé pour l'arrêt total de l'immigration. Il y a déjà plus de trois millions d'étrangers dans le pays, et 1.6 million de chômeurs. Revendication compréhensible et surprenante à la fois: le problème du chômage et de l'immigration est réel, mais le gouvernement a déjà pratiquement «gelé» le nombre de travailleurs immigrés. Pourquoi alors revenir sur un sujet classé, au risque de stimuler les instincts racistes plus ou moins latents de la population, en particulier chez les ouvriers? Mais ce n'était qu'un début.

Le 24 décembre dernier, des militants communistes menés par le maire communiste de Vitry — banlieue est de Paris — attaquent au bulldozer et saccagent un foyer d'immigrés où un organisme gouvernemental vient de reloger trois cents ouvriers maliens de leur foyer précédent dans la banlieue voisine de Saint-Maur, qui avait été déclaré insalubre.

Argument invoqué: les banlieues est — communistes — ont une population immigrée trop nombreuse, parfois deux fois plus que les municipalités «bourgeoises» ou aisées.

Pourquoi s'en prendre aux victimes ?

«Nous sommes contre cette concentration qui équivaut à la création de ghettos, et nous voulons que l'immigration soit équitablement répartie», disent les communistes. Certes le problème est réel: il y a plus de travailleurs algériens à Sarcelles qu'à Neuilly. Mais, d'une part, le gouvernement a entrepris depuis quelques années de corriger cette situation: les nouveaux foyers sont répartis avec plus d'équité. Admettons que les déséquilibres restent importants: est-ce une raison pour aller couper l'eau, l'électricité, casser les fenêtres dans ce foyer malien, la veille de Noël par dessus le marché? Bref s'en prendre non aux responsables mais aux victimes?

Sur le coup, on a cru à une «bavure», un excès de zèle. Erreur. C'était le début d'une grande offensive. Quelques jours plus tard, Marchais et tous les dirigeants communistes viennent publiquement appporter leur soutien au maire de Vitry. D'autres maires communistes annoncent leur intention de stopper l'immigration. Un tel limitera à 15 p.c. le nombre de places réservées aux enfants de travailleurs immigrés dans les colonies de vacances de la municipalité. Tel autre décide de fermer un foyer d'accueil. A Rennes, les conseillers communistes s'opposent à la construction d'un centre culturel et religieux musulman (avant de faire marche arrière).

Une mauvaise foi caricaturale

Tenant une assemblée électorale dans un quartier parisien où se sont installés beaucoup de réfugiés du Sud-Est asiatique, Marchais parle d'un «Hong Kong sur Seine».

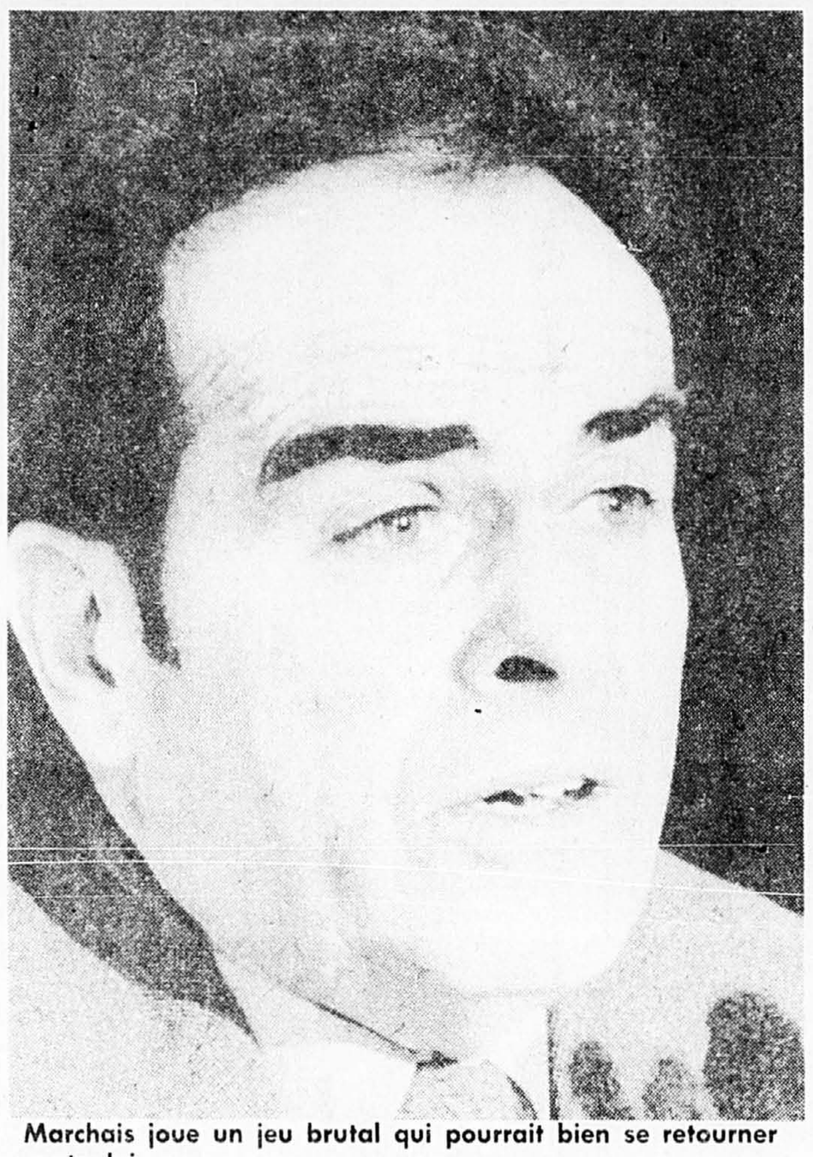

Marchais joue un jeu brutal qui pourrait bien se retourner contre lui.

Le 7 février dernier, c'est l'apothéose (en attendant mieux). Après avoir nommément accusé dans un tract une famille marocaine (en bloc — 9enfants) de se livrer au trafic de drogue, les militants et le maire communistes de Montigny appellent la population à manifester ce samedi-là sous les fenêtres de son appartement. La manifestation est ratée (80 personnes), et suscite une réprobation monstre, aussi bien de la part des socialistes que des associations de défense des citoyens. Ni dans le tract ni dans les déclarations ultérieures le maire de Montigny n'apporte la moindre preuve sur la culpabilité de cette «famille de trafiquants» (un père ouvrier, des enfants dont plusieurs en bas âge). Mais toute la direction communiste fait bloc. Avec une mauvaise foi caricaturale. le PC accuse ceux qui protestent de «défendre les gros bonnets de la drogue». Au commissariat de police, on affirme n'avoir rien contre la famille en question. En fait la seule pièce au dossier est la lettre de dénonciation d'une voisine — algérienne et d'ailleurs analphabète — avec qui les K. sont en mauvais terme.

On doit hospitaliser la mère. La fille aînée est molestée par une bande d'adolescents du quartier. On doit retirer les autres enfants de l'école et les K. se préparent à déménager. Au milieu de l'indignation générale, l'ambassadeur du Maroc tient une conférence de presse et dénonce violemment le Parti communiste. Malgré l'odieux de la manoeuvre, qui ressemble à un appel au lynchage, Marchais n'en démord pas: au thème de l'immigration il vient d'ajouter celui de la drogue, «un problème dramatique contre lequel les autorités et les policiers ne font rien».

Sous le délire de cette campagne transparaît la stratégie électorale: on ne cherche plus à rassurer, à séduire les cadres, les classes moyennes ou même les intellectuels. Désormais, le PCF se replie sur sa «base de classe» et ne compte plus que sur son électorat naturel — ouvrier — pour obtenir un bon résultat le 26 avril prochain: vaste programme puisque guère plus de 30 ou 35 p.c. des ouvriers votent communiste. Pour Marchais il s'agit donc désormais, en jouant uniquement des sentiments d'insécurité dans les banlieues, du racisme latent et d'un certain moralisme de concurrencer les thèmes les plus réactionnaires de la droite auprès des travailleurs.

Puisque l'union de la gauche, la politique d'ouverture, de libéralisation, n'a pas profité au PCF (il n'a rien perdu non plus), on essaie «autre chose». Quelque chose qui ressemble à ce qu'un commentateur appelait du «national-populisme», et que marie étrangement l'alignement sur Moscou et, en France, l'exaltation du moralisme (pour le sport, contre la drogue...), le chauvisme antiallemand, l'appel aux instincts racistes.

Marchais joue un jeu brutal

Un virage si brutal qu'il ne peut pas ne pas laisser de traces pour de longues années: comment imaginer, après de pareils débordements, une collaboration entre socialistes et communistes? Sur le plan syndical, graves conséquences également, puisque la CGT, la centrale la plus importante et communiste, est composée en bonne partie de travailleurs immigrés, ceux-ci occupant une bonne partie des emplois manuels dans la grande industrie. Pour faire gagner des voix à Marchais, on risque à terme d'affaiblir le pilier principal qui fait la force du PC.

Marchais joue un jeu brutal qui pourrait bien se retourner contre lui.

Non seulement des militants par centaines — intellectuels ou autres — quittent le parti, et le mécontentement gagne beaucoup de permanents, mais encore le pari actuel de la direction semble catastrophique sur le plan électoral.

Le PCF a rarement présenté un candidat à l'élection présidentielle estimant avec raison que la personnalisation et la polarisation du scrutin autour de 2 candidats principaux le desservent électoralement. Avec un électorat qui stagne autour de 20 p.c. des voix, Marchais croyait pouvoir, avec cette campagne démagogique à outrance — et grâce à la division des voix de la gauche non communiste du fait des «petits candidats» — devancer Mitterrand au premier tour. Rêve un peu fou. Aujourd'hui, il se contente de viser la fameuse barre symbolique des 20 p.c. — un peu ou beaucoup au-dessous, ce serait une défaite historique. Or actuellement, il semble courir au désastre. Les sondages lui accordent tout au plus 17 p.c. des voix, le dernier en date le créditant de 14 p.c. seulement. En jouant la carte du «national-populisme», Marchais se déshonore aux yeux de l'opinion publique. Mais le pire, c'est que ce sera peut-être en pure perte: beaucoup de boue remuée, mais aussi beaucoup de votes en moins.

DEMAIN: Chirac l'outsider.

SOUS DES DEHORS PARFOIS SIMILAIRES

Les politiques linguistiques du PQ et du PLQ pourraient s'entrechoquer

Marc Laurendeau

(collaboration spéciale)

■ Observant à distance les positions prises par le gouvernement péquiste et le Parti libéral du Québec, à propos de modifications qui pourraient être faites à la Loi 101, la population pourrait en venir à la conclusion que les deux principales formations ont des objectifs similaires. Après tout, le député libéral chargé du dossier de l'éducation, M. Georges Lalande, s'efforce de limiter les changements que son parti apporterait à la Charte du français, notamment quant à l'accès des immigrants à l'école anglaise au Québec. De son côté, le ministre de l'Education et parrain de la Loi 101, le docteur Camille Laurin, laissait entendre récemment que certains articles de la Charte du français pourraient être modifiés au cours d'un second mandat du gouvernement péquiste. Cette apparence de rapprochement n'est peut-être qu'illusoire.

Les modifications que compte apporter le ministre Laurin semblent, à ce stade, assez secondaires. Il envisage de libéraliser la disposition qui contraint les professionnels à suivre des cours de français et à réussir les examens dans cette matière (le «livre rouge» contient une proposition analogue mais plus précise). Des amendements de détail pourraient être apportés quant aux exigences de la Loi 101 sur la publicité. En comparaison, le «livre rouge» du PLQ vise à transformer quelque chose de beaucoup plus fondamental: l'accès à l'école anglaise publique.

En effet, la Loi 101 garantissait que tous les immigrants, sans exception, enverraient leurs enfants à l'école française et que leur descendance pourrait ainsi s'intégrer à la vie de la majorité francophone. Pour les Québécois de langue française, il s'agissait non seulement de compenser la baisse de la natalité mais de ne pas financer eux-mêmes, par leurs taxes (à travers un réseau d'écoles publiques), leur propre engloutissement culturel.

Le chef du PLQ, M. Claude Ryan, s'efforce de dissiper les frayeurs à ce sujet. Il rappelle qu'en 1867, la population francophone était de 79 pour cent au Québec et qu'en 1976, avant l'adoption de la Loi 101, elle était de 81 pour cent, selon des études démographiques. Sans doute faut-il faire remarquer ici que le poids du Québec diminue, par rapport à l'ensemble canadien; représentant autrefois 28 pour cent de la population du Canada, le Québec se dirige vers les 23 pour cent. Les francophones hors Québec, qui représentaient autrefois une part considérable de la population canadienne (notamment au Manitoba), sont en voie d'assimilation galopante.

Le «livre rouge» du PLQ préconise l'accès à l'école anglaise pour tous les immigrants de langue maternelle anglaise. Le député de Maisonneuve, M. Georges Lalande (dont la base électorale est francophone et sensibilisée au nationalisme), s'oppose à cette disposition et, disant ne pas vouloir susciter «deux classes d'immigrants», a prétendu remplacer la «clause universelle» par ce qu'il croyait être la «clause Canada». Il a suggéré, en somme, de réserver l'école anglaise aux enfants des seuls citoyens canadiens de langue maternelle anglaise. En réalité, la proposition Lalande, comme des commentateurs perspicaces l'ont souligné, sème la confusion, n'établit qu'une distinction futile et temporaire et n'empêche pas que se créent deux classes d'immigrants. Car une fois qu'un immigrant de langue maternelle anglaise aurait reçu sa citoyenneté canadienne, au bout de quelques années, il aurait la possibilité d'envoyer ses enfants à l'école anglaise. A l'opposé, un immigrant grec n'aurait pas ce privilège.

Une proposition des libéraux de l'Estrie

La mécanique de la Loi 101 a ceci d'intéressant qu'elle requiert que les parents aient fait leurs études en anglais au Québec. Une véritable «clause Canada» exigerait que les parents, pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école anglaise, aient reçu leur instruction en anglais au Canada. Les militants libéraux de l'Estrie ont compris cela et ont adopté une proposition qui amende le «livre rouge» dans un sens plus logique et significatif que la résolution de M. Georges Lalande. Celui-ci s'est d'ailleurs rangé à la nouvelle formulation. Reste à savoir si cette dernière recevra l'aval du Conseil général et du chef du parti. En substance, il s'agit de la même «clause Canada» que le gouvernement Lévesque faisait miroiter aux autres provinces à St-Andrews. Détail très important, néanmoins: le PLQ abandonnerait un important pouvoir de négociation en n'exigeant pas que la clause fasse l'objet d'un accord de réciprocité, c'est-à-dire d'engagements d'autres gouvernements provinciaux qui faciliteraient de la même manière l'accès à l'école française.

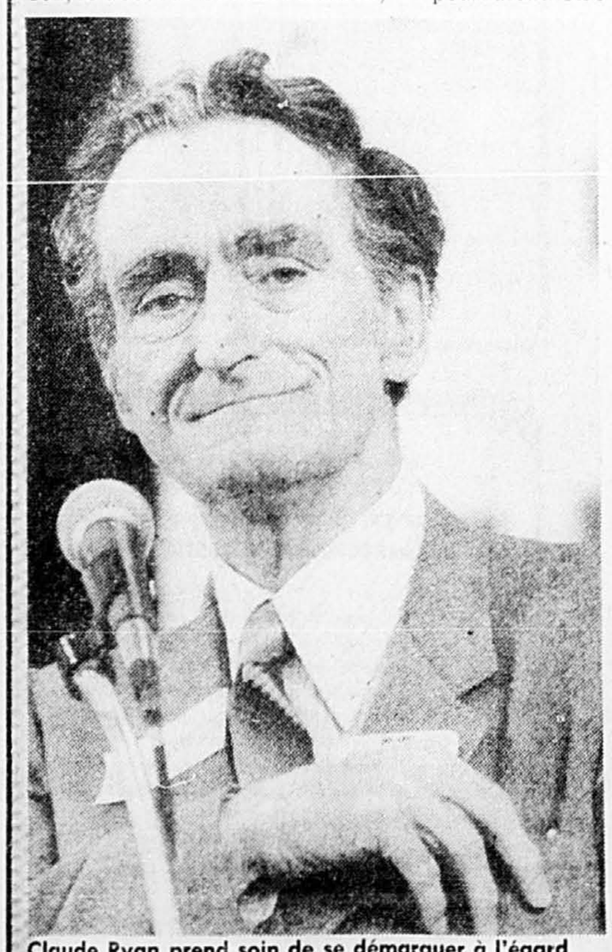

Claude Ryan prend soin de se démarquer à l'égard des positions les plus extrémistes prises dans son parti en ce qui regarde la Charte du français.

Le ministre Camille Laurin laisse entendre que certains articles de la loi 101 pourraient être modifiés au cours d'un second mandat du gouvernement péquiste.

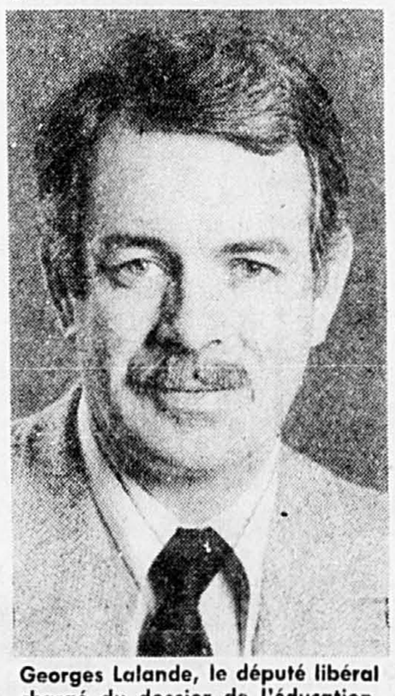

Georges Lalande, le député libéral chargé du dossier de l'éducation, s'efforce de limiter les changements que son parti apporterait à la Charte du français.

Ryan tient à se démarquer

Le chef du PLQ, M. Ryan, prend soin de se démarquer à l'égard des positions les plus extrémistes prises dans son parti. En fin de semaine, il disait que le bilinguisme intégral est impensable au Québec et qu'on ne saurait mettre l'anglais sur un pied d'égalité avec le français au Québec. Toutefois, autant M. Ryan tolère la dissidence de M. Georges Lalande, autant il laisse de la corde aux nostalgiques du libre choix. Les délégués du West-Island votaient en faveur d'une proposition assez voisine du libre choix en fin de semaine. Mme Joan Dougherty, qui a longtemps défendu cette conception, sera candidate. Mais on peut douter que cette position puisse triompher au sein du PLQ. Car elle n'a pas l'assentiment du chef. Mais celui-ci prend soin de ne pas effaroucher la clientèle électorale favorable au libre choix. Cela lui est d'autant plus facile que l'UN a renoncé à courtiser les anglophones, comme elle y était parvenue en 1976.

Pour Camille Laurin, la politique linguistique sera l'un des enjeux de la prochaine élection. A vrai dire, tout dépend de la position ultime qu'adoptera le PLQ. Si cette dernière est assez voisine de celle du gouvernement péquiste et si le PLQ ne prend pas, sur ce sujet, une attitude très combative, c'est la vision économique et constitutionnelle des deux principales formations qui sera décisive. Mais cela n'est pas assuré. La question linguistique demeure la seule qui suscite un débat véritablement corsé au sein du PLQ. Elle risque fort d'attirer l'attention.

Un couple poursuit l'hôpital St-Luc et un médecin pour $850,000

■ Une femme de Saint-Jean-sur-Richelieu, hospitalisée le 3 avril 1980 à l'hôpital Saint-Luc pour connaître la cause de sa stérilité, cause qui ne fut pas découverte, intente une poursuite en dommages-intérêts de $748,000 contre l'hôpital et le

GEORGES LAMON

docteur Paul A. Deslippes, un anesthésiste, tandis que son mari réclame $102,000 pour lui.

Mme Lise Tremblay, mariée en 1975, désirait des enfants mais elle semblait stérile. Le 3 avril, elle est hospitalisée à Saint-Luc. Elle veut que les médecins découvrent la cause de cette stérilité et trouvent les moyens d'y remédier.

Au cours d'une anesthésie générale pour permettre une hystéroscopie et une laparoscopie, prélèvements qui ne devaient durer qu'une quinzaine de minutes, Mme Tremblay a éprouvé des difficultés respiratoires et est finalement restée 14 jours dans le coma. L'anesthésie avait été faite par le Dr Deslippes.

Au sortir de ce coma, elle devint temporairement rigide et épileptique. Mme Tremblay obtint son congé de l'hôpital le 10 juillet 1980.

Dans sa poursuite, Mme Tremblay allègue qu'avant son hospitalisation, elle était en excellente santé, travaillait comme secrétaire et était plutôt sportive. Aujourd'hui, elle marche difficilement en plus d'être épileptique. Elle souffre aussi de déficience neurologique organique. Elle prétend ne plus pouvoir exercer un emploi rémunérateur à la suite «de l'incurie et de la négligence de l'hôpital et de l'anesthésiste».

Mme Tremblay, qui dit avoir eu des problèmes d'intubation et de ventilation alors qu'elle était sous anesthésie, prétend que l'anesthésiste aurait dû la réveiller et la soigner rapidement et qu'à cause de sa lenteur à réagir, l'hypoxie dont elle a souffert sous anesthésie a dégénéré en oedème cérébral.

Selon elle, l'hôpital a sa part de responsabilité dans cette affaire car l'établissement avait «imposé au docteur Deslippes un trop grand nombre de salles d'opération à surveiller en même temps».

Mme Tremblay réclame donc des dommages-intérêts de $390,000 pour incapacité partielle permanente; $18,000 pour incapacité totale temporaire; $100,000 pour les douleurs et inconvénients et $240,000 pour le paiement d'une aide domestique, soit, au total, $748,000.

Quant au mari de Mme Tremblay, Gaétan Clermont, il réclame $100,000 pour perte de vie maritale et $2,000 de dépenses diverses, soit $102,000.

SHYLOCK ET TENTATIVE DE MEURTRE

Trois-Rivières: policier arrêté

■ TROIS-RIVIERES (PC) — La région de la Mauricie a été vivement secouée, hier, par une brochette de révélations incriminant au premier chef un sergent-détective de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, Denis Leclerc, âgé de 40 ans, arrêté à son domicile dans la nuit de mardi relativement à une affaire de prêt usuraire (shylocking) et de tentative de meurtre sur la personne d'une jeune femme de la région du nom de Gilberte Légaré.

Le nom du policier Denis Leclerc avait surgi devant les tribunaux l'automne dernier. Il avait alors effectué des réparations à l'un de ses immeubles sans permis. Il fut reconnu coupable et dut payer l'amende. Peu de temps après, soit le 15 novembre, un incident survenait alors que des coups de feu étaient tirés en pleine nuit vers une résidence où se trouvait le chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières, Me Jean Méthot. Il semble qu'à partir de ce moment, on ait eu des doutes concernant le sergent-détective Leclerc. Celui-ci fit dès lors l'objet d'une minutieuse enquête.

Puis, dans la nuit de dimanche dernier, une jeune femme était retrouvée baignant dans son sang sur le bord de l'autoroute 55 non loin de Saint - Etienne - des - Grès. Elle aurait été sauvagement battue par des individus. Il s'agirait d'une histoire reliée à un «shylocking». C'est alors la Sûreté du Québec qui prit enquête en main. Moins de 24 heures plus tard, la SQ faisait irruption au domicile trifluvien du sergent-détective Leclerc et le mettait sous arrêt. Du même coup, un autre individu était coffré, soit René Pothier.

Les inspecteurs Jacques Genest et Normand Rouette ont tous deux résumé les faits des dernières heures en l'absence du directeur Guy Paul Simard, retenu par des cours à l'Institut de police de Nicolet.

13,75% par an.

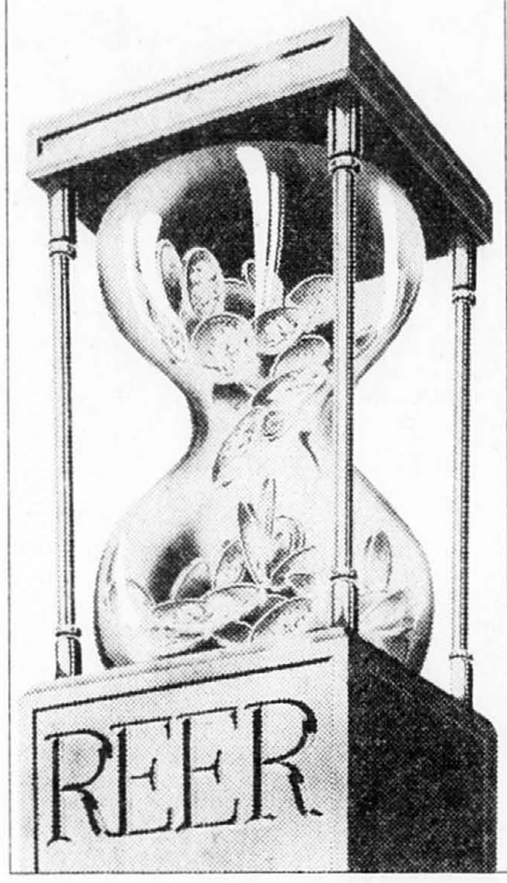

Notre dépôt à terme invariable: un vrai de vrai REER!

Grâce à notre dépôt à terme invariable, votre argent ne perd jamais son temps. Vous y cotisez pour la durée de votre choix: un, deux, trois, quatre ou cinq ans. Et pendant tout ce temps, nous vous garantissons le taux du jour du dépôt.

Par exemple, pour les placements à un an, nous versons actuellement 13,75% d'intérêt. Cet intérêt vous est versé chaque année. Il se compose chaque mois et se compare au meilleur taux que nous consentons sur l'épargne.*

En plus, vous n'avez pas de frais d'administration à payer.

En passant, saviez-vous que nous accordons des taux de faveur sur les prêts personnels? Profitez-en donc pour cotiser le maximum permis à votre REER!

Ne perdez pas une minute! Venez dès aujourd'hui vous renseigner sur notre dépôt à terme invariable.

Chez nous, votre argent ne perd pas son temps.

Trust National

Trust National. Nous veillons sur vos intérêts.

Le taux d'intérêt indiqué peut être modifié sans préavis.
*Taux fixe chaque mois. L'intérêt est calculé sur le solde mensuel minimum.

Enfin!

LA RELAXATION TOTALE

Évitez les mauvaises postures avec ce lit particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires.

N'oubliez pas que vous passez le tiers de votre temps au lit.

S'adapte et se transforme à votre gré.

• Vous pouvez également lire ou regarder la télévision dans un confort exceptionnel!

Disponibles aux grandeurs suivantes:
36x74
39x80
54x80
60x80
72x84

Brochure gratuite

Regent St-Pierre Inc.
C. Martin Jr. & Cie
4338, rue Saint-Denis, Montréal H2J 2K8
849-2407
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... TEL.:.....
PROV..... CODE.....

Découpez cette annonce pour un $10 de rabais

VENTE FINALE DE VÊTEMENTS EN PEAU DE MOUTON ET CUIR
4 JOURS SEULEMENT

Jeudi, vendredi samedi et dimanche seulement

Super suède prêt-à-porter ou fait sur mesures, choix de couleurs

Pour dames Manteaux pleine longueur en peau de mouton	à partir de $325	Pour hommes Paletots d'auto en peau de mouton	à partir de $245	Colletts en chat sauvage	$35
Pour dames Manteaux d'auto en peau de mouton	à partir de $245	Pour hommes Vestons «Bomber» en peau de mouton	à partir de $125	Blazers super suède pour dames rég. $325	pour $275
Pour dames Manteaux de cuir pleine longueur	à partir de $135	Pour hommes Paletots d'auto en cuir	à partir de $149	Manteaux super suède pleine longueur. rég. $675	pour $425
Pour adolescents vestons en cuir grandeur 5-13	$65	Pour hommes vestons de cuir	à partir de $99	Jupes super suède rég. $225	pour $175
Pour dames Vestes en peau de mouton	$85	Pour hommes Vestes en peau de mouton	$85	Blazers super suède pour hommes rég. $495	pour $350

MONTRÉAL PEAU DE MOUTON ET CUIR LTÉE

3575, boul. St-Laurent
3e étage, Suite 302
Tél.: 843-7190
Du lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi — vendredi 9h30 à 21h
Samedi — dimanche 9h30 à 17h

CHARGEX VISA

ATLANTIQUE

GARANTIT* La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidelite pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE* La difference si vous trouvez votre televiseur couleur ou chaine haute fidelite Atlantique moins cher chez tout autre detaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE* Tout element de votre chaine haute fidelite Atlantique pour un modele plus avance durant les 30 jours suivant l'achat.

harman/kardon

• RÉCEPTEUR HK350i
AM/FM Stéréo, 20 watts RMS par canal
• TABLE TOURNANTE TECHNICS
Semi-auto., ent. par courroie, Cartouche de qualité incluse
• HAUT-PARLEURS CERWIN VEGA
50 watts, 2 voies

Détail $1173.44 ATLANTIQUE $999.95

FISHER

• RÉCEPTEUR RS-250
AM/FM Stéréo, 50 watts RMS par canal
• TABLE TOURNANTE TECHNICS
Semi-auto., ent. par courroie
Cartouche de qualité incluse
• HAUT-PARLEURS CERWIN VEGA
65 watts, 3 voies

Détail $1483.44 ATLANTIQUE $1289.95

RCA

ECONOMISEZ $100 INSTANTANEMENT
VET450
Le magnetoscope à cassette SelectaVision de 6 heures avec programmation de 14 jours et télécommande à trois fonctions

YAMAHA

• AMPLIFICATEUR INTÉGRÉ A-760
80 watts RMS par canal, .01% D.H.T.
• SYNTONISATEUR T-760
AM/FM Stéréo, lecture digitale
Mise en mémoire des stations préferées
• TABLE TOURNANTE P-550
Automatique, entrainement direct
Cartouche de qualité incluse
• ENCEINTES ACOUSTIQUES JANIS, 90 watts, 3 voies

Détail $1847.30 ATLANTIQUE $1499.95

SANYO — M9920 — RADIOCASSETTE — $189.95

AUDIOTECHNICA — ATH-1 — CASQUE D'ECOUTE — $39.00

Panasonic — AC/DC RQ-2107A — ENREGISTREUSE A CASSETTES — $49.95

Panasonic — RF-537 AM/FM, AC/DC — RADIO PORTATIVE — $39.95

Emerson — P3755A AM/FM — RADIO PORTATIVE — $19.95

DISCWASHER — — NETTOYANT — $24.95

Panasonic — RX-1450 AM/FM — RADIOCASSETTE — $119.95

*POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODELES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS

6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN
253-8880
Sortie Lacordaire
(Entre Lacordaire et Langelier)

70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHÂTEAUGUAY Centre regional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIERE Galeries Jonquière
JONQUIERE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LÉVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
MONTREAL Centre d'achat Forest
MONTREAL Galeries d'Anjou
MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Place Alexis-Nihon (niveau du metro)
MONTREAL Place Alexis-Nihon (3e etage)
MONTREAL Place Bourassa
MONTREAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTREAL 6060 boul. Metropolitain est
MONTREAL Place Ontario
MONTREAL Place Versailles
MONTREAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUEBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUEBEC Galeries de la Canardiere
QUEBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROCK FOREST Plaza Forest
ROSEMERE Galerie des Mille-Iles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galerie St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ILES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180 rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65 rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIERES Centre les Rivieres
TROIS-RIVIERES O. 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TEAC • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO-PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN •

NOTES POLITIQUES

La bisbille dans Ste-Anne fait retraiter un candidat prestigieux

■ Le Parti libéral de **Claude Ryan** a perdu une excellente chance d'avoir un candidat fort prestigieux dans le comté de Sainte-Anne. **Marcellin Tremblay,** président de la compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada, a en effet décliné l'invitation qui lui avait été faite par les dirigeants du PLQ, et ce, même après avoir rencontré le chef du PLQ. C'est sans doute à la suite de la bisbille qui existe au sein des troupes libérales de cette circonscription qu'il a pris la décision de s'abstenir de faire le saut en politique active comme il le souhaitait depuis plusieurs années. **M. Tremblay** a cependant rencontré les membres de l'exécutif local, a-t-il souligné hier à LA PRESSE, au cours d'une conversation téléphonique. Après cette rencontre, il a alors compris qu'il n'était pas le bienvenu et que l'on désirait un candidat qui réside dans le comté, ce qui n'est pas son cas.

Marcellin Tremblay

Claude Morin

Thérèse Lavoie-Roux

Critique financier

A l'âge de 58 ans, après un bref séjour au ministère des Finances, à Ottawa, en 1945, il a poursuivi une brillante carrière dans le domaine de l'assurance. Cette situation en faisait un candidat idéal pour un **Claude Ryan** toujours à la recherche d'un critique financier à la suite de la démission du député d'Outremont, **André Raynauld.** D'ailleurs, **M. Tremblay,** même avant que le PQ ne prenne le pouvoir, s'était attaqué aux politiques économiques véhiculées par **René Lévesque.** En 1973, il avait aussi attaqué de front à la fois le chef du gouvernement et le ministre des Finances **Jacques Parizeau** sur la gestion des finances publiques. Et il avait aussi déclaré que l'étatisation de l'assurance-automobile était un premier pas vers la nationalisation de toute l'industrie de l'assurance, et notamment celle relative à la vie, car les péquistes «voudront mettre la main sur les «actifs» administrés par les compagnies».

Un comté réservé

Par ailleurs, l'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, a confirmé à LA PRESSE que ce comté était effectivement «protégé», et que la direction avait décidé, du moins pour le moment, de ne pas y tenir d'assemblée de mise en candidature. Il a ajouté que cette décision avait été prise au moment où l'on ne comptait pas 3 p.c. de la population électorale dans l'association libérale de Sainte-Anne. C'est une règle du parti, selon lui. Depuis la décision prise l'automne dernier, a-t-il ajouté, la situation a cependant évolué, mais il y avait eu effectivement des irrégularités dans la vente des cartes de membres. En théorie, a précisé Pierre Bibeau, le comté est «réservé», mais en pratique, on ne sait pas encore ce qui peut se produire. Le PLQ a donc décidé de «laisser mûrir les choses».

ro de téléphone était celui d'un conseiller municipal de Verdun, Jean-Paul Bélisle, qui aurait décidé de se présenter comme candidat indépendant si la situation ne changeait pas. Ce dernier a affirmé à LA PRESSE, hier, au téléphone, qu'il ne connaissait pas l'auteur de ce communiqué et qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter comme candidat indépendant. Cette situation un peu loufoque confirme les propos de Pierre Bibeau à l'effet que la situation est loin d'être limpide dans ce comté, et que même les membres de l'exécutif changent d'avis selon les circonstances.

Ce comté est actuellement représenté à l'Assemblée nationale par le péquiste Jean-Marc Lacoste.

Le PLQ trouve enfin un candidat contre Morin

Après avoir approché directement pas moins d'une dizaine de personnes pour être candidat libéral dans Louis-Hébert contre le ministre des Affaires intergouvernementales, **Claude Morin,** le PLQ a enfin déniché la perle rare. C'est **Mme Michèle Rousseau-Méthot** qui a décidé de se porter volontaire pour affronter **M. Morin.** Il est fort à parier qu'elle sera élue à l'unanimité lors de l'assemblée de mise en candidature qui doit avoir lieu dans cette circonscription, laquelle n'a pas été «réservée» pour un candidat prestigieux par la direction du parti. **Claude Morin,** cet ancien conseiller politique des quatre derniers premiers ministres du Québec avant la prise du pouvoir par le PQ en 1976, avait obtenu lors de cette élection une confortable majorité de plus de 9,000 voix. D'ailleurs, lors du référendum, le PQ avait obtenu une majorité de 1,200 voix dans Louis-Hébert. Tout comme dans les comtés de Vanier et celui de Montmorency, représentés à l'Assemblée nationale par **Jean-François Bertrand** et par le ministre **Clément Richard,** le PLQ, a confié une source, n'entend pas dépenser d'énergies inutiles pour déloger ces représentants péquistes.

Candidat du PQ dans l'Acadie

Dans le comté de l'Acadie, c'est **Jean-Paul Martel** qui a été désigné à l'unanimité comme porte-couleurs du PQ en vue des prochaines élections. Agé de 44 ans, ce dernier occupe un poste de cadre à la direction de l'environnement d'Hydro-Québec. Il fera la lutte au député libéral **Thérèse Lavoie-Roux.**

2,000 militants mécontents

D'un autre côté un communiqué a été émis à l'effet que 2,000 militants libéraux du comté étaient mécontents de la présente situation et exigeaient une assemblée de mise en candidature. Le communiqué était signé par Robert Raymond et le numé-

Jacques Bouchard

Axworthy sommé de faire sa réforme en trois semaines

■ OTTAWA (PC) — Un groupe de pression féministe a donné hier au ministre Lloyd Axworthy, chargé du statut de la femme, trois semaines pour annoncer les détails d'un plan de réforme du rôle du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

Si M. Axworthy ne présente pas ce plan d'ici là, les femmes en question — qui se sont intitulées Comité ad hoc des femmes canadiennes — menacent d'exiger sa démission et de mener campagne contre lui à travers tout le pays.

La veille, M. Axworthy avait refusé, comme elles le lui demandaient, de démissionner, mais il avait admis que l'heure était venue de réformer le conseil, nommé et financé par le gouvernement.

Au cours du weekend, elles avaient organisé une conférence à laquelle des centaines de femmes avaient assisté, pour exiger des amendements au projet de la charte des droits insérée par le gouvernement fédéral dans son projet de réforme constitutionnelle. Elles avaient également exigé une réforme du conseil et la démission du ministre.

Cette conférence était organisée en remplacement de celle qui avait été différée par le conseil, pour faire droit à une demande de M. Axworthy, qui estimait qu'elle risquait de gêner le gouvernement à la veille du débat final (commencé mardi dernier) aux Communes sur le projet constitutionnel fédéral.

Simpsons MD

CONCOURS BEAUMARK CHEZ SIMPSONS

Le tirage d'un appareil Beaumark a eu lieu le 2 février. Voici le nom du gagnant de chaque magasin Simpsons:

Centre-ville:	Mme Rita Leary, Montréal.
Fairview:	M. Richard P. Panetta, Ville Mont-Royal.
Anjou:	Mme Claudette Chassé, Sorel.
Laval:	Mme Christiane Fortier, Laval.
St-Bruno:	M. Daniel Bergeron, Ste-Julie.

Toutes nos félicitations!

Simpsons MD

Rabais $2

Casaque 100% polyester

Prix ord. Simpsons 7.99 5.99

Casaque en soyeux polyester très confortable et facile d'entretien! Vous aimerez la porter avec un pantalon sport ou une jupe. Modèle boutonné, poches plaquées et ceinture à nouer. Imprimés variés dans les tons de bleu, or, rouille ou brun. Tailles moyennes 10 à 18; taille forte 40.

Rayon 617, au sous-sol, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 20%

Vente de collants «Cover Girl»

Maintenant jusqu'au 28 février

Modèle 4000 — Collant ordinaire. Culotte et pointes renforcées. Beige, épice ou taupe. Taille unique.

Modèle 4010 — Collant entièrement diaphane. Pointes invisibles. Beige, cassonade, «sun gleam», gris perle ou vanille. Taille unique pour 5'0-5'7" (110-150 lb).

Prix ord. Simpsons 1.50 ch. 1.19 ou 3/3.49

Modèle 5010 — Collant à culotte de maintien en nylon/spandex. Pointes invisibles. Petite: 4'10" - 5'2" (90-110 lb), moyenne: 5'2" - 5'4" (110-130 lb), élancée: 5'4" - 5'6" (130-150 lb), très élancée: 5'6" - 6'0" (150-190 lb). Beige, taupe, cassonade ou gris fumée.

Prix ord. Simpsons 2.50 ch. 1.99 ou 3/5.89

Modèle 5210 — Collant taille Queen. Culotte renforcée. Pointes invisibles. A (165-190 lb), B (190-225 lb), C (225-260 lb), D (plus de 260 lb). Beige, épice, «sun gleam» ou gris fumée.

Prix ord. Simpsons 2.25 ch. 1.79 ou 3/5.29

Tous les collants ont un gousset doublé coton.
Rayon 229, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, rue Fairmount, Montréal

- reconnu d'intérêt public
- membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
- mixte avec programmes et examens du ministère.

PENSIONNAT
Au primaire:
à Longueuil (270 places)
et au secondaire
à Montréal (132 places)

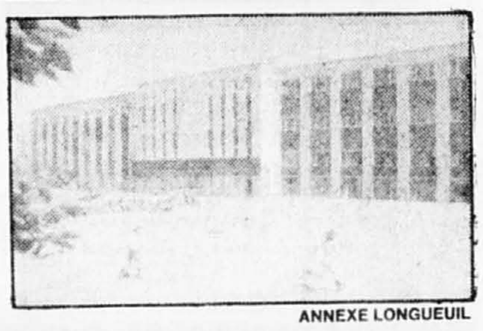

ANNEXE LONGUEUIL

EXAMEN D'ENTRÉE EN SECONDAIRE 1
LE SAMEDI 21 FEVRIER de 9h30 à 12h
Communiquer avec le secrétariat ou se présenter avec le bulletin au
185 OUEST, RUE FAIRMOUNT (metro Laurier)

Autres inscriptions:
— **PRIMAIRE** 1re à 6e année (Longueuil, Montréal ou Cartierville)
— **SECONDAIRE** II, III, IV, V (Sur présentation du bulletin)
— **COLLÉGIAL** I et II (Session d'hiver 1981 — Janvier à juin)
Préparation au DEC (Diplôme d'Études Collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires
— Sciences de la santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues

À TITRE D'INFORMATION
— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves canadiens-français (2,500 environ)
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la province de Québec
— Le Collège Français est un des rares collèges privés où les cours sont décloisonnés avec promotion par matière.
— Le Collège Français assure, avec ses autobus scolaires, le transport à des prix très abordables.

Le Collège Français transmet les inscriptions à l'académie d'art lyrique et dramatique de Montréal *(Yoland Guérard)*

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES:
• Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Basile, Saint-Hubert, Montréal rue Fairmount • Sainte-Julie, Saint-Bruno, Longueuil, Montréal rue Fairmount • Brossard, Lafleche, Greenfield Park, Montreal rue Fairmount • Préville, Saint-Lambert, Lemoyne, Montréal rue Fairmount • Sainte-Thérèse-en-Haut, Lorraine, Vimont, Bois-des-Filion • Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothée, • Ville de Laval, Saint-Vincent-de-Paul • Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Montréal.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
272-0754 272-1455 272-3848 274-9401

Manille en liesse accueille le pape

■ MANILLE (AFP) — Arrivé hier matin à Manille dans une atmosphère enthousiaste, Jean-Paul II a mené tambour battant son premier jour de visite sur la terre des Philippines, alternant réceptions officielles, messe, visites à des communautés religieuses et bains de foule.

C'est une capitale en liesse qui a accueilli le Saint-Père dès son arrivée à l'aéroport, où il a été salué par le président Marcos et son épouse, tous les évêques d'Asie et le corps diplomatique. Tout au long de la journée, une foule colorée estimée à plus d'un million de personnes où jeunes et enfants dominaient agitant fleurs, ballons, branches de palmier, a acclamé le saint-père, au milieu des flonflons d'orchestres locaux, tandis que danseurs et jongleurs improvisaient des spectacles.

Dès son arrivée, le Saint-Père a rappelé le caractère pastoral de sa visite, soulignant que son but premier était la béatification du Philippin Lorenzo Ruiz, martyrisé au 17e siècle au Japon avec seize autres missionnaires.

Après avoir visité pendant une heure le sanctuaire de Notre-Dame du bon secours, et avoir déclaré devant plus de deux mille religieuses que «seul l'amour peut transformer les coeurs» Jean-Paul II a célébré une messe à la cathédrale de Manille. Il y a rappelé son message du Puebla, au Mexique: «Les prêtres ne sont pas des militants sociaux ou politiques».

Après un bref repos à la nonciature, le Saint-Père a été reçu par le président Marcos au palais présidentiel de Malacanang. Alors qu'une foule de dignitaires du régime se pressaient autour de lui avec enthousiasme et s'agenouillaient pour baiser son anneau, le pape a pris un enfant de la chorale dans ses bras et l'a embrassé.

Pas de manifestations

Sans faire aucune allusion à la levée, le 17 janvier, de la loi martiale dans le pays, le Saint-Père a rappelé que «tout État n'existe que pour le service de l'homme et la protection de sa dignité». Il a exprimé l'espoir que les dirigeants philippins oeuvreraient à dépasser l'injustice et la pauvreté. Au peuple philippin, Jean-Paul II a demandé de témoigner devant le monde de la foi chrétienne qui est la sienne depuis le 16e siècle.

A l'issue de sa visite au palais, le Saint-Père s'est rendu à la villa San Miguel, résidence de l'archevêque de Manille, où il a rencontré, avant de dîner avec eux, 103 évêques philippins et 40 autres venus d'Australie, d'Afrique et d'Asie, les exhortant à répandre la parole du Christ en Asie. Peu avant, il avait dû, pour des raisons de sécurité, abandonner sa limousine noire pour un bus climatisé accueillant la vingtaine de personnes de sa suite immédiate.

Si les manifestations annoncées par certains éléments chrétiens de gauche pour réclamer la justice sociale n'ont pas eu lieu, en revanche la visite du pape a suscité une polémique entre la hiérarchie catholique et les autorités, qui reprochent à l'Eglise de tirer tout le profit d'une visite dont elles supportent tous les frais.

Le gouvernement a indiqué qu'il avait engagé des dépenses équivalant quelque $1,5 million, pour la construction d'autels et la mise en place du dispositif d'accueil. Il a regretté que le trajet du pape ait privilégié des zones de misère et de conflit. Le cardinal Sin, chef de l'Eglise philippine, a quant à lui remarqué que le Saint-Père n'était pas venu en touriste mais en visite pastorale. Il a souligné qu'il ne fallait pas interpréter ce voyage comme un aval au gouvernement de la loi martiale.

Cette polémique, notent les observateurs, s'inscrit dans le cadre des antagonismes déjà anciens entre le pouvoir et l'Eglise nationale, qui avait pris ouvertement position en 1975 contre la loi martiale. Le président Marcos a déclaré mardi, peu après avoir reçu le Saint-Père, que ce dernier était profondément soucieux de l'attitude de certains chrétiens libéraux soutenant la violence dans leur but de libération chrétienne.

Tentative d'agression contre Jean-Paul II

■ MANILLE (AP) — Un jeune homme, portant une longue chevelure, s'est détaché de la foule aujourd'hui à l'Université de Santo Tomas, et a tenté d'agresser le pape Jean-Paul II. Il en a été empêché par les forces de sécurité, ont déclaré des témoins.

L'homme aux cheveux longs qui a également été vu sur les écrans de la télévision semblait être armé d'un long couteau.

Le souverain pontife venait de terminer le discours qu'il adressait à des dizaines de milliers d'étudiants de l'Université de «Sprawling», un des plus importants centres du catholicisme aux Philippines lorsque son agresseur présumé s'est élancé vers le podium où il se trouvait.

Au paravant, au moins sept personnes avaient été hospitalisées et plusieurs autres blessées à la suite d'une bousculade au moment de l'arrivée du pape Jean-Paul II à l'Université de Santo Tomas.

Les personnes blessées ont été piétinées alors qu'une foule estimée à un demi-million de personnes, débordant le service d'ordre, se précipitait vers les grilles de l'université pour tenter d'apercevoir le pape.

Rien ne doit primer sur les droits de l'homme, dit le pape

■ MANILLE (AP, UPI) — Faisant allusion au fossé qui sépare le gouvernement de Ferdinand Marcos du clergé catholique des Philippines hier, le pape Jean-Paul II a déclaré au cours d'une rencontre avec le président, rencontre télédiffusée en direct, que rien ne pouvait justifier que l'on ne respecte pas les droits de la personne, même dans les situations exceptionnelles.

Il s'agirait, selon des porte-parole de l'Eglise catholique romaine, de l'intervention la plus importante du pape en faveur du respect des droits et libertés.

Jean-Paul II a précisé encore plus sa pensée en disant que même quand la sécurité de la nation est menacée, le respect des droits de la personne ne devait pas être mis de côté.

«Un gouvernement existe pour servir les humains et pour protéger leur dignité, a dit le pape en s'adressant au président Marcos. Il ne peut prétendre vouloir assurer le bien du peuple quand il ne respecte pas les droits fondamentaux de chacun.»

Ferdinand Marcos est au pouvoir depuis 16 ans dans les Philippines. Les huit dernières années, il a régné sous la loi martiale qui n'a été levée que le mois dernier.

Faisant apparemment allusion à la fin de l'application de la loi martiale, le pape a dit que les initiatives récentes semblent être le signe que l'avenir s'améliorera puisque le gouvernement a confiance que le peuple prendra sa part de responsabilité dans la construction d'une société qui a soif de paix et de justice et protégera les droits de chacun.

Cherchant pour sa part à diminuer l'effet de la déclaration du pape, le président Marcos a dit que le conflit entre l'État et l'Eglise n'était pas très grave et qu'il sera facile à régler.

En sortant du palais présidentiel pour se rendre à la résidence du représentant du Vatican, une jeune femme parente d'un prisonnier politique a réussi à se frayer un chemin dans la foule rassemblée le long de la rue, pour remettre au pape une lettre. Dans cette lettre, Jean-Paul II était mis au courant que 28 détenus politiques faisaient la grève de la faim pour protester contre ce qu'ils appelaient leur détention injustifiée depuis la levée de la loi martiale.

Par ailleurs, s'adressant plus tôt dans la journée aux prêtres et évêques rassemblés à la cathédrale de Manille pour l'accueillir, le pape n'a pas épargné de critiques l'aile gauche de l'Église des Philippines qui lutte contre le président Marcos.

Reprenant les principes qu'il avait exposés au clergé du Brésil, le pape a dit que tous les prêtres devaient respecter la hiérarchie de l'Église et éviter de se mêler de politique. «Vous êtes prêtres et religieux, a-t-il dit. Vous n'êtes pas des hommes politiques ou des représentants du pouvoir temporel.»

Simpsons MD

Machine à écrire électrique «Brother»

Prix Simpsons

319.98

Machine à écrire portative «Correct-O-Riter II» à ruban-cartouche... vos doigts n'ont plus à toucher le ruban! Chariot 12" avec retour électrique. Touche pour marche arrière à répétition, touche pour réglage du tabulateur. Clavier bilingue 88 caractères, 3 touches électriques à répétition, touche de sélection, Caractère Pica. Peut être utilisé avec ruban une couleur/correcteur (inclus) ou ruban 2 couleurs. Mallette de luxe. Modèle 4812.

Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 1/3

Skis de fond ou alpin

Quelle que soit votre préférence, ski de fond ou ski alpin, voici une bonne occasion pour vous équiper à bas prix! Nous offrons une vaste sélection de skis de marques réputées telles que: «Dynastar», «Fischer», «Olin», «Rossignol»... ils vous donneront l'allure d'un champion! Formats et modèles pour les débutants aussi bien que pour les professionnels... pour les jeunes comme les adultes! Venez chez Simpsons dès aujourd'hui et épargnez!

Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Lunettes de ski alpin

Rabais 2.99. Lunettes de soleil «Uvex Snow King» à lentille unique pour champ de vision accru et protection contre les rayons ultra-violets.

Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Prix ord. Simpsons 9.98

6.99

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf avis contraire).

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE EN THANATOLOGIE

L'Université du Québec à Montréal est heureuse d'ouvrir pour la deuxième fois, à l'automne 1981, le **Certificat de second cycle en Thanatologie**, destiné aux praticiens de la santé et des services sociaux intervenant auprès des malades de tous âges, des mourants et/ou de leur entourage.

Les médecins, infirmier(e)s, psychologues, travailleurs sociaux, agents de pastorale, etc. désirant réfléchir sur les dimensions socio-culturelle, économique et psychologique liées à la mort et développer de meilleures approches relationnelles et thérapeutiques, peuvent présenter leur candidature à ce certificat de trente crédits offert à temps partiel. En plus d'une expérience minimale de **deux ans** dans des milieux concernés par le mourir, ils devront détenir un diplôme de premier cycle ou l'équivalent; s'ils ne possèdent pas ce diplôme, l'expérience pertinente pourra être considérée. L'accès à ce programme de formation professionnelle est limité à 30 étudiants par année.

Les personnes intéressées doivent s'adresser au **Service de l'Admission du bureau du Registraire, à 282-3121 ou au 400 de la rue Ste-Catherine est, à Montréal,** et y présenter leur demande d'admission **avant le 15 avril 1981.**

Pour plus de renseignements sur l'orientation du programme, veuillez communiquer avec Luce Des Aulniers, directrice du certificat à 282-4518.

Université du Québec à Montréal

Un fort mouvement se dessine en faveur du leadership de Joe Clark

■ OTTAWA — La sollicatation se poursuit auprès des délégués au congrès conservateur de la fin de février qui doit décider de l'avenir politique du leader Tory Joe Clark.

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau de d'Ottawa)

Hier, c'est le député de Perth aux Communes et ancien ministre responsable des relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, qui a fait parvenir une lettre aux délégués, les priant de confirmer le mandat de M. Clark à la tête du parti. M. Jarvis soutient qu'il est vital pour l'avenir du parti et du pays que Joe Clark reçoive un fort vote de confiance de la part des délégués. Il inclut à son envoi une brochure qu'il dit avoir préparée avec d'autres partisans de M. Clark, et faisant état des arguments en faveur du maintien du chef actuel à son poste. On y écrit que M. Clark a toutes les qualités nécesseires à un leader, qu'il a réussi à unifier le parti et à y attirer de nouveaux talents, qu'il a de l'expérience de deux campagnes électorales et que, «par-dessus tout, il est combatif». On lui attribue la désaffection de la population vis-à-vis les projets constitutionnel et énergétique du gouvernement Trudeau.

La brochure a été publiée par «Un comité de Canadiens en faveur de Joe Clark».

L'initiative de M. Jarvis n'a rien de surprenant si l'on tient compte du fait qu'il a appuyé M. Clark ouvertement jusqu'à maintenant. Elle démontre toutefois une fois de plus l'intensité de la lutte qui se livre actuellement au sein du parti autour du leadership du chef conservateur.

En attendant les résultats de ce suspense, les dirigeants de CBC ont eu eux aussi à trancher un dilemme touchant M. Clark et le congrès conservateur. Leur problème: comment diffuser le discours du cehf tory devant les délégués et la divulgation des résultats du vote, sans priver les téléspectateurs de la populaire émission «Dallas», ce romansavon où les querelles familiales prennent autant, sinon plus d'intérêt, que les chicanes internes des partis politiques. On a finalement décidé de diffuser le discours de M. Clark en direct, puis de passer à «Dallas» dont l'heure normale de diffusion (22h) a été avancée à 21h30, puis de revenir ensuite chez les conservateurs pour le résultat du vote.

«C'est la première fois, depuis que nous changeons l'heure de diffusion de Dallas depuis que Kristan a tiré sur J.R.», a reconnu un responsable de CBC...

Mexico: prises d'otages dans une université

■ MEXICO (UPI) — Un groupe d'individus armés de mitraillettes a investi hier les bureaux administratifs de la plus grande université du Mexique, menaçant de tuer un nombre indéterminé d'otages si la police tentait d'intervenir.

L'agence de nouvelles mexicaine Notimex précise qu'au nombre des otages se trouve Leopoldo Silva, le secrétaire personnel du directeur de l'université, Octavio Rivero Serrano.

Dans un bref communiqué, les terroristes, dont le nombre n'a pas été précisé, ont fait savoir qu'ils avaient effectué cette opération pour étayer une demande qu'ils feraient connaître «très bientôt».

L'institution en question, l'Université autonome nationale, située dans le district sud de Mexico, compte approximativement 60,000 étudiants dans la capitale même et dans ses campus provinciaux.

Des représentants de la police mexicaine ont survolé l'université à bord d'un hélicoptère, mais aucun agent n'a été déposé sur les lieux, la loi interdisant à la police de pénétrer sur le terrain des universités du pays.

«Les libéraux: de parfaits déracinés quand il s'agit du Québec», dit Lévesque

■ (PC) — «Les libéraux sont de parfaits déracinés quand il s'agit du Québec... de simples numéros purement carriéristes qui ne sont là pour manigancer leur promotion personnelle et faire avancer leur «Me, myself and I»...»

Le premier ministre René Lévesque a violemment dénoncé hier le Parti libéral du Québec qu'il a accusé une nouvelle fois de représenter les intérêts de l'Establishment anglo-saxon.

Prenant la parole à l'occasion du lancement de la campagne de financement du Parti québécois dans la circonscription montréalaise de Maisonneuve, M. Lévesque a soutenu qu'à l'exception de M. Claude Ryan, le PLQ était essentiellement formé du «même vieux gang qui nous a mis dans le pétrin avant 1976».

«La notion de liberté individuelle que défendent avec tant d'acharnement les libéraux s'apparente à la liberté du renard qui entre dans le poulailler...»

Pour lui, le Parti libéral est toujours dominé par le «bataillon du West-Island», soient les représentants des circonscriptions cossues de l'ouest de la métropole.

Aux prochaines élections, a-t-il dit, les Québécois auront le choix entre le renforcement de la direction prise par leur gouvernement depuis 1976 ou le risque de s'affaiblir de nouveau sous les libéraux.

«Il faut prendre tranquillement notre place de majorité dans tous les coins de la vie collective du Québec», a-t-il continué.

Résumant le projet social péquiste, trop souvent taxé de social-démocratie de modèle européen, le premier ministre a souligné que le PQ cherchait à instituer «étape par étape» l'égalité des chances pour tous les Québécois.

«L'égalité absolue est bien sûr impossible à atteindre, tout le monde n'a pas la même santé, le même talent ou la même énergie, mais si l'on veut multiplier les chances il faut également tenir compte de droits collectifs.»

L'émancipation de l'individu passe par celle de la collectivité.

M. Lévesque a expliqué que l'accession de son parti au pouvoir avait permis à l'État québécois de se libérer des chaines qui le liait à des puissances occultes via «ce mariage malsain en coulisse des fond privés et des fonds publics».

Un hommage

«Il n'y a pas une société démocratique au monde qui ait assaini à ce point les moyens de financement des partis politiques.»

Il a rendu hommage à l'ancien député de Maisonneuve, M. Robert Burns, celui qui a piloté le projet de loi sur la réforme électorale, au cours duquel on retrouvait la législation sur le financement des partis politiques.

Il a formulé l'espoir que son parti remportera 70 ou 72 des 122 circonscriptions québécoises au prochain scrutin.

L'objectif de la campagne de financement populaire du Parti québécois est de $3 millions.

Huit à seize ans de prison pour quatre trafiquants de drogue

■ Quatre individus, reconnus coupables de trafic de 7,49 livres de drogue qualifiée de «dure» et connue sous le nom de PCP ou «Angel Dust», ont écope, hier, de peines d'emprisonnement de 8 à 16 ans.

GEORGES LAMON

Michel Maruska, Francis Thomas, Kurt Grabowski et Lorenzo Dissalvo ont été condamnés respectivement à 16, 13, 15 et 8 ans de prison, même s'ils étaient passibles de l'emprisonnement à perpétuité.

C'est en avril dernier que les accusés avaient été appréhendés par des membres de l'escouade des drogues de la Gendarmerie royale du Canada, dans un laboratoire clandestin situé au sous-sol d'un immeuble de la rue Saint-Jacques, à deux pas de la tour de la Bourse.

Quant au cinquième accusé dans cette affaire, William Bradley, âgé de 33 ans, un chimiste qualifié par le juge Benjamin Breenberg de «général» du complot et même du trafic, il a obtenu la permission durant ce procès tenu devant jury, de subir un procès séparé.

Selon les enquêteurs de la GRC, la quantité de drogue saisie dans l'immeuble aurait pu être écoulée sur le marché noir et rapporter plusieurs millions de dollars.

FIDUCIE DU QUÉBEC
EN GRÈVE
pour une période indéterminée

PARCE QUE:

—Nous n'avons pas eu d'augmentation depuis avril 1979;

—Nous devons vivre, nous «bien-vêtir», et sourire pour le Service à la clientèle avec un salaire de famine;

—Nous devons attendre pendant des semaines qu'on remplace un employé;

—Nous devons souvent faire l'ouvrage de 2 postes, sans diminuer notre propre productivité;

—Nous nous voyons refuser des promotions parce que l'employeur ne respecte pas l'ancienneté la plupart du temps;

—Nous voulons que l'employeur respecte et reconnaisse pleinement notre syndicat.

C'EST ÇA! LA «COOPÉRATION» BIDON DU MOUVEMENT DESJARDINS!

Syndicat des Employé(es) de la Fiducie du Québec
U.I.E.P.B. Local 57
Tél.: 875-6430

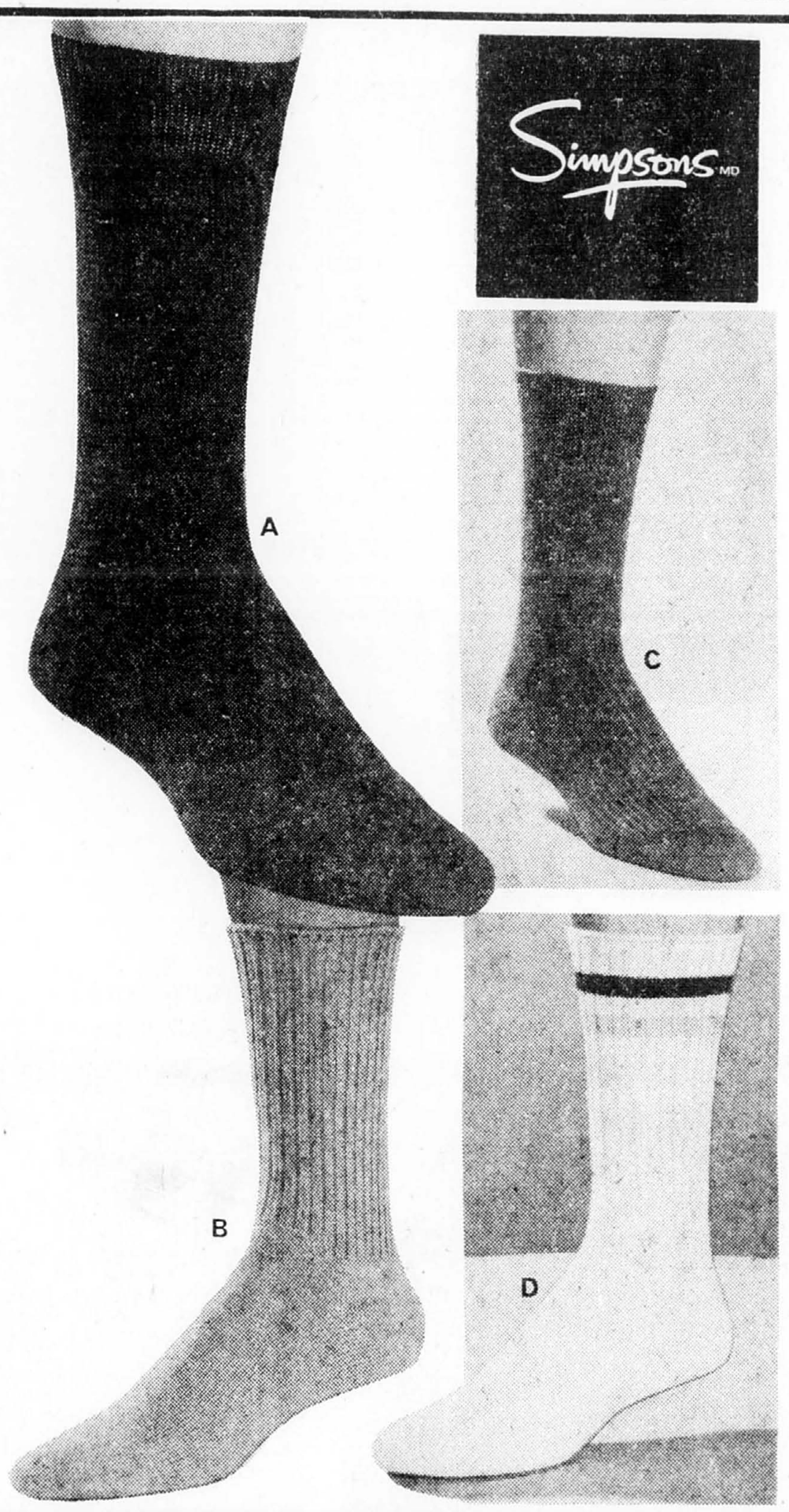

Simpsons MD

Rabais 21% à 26%

Chaussettes «Harvey Woods» de confection canadienne pour hommes

Si vous pensez confort aux pieds... pensez d'abord à Simpsons! Nous vous offrons ces superbes chaussettes à des rabais vraiment remarquables! Modèles A, B et C à pointure unique; modèle D disponible dans les pointures suivantes: 10½, 11, 11½, 12. Tous sont lavables à la machine.

A. Chaussettes «Kroylon» 60% laine «Kroy»/40% nylon à semelles coussinées. Brun, marine, gris, chameau ou bleu.
Prix ord. Simpsons 6/$21 — **6/16.50**

B. Chaussettes «Relaxer» 40% acrylique/40% nylon/20% laine. Marine, café, gris ou chameau.
Prix ord. Simpsons 6/19.50 — **6/14.50**

C. Chaussettes «Statesman» 90% laine «Kroy»/10% nylon. Noir, marine, brun, gris ou blé.
Prix ord. Simpsons 6/28.50 — **6/$21**

D. Chaussettes sport 80% coton/20% nylon à semelles coussinées. Blanc avec bandes de couleur: rouge, marine bleu roi, bleu ou vert.
Prix ord. Simpsons 6/$15 — **6/11.25**

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221
jour et nuit

Rabais 20%

Choix imposant de chapeaux et de casquettes pour hommes

Un excellent achat Simpsons que vous vous devez de ne pas manquer! En effet, notre vaste sélection de chapeaux et casquettes vous est maintenant offerte à un rabais de 20%! Modèles de confection canadienne ou importés d'Europe, provenant de manufacturiers réputés tels que «Biltmore». Tissus laine ou laine mixte. Styles et finis divers. Gris, brun, noir ou vert. Pointures 6¾ à 7 ½.

Tous les modèles ne sont pas disponibles dans chaque magasin.

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Prix ord. Simpsons 10.95 à $80

8.75 à $64

Rabais ⅓

Solde! Pantalons tweed pour hommes

Achetez-en un ou plusieurs... c'est chose facile grâce à ce rabais Simpsons! Elégants modèles en tissu tweed 60% laine/20% polyester/20% nylon. Coupe régulière avec passants pour ceinture, 2 poches «western» et 2 poches au dos. Tons bruyère de brun, gris, ou marine. Tailles 30 à 42.

Rayon 264, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Prix ord. Simpsons $45

29.99

Beaumark

Les nouveaux électroménagers chez Simpsons!

Rabais $20
Aspirateur vertical

Prix ord. Simpsons 149.99

129.99

A. Moteur à 2 vitesses, manche 3 positions avec poignée tenant bien dans la main. Cordon 18 pi. Pare-chocs. Sac à poussière à remplissage par le haut. Carter ABS. Modèle 9200.

Aspirateur avec électrobrosse

Prix Simpsons **289.99**

B. Aspirateur-traîneau muni de la barre de battage acier/brosse pour nettoyages en profondeur! Réglage automatique pour longueurs de mèches, pare-chocs. Porte-accessoires amovible avec 4 accessoires de luxe. Cordon 21 pi. à enroulement automatique. Moteur 2 temps, réglage de puissance de succion. Témoin indiquant le trop plein du sac à poussière. Modèle 8500.

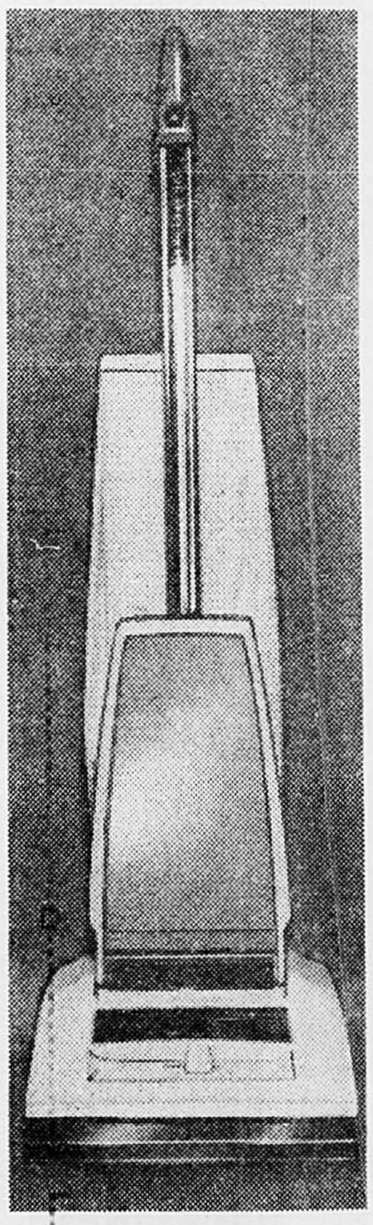

Rabais $50
Aspirateur vertical

Prix ord. Simpsons 349.99

299.99

D. Moteur à 2 vitesses, manche 3 positions, poignée tenant bien dans la main. Réglage automatique pour longueurs de mèches, dispositif pour nettoyer le long des plinthes, pare-chocs. Cordon 22 pi. à enroulement automatique. Sac à poussière à remplissage par le haut. Carter ABS. Modèle 9500.

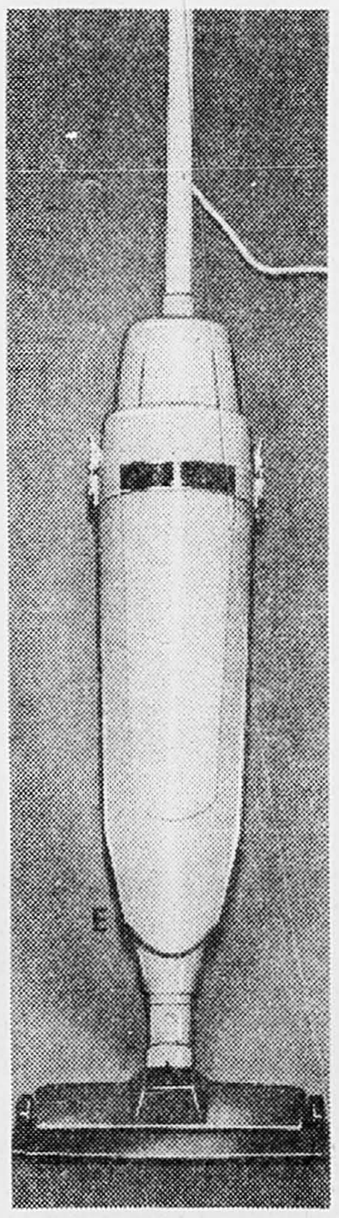

Aspirateur-balai

Prix Simpsons

64.99

E. Moteur à 3 vitesses, dispositif protégeant le moteur de la saleté. Cordon 18 pi. Réglage pour longueurs de mèches. Sac à poussière jetable. Robuste carter. Modèle 9020.

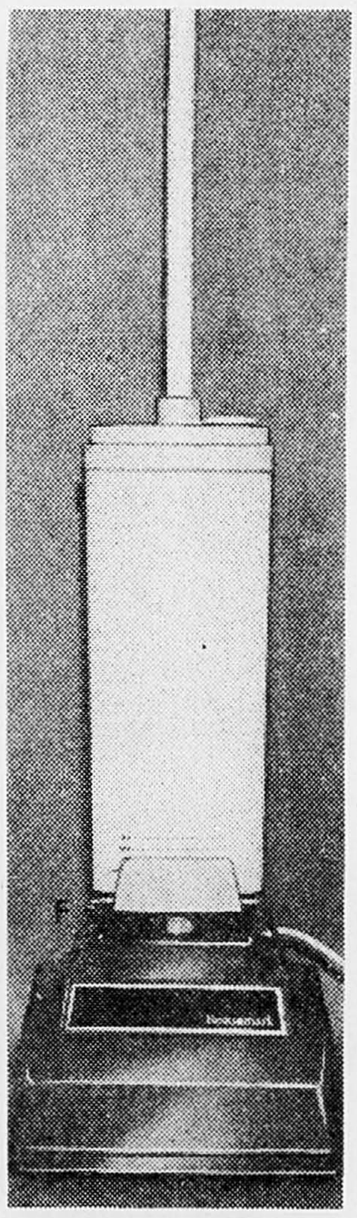

Rabais $10
Lave-tapis

Prix ord. Simpsons 79.99

69.99

F. Modèle à vitesse unique avec brosse rotative et détente pour distribution du produit nettoyant. Cordon 15 pi. Réservoir d'une capacité de 64 oz. Modèle 9900.

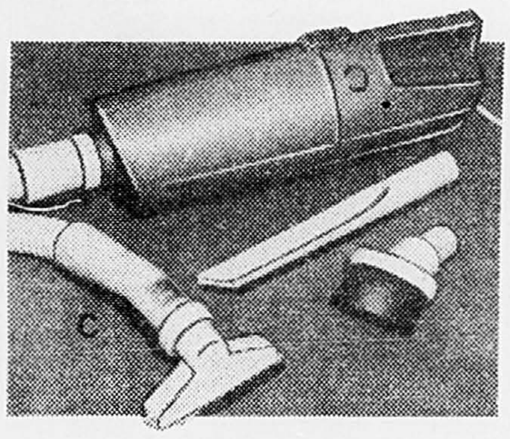

Aspirateur manuel

Prix Simpsons **64.99**

C. Moteur à vitesse unique, 3.2 ampères. Robuste carter ABS. Comprend 3 accessoires pour le nettoyage des murs et plinthes. Boyau 6 pi. Modèle 7000.

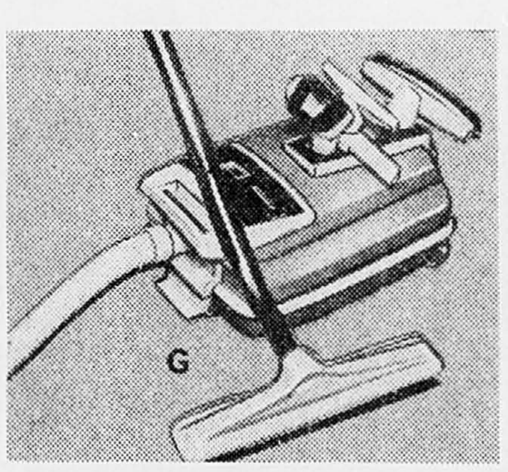

Aspirateur-traîneau

Prix Simpsons **159.99**

G. Carter en acier estampé. Contrôle de puissance de succion, moteur à 2 temps, pare-chocs. Le porte-accessoires amovible comprend 5 accessoires. Rallonges en acier chromé. Témoin indiquant le trop plein du sac à poussière. Cordon 21 pi. à enroulement automatique. Modèle 7400.

Rayon 371, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier **«D'autres giboulées d'aubaines»** de Simpsons encarté dans La Presse du samedi 14 février, 1981.

Page 24, article 2: Manteau tout temps «Hunt Club». Non disponible en taille 48.

Les appareils «Beaumark» qui portent ce sceau vert, ont été mis à l'épreuve au point de vue qualité et ont été évalués par les laboratoires d'essai de la Fondation Canadienne de Recherche du Commerce de détail. Tous les appareils «Beaumark» portent une garantie écrite incluse avec le manuel d'instructions. Service d'experts assuré à l'échelle du Canada.

Simpsons MD

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Autres Avis légaux, Appels d'offres en page D 6

APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE GRAINS
ET D'UNE MEUNERIE
ST-JACQUES DE MONTCALM

PROPRIÉTAIRE:
: SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE MONTCALM
60, rue Venne
St-Jacques, cté Montcalm
(Québec)
J0K 2R0

a/s Monsieur Édouard Hétu, directeur général

GÉRANT DE PROJET:
: VÉZINA, FORTIER ET ASSOCIÉS
Ingénieurs-conseils
3300, boul. Cavendish
Suite 385
Montréal (Québec)H4B 2M8

a/s Monsieur L. Pierre Gravel, ing.
Tél.: 482-3610

La Société Coopérative Agricole de Montcalm, en tant que Propriétaire-constructeur, demande des soumissions pour certaines phases de la construction d'un centre régional de grains (C.R.G.) et d'une meunerie (M) situés à St-Jacques de Montcalm.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les plans et devis du centre régional de grains ont été préparés par Roche Associés Ltée, groupe-conseil, 2535 boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3.

Les plans et devis de la meunerie ont été preparés par Vézina, Fortier et Associés, 3300 boul. Cavendish, suite 385, Montréal (Québec) H4B 2M8.

Les plans, devis et autres documents de soumission peuvent être obtenus à l'adresse du Gérant de projet. Le dépôt (chèque visé) pour chaque phase du Projet sera de $100.00, en deux (2) chèques de $50.00, le premier fait au nom de Roche Associés Ltée et le second au nom de la Société Coopérative Agricole de Montcalm.

Les documents seront disponibles à partir du 18 février 1981 à 14h00.

Les dépôts seront remboursés sur remise des documents. Le dépôt sera confisqué si un entrepreneur néglige de remettre les documents dans un délai de trente (30) jours après l'ouverture des soumissions ou s'il ne présente pas de soumission ou si sa soumission est acceptée.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission, à l'ordre de la Société Coopérative Agricole de Montcalm, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de trante (30) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. à l'exception des fournitures, cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis.

Les travaux concernés par cet appel d'offres comprennent les phases suivantes du Projet:

Phase	Description	Date de l'ouverture des soumissions
CRG 1 et M 1	Pieux	14h00 le 27 février 1981
CRG 2 et M 2	Excavation, remblai, béton armé, égout et aqueduc	14h00 le 12 mars 1981
CRG 3 et M 3	Structure d'acier	14h00 le 5 mars 1981
CRG 4 et M 4	Architecture	14h00 le 12 mars 1981
CRG 5	Équipements	14h00 le 12 mars 1981
CRG 6	Plomberie et électricité	14h00 le 12 mars 1981
M 5	Plomberie	14h00 le 12 mars 1981

Les soumissionnaires devront spécifier lors de l'obtention des documents de soumission pour quelle phase ils comptent présenter une soumission.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions qui se fera à la date et à l'heure mentionnées plus haut, aux bureaux de la Société Coopérative Agricole.

Pour les soumissions assujetties au B.S.D.Q., l'heure de fermeture des appels d'offres est fixée à 15h00, la veille de la date de l'ouverture des soumissions chez le Propriétaire, aux bureaux de leur choix, sauf pour l'architecture (CRG 4 et M 4) où les soumissions des sous-traitants doivent rentrer le 10 mars 1981 à 14h00, aux bureaux de leur choix.

La Société Coopérative Agricole de Montcalm ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les entrepreneurs sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

ÉDOUARD HÉTU,
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE MONTCALM

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le troisième jour de mars à 10:30 a.m., à 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 620, Montréal, Québec, suivant jugement de la Cour supérieure, l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux enchères:

«Un emplacement ayant front sur la rue Closse, en la Ville de Montréal, faisant partie des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Antoine, composé de:

a) La subdivision CENT QUATRE-VINGT-DEUX du lot MILLE SIX CENT CINQUANTE-QUATRE (1654-182);

b) La subdivision CENT QUATRE-VINGT-UN dudit lot MILLE SIX CENT CINQUANTE-QUATRE (1654-181);

c) La partie nord-ouest de la subdivision CENT QUATRE-VINGT dudit lot MILLE SIX CENT CINQUANTE-QUATRE (1654-Ptie N.) 180) mesurant seize pieds de largeur par une profondeur de cent neuf pieds, bornée en front au nord-est par ladite rue Closse, en arrière, au sud-ouest par la subdivision cent quatre-vingt-sept dudit lot mille six cent cinquante-quatre, d'un côté au nord-ouest par la subdivision cent quatre-vingt-un dudit lot mille six cent cinquante-quatre ci-dessus décrite et de l'autre côté au sud-est par le résidu de ladite subdivision cent quatre-vingt;

d) Tous les droits que le propriétaire de ladite propriété peut avoir dans la ruelle connue comme étant la subdivision cent quatre-vingt-sept dudit lot mille six cent cinquante-quatre mesurant six pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par une profondeur de vingt-six pieds et neuf pouces, partant d'un point situé à environ huit pieds et trois pouces de la ligne sud-est de ladite subdivision cent quatre-vingt dudit lot mille six cent cinquante-quatre, cette dite partie de la ruelle étant bornée au nord-ouest par la subdivision cent quatre-vingt-onze dudit lot mille six cent cinquante-quatre, au sud-ouest et au sud-est par le résidu de ladite subdivision cent quatre-vingt-sept et au nord-est partiellement par ladite subdivision cent quatre-vingt dudit lot mille six cent cinquante-quatre et partiellement par ladite subdivision cent quatre-vingt-un dudit lot mille six cent cinquante-quatre.

Toutes les mesures ci-dessus mentionnées sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 2050 et 2052 de ladite rue Closse, dont le mur sud-est est mitoyen.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue et de passage sur et en faveur des lots 1654-237 et 238 telle qu'établie aux termes d'un acte reçu par G.C. Marler, notaire, le douze août mil neuf cent vingt-sept, enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 151892.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue en faveur et contre la partie dudit lot 1654-180 ci-dessus décrite et l'emplacement voisin au sud-est connu comme étant le résidu dudit lot 1654-180 établie aux termes d'un acte reçu par R. Faribault, notaire, le quatre mai mil neuf cent vingt, enregistré audit bureau d'enregistrement sous le numéro 165901.»

Pour information et conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

Me Saul Morris, notaire,
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 620,
Montréal, Québec
H3B 1E6
Tel.: 878-9871
Le 17 février 1981

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'**Administrateur finances et administration, Travaux Publics — Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du **bureau de distribution des plans**, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres 810-041P —
Construction générale
et transport vertical PH-7 —
Centre fiscal —
JONQUIÈRE, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des associations des constructeurs de Montréal, Québec, Rimouski, Jonquière (secteur Arvida), Baie-Comeau, Trois-Rivières, Sept-Iles, Sherbrooke, Halifax (N.-E.), St-Jean (N.B.), Moncton (N.B.), aux bureaux du ministère de Montréal, Québec, Rimouski, Halifax (NS), St. John (N.B.), Toronto, Ottawa ainsi qu'aux bureaux de poste de Jonquière et Arvida, Qué.

Date limite: le mercredi 25 mars 1981

Dépôt: $500

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

MISE AU POINT

Dans notre cahier publicitaire **«Sears vous offre bien plus»** en vigueur jusqu'au 21 février 1981, veuillez noter qu'à la **page 18 l'article** no 207 481 231 DL n'est pas manufacturé au Japon.

Nous nous excusons de ce contretemps.

Sears

LONGUEUIL

VILLE DE LONGUEUIL
PROVINCE DE QUÉBEC
DEMANDE DE SOUMISSIONS
ENTRETIEN DE RADIOS MOTOROLA

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION» spécifiant le contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 11h, mardi le 3 mars 1981, pour L'ENTRETIEN DE RADIOS MOTOROLA.

Ces soumissions seront ouvertes à 11h30 le 3 mars 1981.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Longueuil.

On obtiendra ces formules, de même que les devis, en s'adressant à M. Robert Chabot, chef de la Division des achats, au 350 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Raynald POIRIER, O.M.A.
Assistant-greffier
300 ouest, rue St-Charles
Longueuil

Prenez avis que la compagnie Damilaine Inc. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 18 février 1981.

Paul Arnoldi
Mandataire de la compagnie.

FREDA SARAH MENDELOVITCH

Avis est donné que Freda Sarah Mendelovitch, ménagère, domiciliée au 182, Butternut Crescent, Dollard-des-Ormeaux, Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Frances Sue Mendell.

MONTRÉAL, le 3 février 1981

Le procureur de la requérante
Me Max R. Bernard

Simpsons MD

Parlons Dollars

COMPOSEZ 842-7221 jour et nuit.

(sauf indication contraire)

En vente aux 5 magasins Simpsons jusqu'à épuisement du stock.

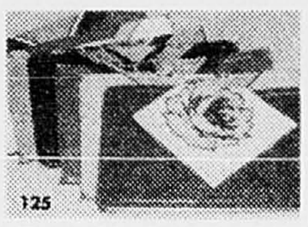
125

Ensemble de napperons. 4 napperons vinyle, 4 serviettes de table polyester/coton.
Ens. 8 pces $9
Rayon 351, au quatrième

126

Anneaux à serviette, en bois 4/$3
Rayon 351, au quatrième

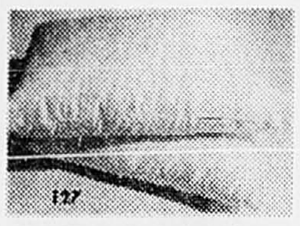
127

Oreillers matelassés. Mousse polyuréthane déchiquetée. 48.3 x 63.5 cm. 2/$9
Rayon 351, au sous-sol

129

Bougies minces 12''. Paquet de 12. Orange, sable, jaune, blanc, bleu sayelle ou bleu roi. Pqt $6
Rayon 228, au cinquième

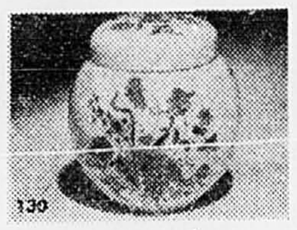
130

Jarre à gingembre $7
Rayon 445, au cinquième

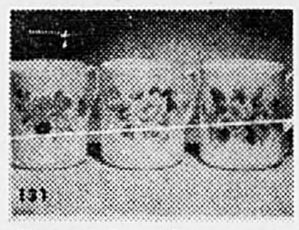
131

Tasses à café en porcelaine 5.49
Rayon 445, au cinquième

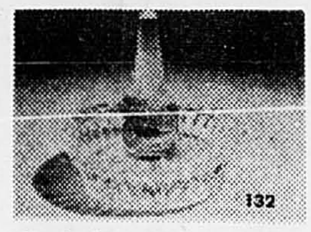
132

Porte-bagues 2.99
Rayon 445, au cinquième

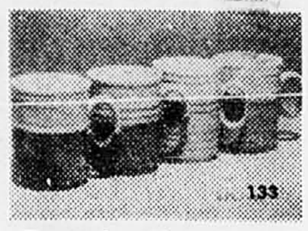
133

Tasse à café en faïence $3
Rayon 445, au cinquième

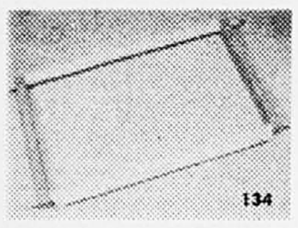
134

Cadre pour point d'aiguille. Cadre rotatif. 30.5 x 68.7 cm. $6
Rayon 368, au quatrième

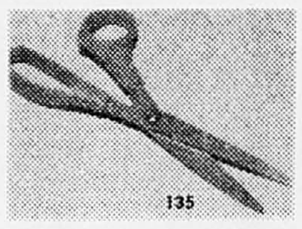
135

Ciseaux 8'' à anneaux coussinés 1.50
Rayon 368, au quatrième

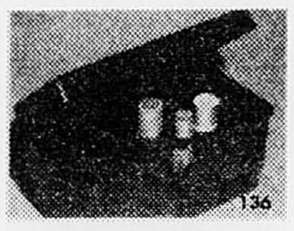
136

Boîte de couture en plastique. 12'' x 7'' x 6½''. 5.50
Rayon 365, au quatrième

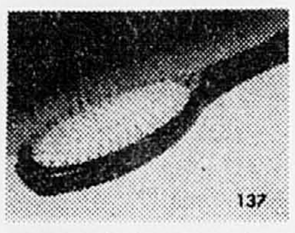
137

Brosse à cheveux «Caprice» de «Jean Pierre» 3.99
Rayon 204, au rez-de-chaussée

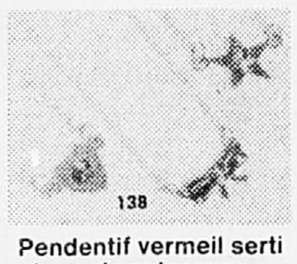
138

Pendentif vermeil serti pierre de naissance. Argent sterling plaqué or. 3.99
Rayon 227, au rez-de-chaussée.

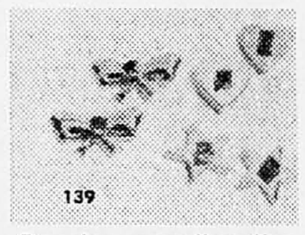
139

Boucles vermeil serties pierre de naissance, pour oreilles percées. Argent sterling plaqué or. Pai./3.99
Rayon 227, au rez-de-chaussée

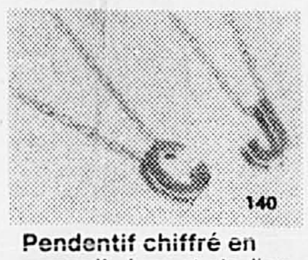
140

Pendentif chiffré en vermeil. Argent sterling plaqué or. 3.99
Rayon 227, au rez-de-chaussée

141

Boucles chiffrées en vermeil pour oreilles percées. Argent sterling plaqué or. Pai./3.99
Rayon 227, au rez-de-chaussée

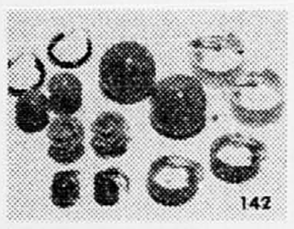
142

Boucles d'oreilles de couleurs variées. Pour oreilles percées ou avec pinces. Pai./99¢
Rayon 227, au rez-de-chaussée

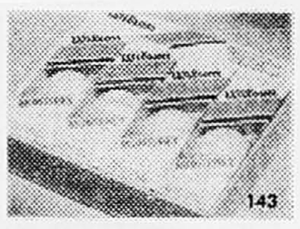
143

Balles de golf «Monteray» de «Wilson». Pqt de 12 $7
Rayon 469, au cinquième

144

«Sock Sack» de «Burlington». 3 paires de chaussettes. $7
Rayon 469, au cinquième

145

Balles de golf pour pratique. Pqt de 12 $1
Rayon 469, au cinquième

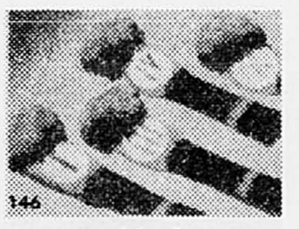
146

Housses tricot pour bâtons de golf 3/$4
Rayon 469, au cinquième

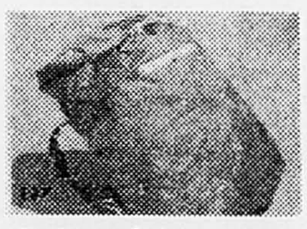
147

Petit sac à dos. $2
Rayon 469, au cinquième

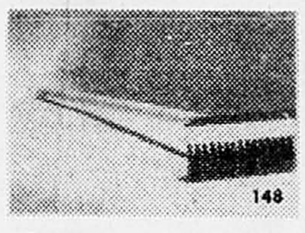
148

Brosses/grattoir pour la neige $2
Rayon 690, au sous-sol

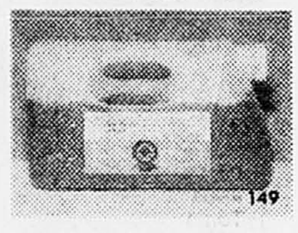
149

Lave-vitres. Jusqu'à −40°C. 4 litres 1.50
Rayon 690, au sous-sol

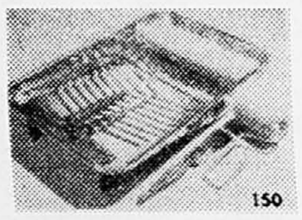
150

Ens. 5 pces rouleaux/plateau $5
Rayon 690, au sous-sol

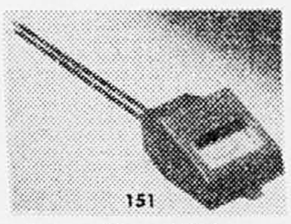
151

Jauge d'humidité $6
Rayon 690, au sous-sol

152

Arrosoir plastique $2
Rayon 690, au sous-sol

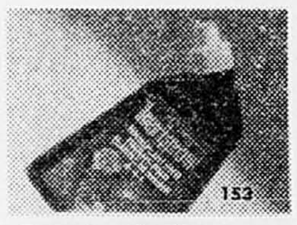
153

Engrais «Kerigrow» pour plantes. 100 ml. $2
Rayon 690, au sous-sol

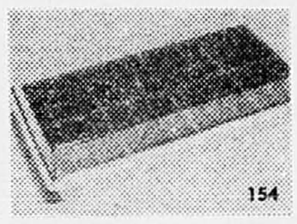
154

Mini-serre $5
Rayon 690, au sous-sol

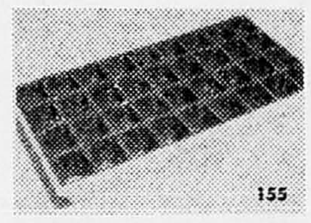
155

Plateau à semis $3
Rayon 690, au sous-sol

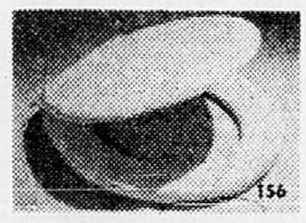
156

Siège de toilette «Moldex». Plastique blanc. $5
Rayon 690, au sous-sol

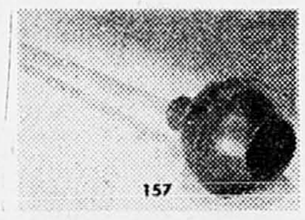
157

Siphon pour toilette $4
Rayon 690, au sous-sol

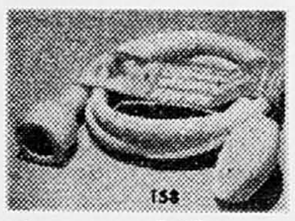
158

Pommeau «Selfix» avec boyau $2
Rayon 690, au sous-sol

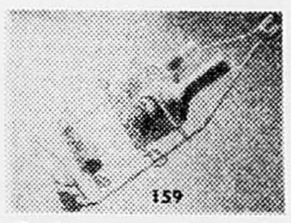
159

Porte-accessoires de douche «Androck». Articles représentés non inclus. $6
Rayon 690, au sous-sol

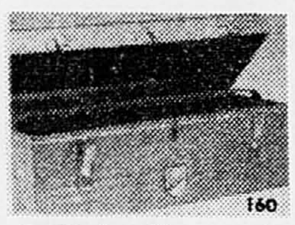
160

Coffre à outils «Beach». Modèle 6T. $7
Rayon 690, au sous-sol

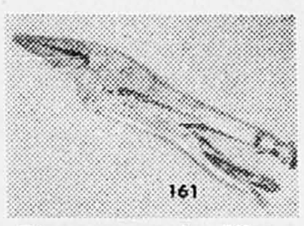
161

Pince coupante «Vice Grip» avec long bec $7
Rayon 690, au sous-sol

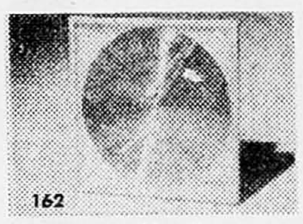
162

Thermomètre/ humidistat «Taylor Ashton» $6
Rayon 690, au sous-sol

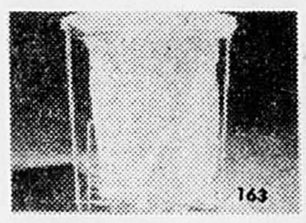
163

Support pour sac à ordures $4
Rayon 690, au sous-sol

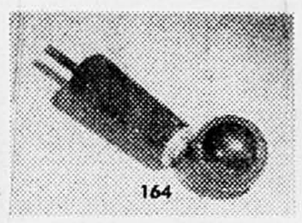
164

Pied avec roulette. $3
Rayon 690, au sous-sol

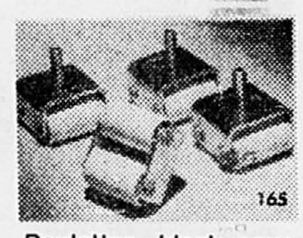
165

Roulettes «Ideal» pour électroménagers. Ens. de 4 $5
Rayon 690, au sous-sol

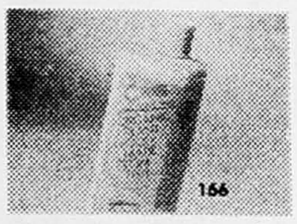
166

Engrrais «Plantabs C» pour plantes. Base de poisson 16 oz $2
Rayon 690, au sous-sol

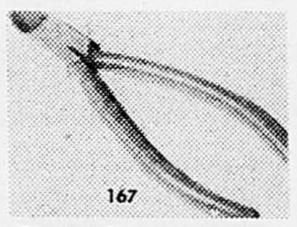
167

Pinces 6'' coupantes sur le côté. $2
Rayon 690, au sous-sol

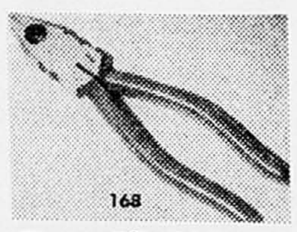
168

Pinces d'électricien 7'' $2
Rayon 690, au sous-sol

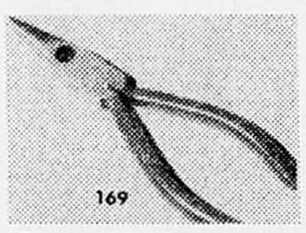
169

Pinces 6'' à bec mince $2
Rayon 690, au sous-sol

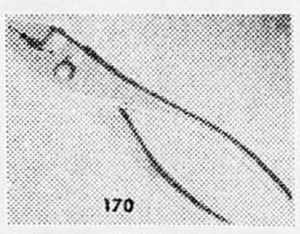
170

Pinces 6'' à joint coulissant $2
Rayon 690, au sous-sol

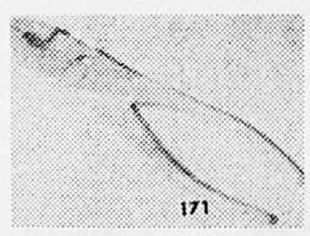
171

Pinces 6'' réglables $2
Rayon 690, au sous-sol

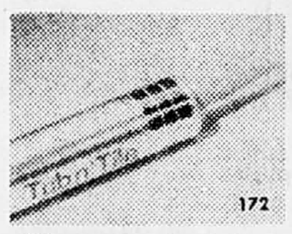

172

Nécessaire de calfeutrage «Bulldog Tub'n'Tile». No 302M $2
Rayon 690, au sous-sol

173

Ruban «Fiberglass» 3'' pour tuyaux. 20 pi. 1.50
Rayon 690, au sous-sol

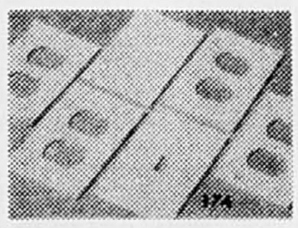
174

Plaques murales isolantes. 1.50
Rayon 690, au sous-sol

175

Calfeutrant silicone incolore. 90 ml. 3.50
Rayon 690, au sous-sol

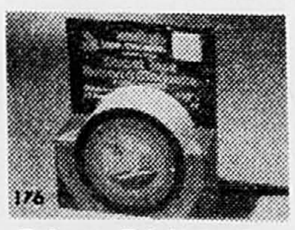
176

Ruban adhésif des 2 côtés. 1½'' x 42' pour tapis. 1.50
Rayon 690, au sous-sol.

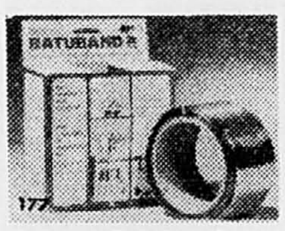

177

Ruban «Batuband» pour calfeutrage/ réparation. 2'' x 48''. Fini cuivre. $2
Rayon 690, au sous-sol

178

Filtre pour fournaise. 20'' x 25'' x 1''. 3.50
Rayon 690, au sous-sol

179

«Polyfilla» à usages multiples. 2 kg $3
Rayon 690, au sous-sol

180

Colle «Lepage». 500 ml. $3
Rayon 690, au sous-sol

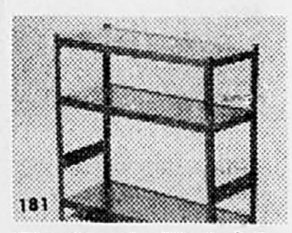
181

Etagère similibois à 3 tablettes. Env. 24'' x 24'' x 10''. No 620300. $8
Rayon 690, au sous-sol

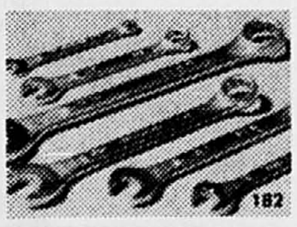
182

Clés. ¼'' ⅜'' 7/16'', ½'', 9/16'' ou 11/16''. $1
Rayon 690, au sous-sol

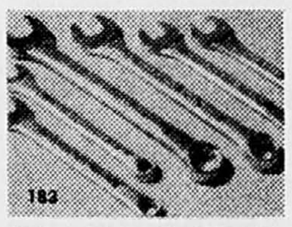
183

Clés mixtes. 6, 8, 9, 10 ou 11mm. $1
Rayon 690, au sous-sol

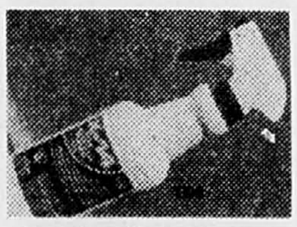
184

Dissolvant «X-14» pour moisissure et taches. $3
Rayon 690, au sous-sol

185

Sacs à ordures. Pqt de 50. $4
Rayon 690, au sous-sol

186

Ens. de pâte à modeler «Plasticine» $4
Rayon 470, au cinquième

187

Ens. camionnette et voiture de course «Tonka» $7
Rayon 470, au cinquième

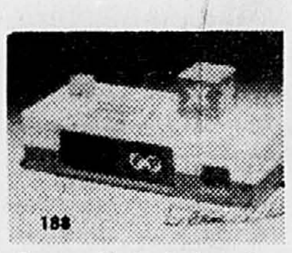
188

Appareil-photo jouet «Fisher Price». Avec 27 diapositives d'animaux. $7
Rayon 470, au cinquième

189

Jeu de construction «Lego». Modèle 9. $7
Rayon 470, au sous-sol

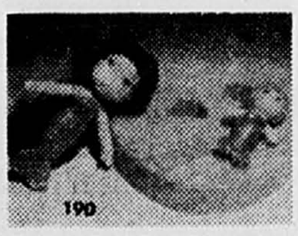
190

Poupées «Sea-Wees'n Babies» pour le bain. $5
Rayon 470, au cinquième

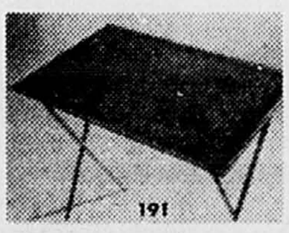
191

Plateaux pliants ch. $3
Rayon 426, au cinquième

192

Assiette à tarte profonde. 1.50
Rayon 426, au cinquième

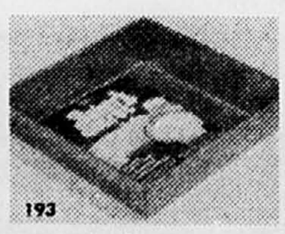
193

Moule à gâteau carré $2
Rayon 426, au cinquième

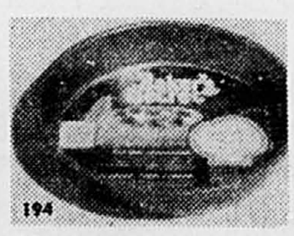
194

Moule rond. 1.50
Rayon 426, au sous-sol

195

Moule à pain $2
Rayon 426, au cinquième

Parlons Dollars

Simpsons MD

COMPOSEZ 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)

En vente aux 5 magasins Simpsons jusqu'à épuisement du stock.

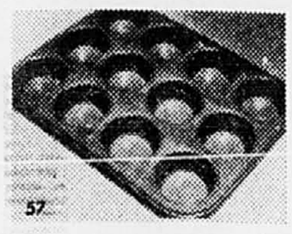

Moule 12 muffins. $4
Rayon 426, au cinquième

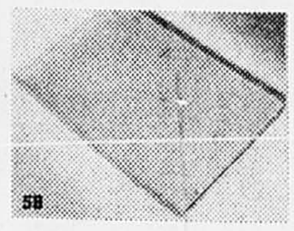

Tôle à biscuits 2.50
Rayon 426, au cinquième

Moule à ressort «Springform» 2 pces. 24 cm. 2.50
Rayon 426, au cinquième

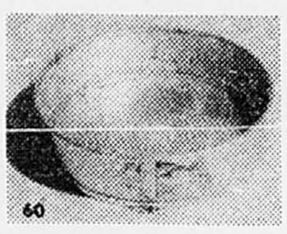

Moule à ressort «Springform» 2 pces. 26 cm. $3
Rayon 426, au cinquième

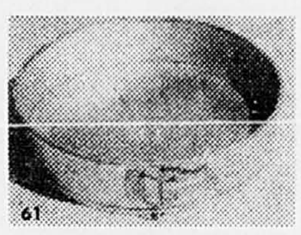

Moule à ressort «Springform» 2 pces. 28 cm. 3.50
Rayon 426, au cinquième

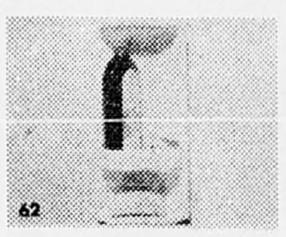

Porte-accessoires de douche «Rubbermaid». (Accessoires représentés non inclus). $4
Rayon 426, au cinquième

Carpette «Rubbermaid» pour baignoire. Blanc, amande, brun. $5
Rayon 426, au cinquième

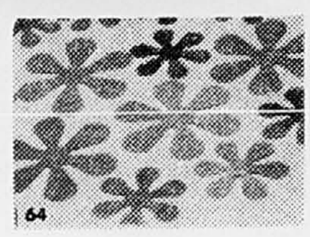

Appliques «Rubbermaid». Ens. de 15. Ton or ou brun. $3
Rayon 426, au cinquième

Corbeille à papier «Rubbermaid». Blanc, amande ou brun. 2.50
Rayon 426, au cinquième

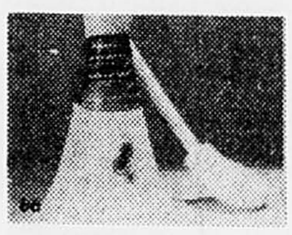

Ens. brosses «Rubbermaid» pour toilette. Blanc, amande ou brun. $3
Rayon 426, au cinquième

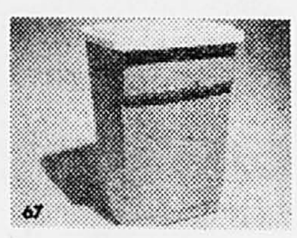

Corbeille à papier «Rubbermaid» avec couvercle abattant. Amande, chocolat ou or. $7
Rayon 426, au cinquième

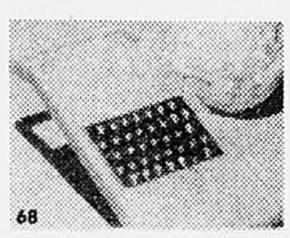

Accessoire «Rubbermaid» pour déchiqueter. Jaune. 2.50
Rayon 426, au cinquième

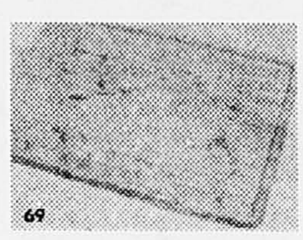

Plateau «Rubbermaid» pour bottes. Sable. 4.50
Rayon 426, au cinquième

Plateau tournant «Rubbermaid». Amande. (Articles représentés non inclus). 2.50
Rayon 426, au cinquième

Plateau «Rubbermaid» pour ustensiles. Amande, or ou chocolat. 1.50
Rayon 426, au cinquième

Panier à linge «Rubbermaid». Amande, chocolat ou or. $4
Rayon 426, au cinquième

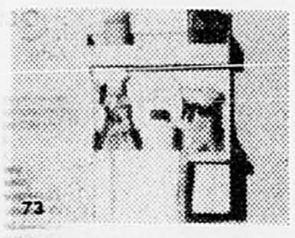

Porte-accessoires «Rubbermaid». Ton amande. (Articles représentés non inclus). $4
Rayon 426, au cinquième

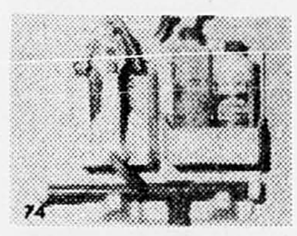

Porte-accessoires «Rubbermaid» pour repassage. (Articles représentés non inclus). $4
Rayon 426, au cinquième

Tire-plats 3/$2
Rayon 426, au cinquième

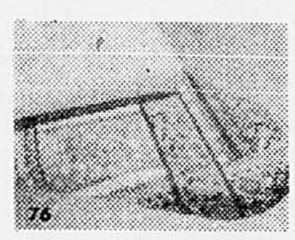

Ens. housse et molleton pour repassage. $5
Rayon 426, au cinquième

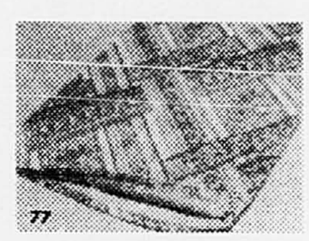

Sac pour linge $3
Rayon 426, au cinquième

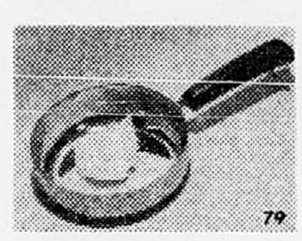

Réchaud à beurre. 3/$4
Rayon 426, au cinquième

Ustensile à spaghetti 3/$4
Rayon 426, au cinquième

Ciseaux de cuisine 3/$4
Rayon 426, au cinquième

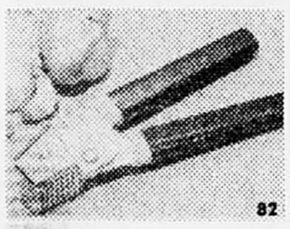

Presse-ail 3/$4
Rayon 426, au cinquième

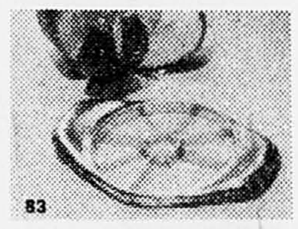

Tranche-pommes 3/$4
Rayon 426, au cinquième

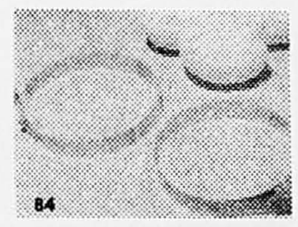

Anneaux pour oeufs 3/$4
Rayon 426, au cinquième

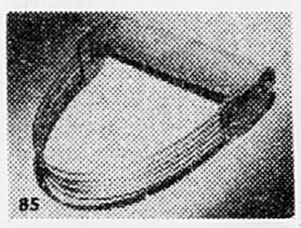

Mélange-pâte 3/$4
Rayon 426, au cinquième

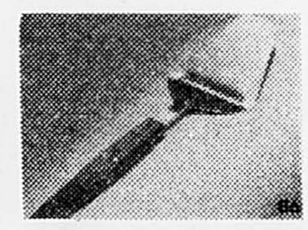

Tranche-fromage 3/$4
Rayon 426, au cinquième

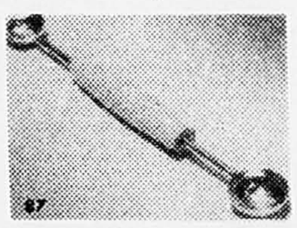

Cuiller pour boules de fruits 3/$4
Rayon 426, au cinquième

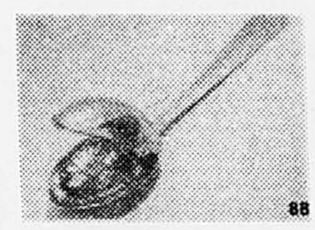

Infuseur à thé 3/$4
Rayon 426, au cinquième

Sacs à poubelle de cuisine. Blanc. Pqt de 100 $4
Rayon 426, au cinquième

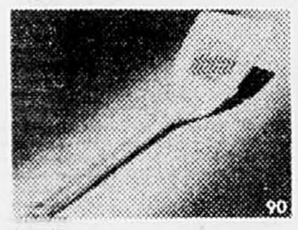

Spatule en nylon 2/1.50
Rayon 426, au cinquième

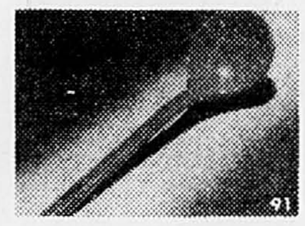

Louche en nylon 2/1.50
Rayon 426, au cinquième

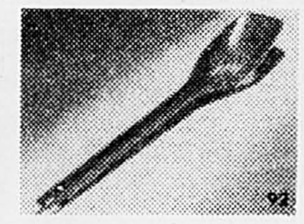

Variété de cuillers pour arroser 2/1.50
Rayon 426, au cinquième

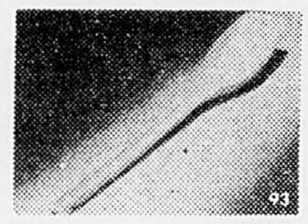

Cuiller à mélanger 2/1.50
Rayon 426, au cinquième

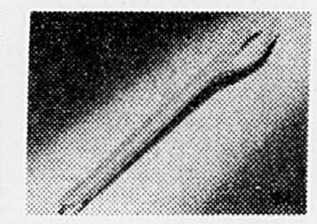

Fourchette à mélanger 2/1.50
Rayon 426, au cinquième

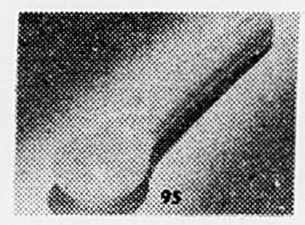

Cuiller à crème glacée 3/$2
Rayon 426, au cinquième

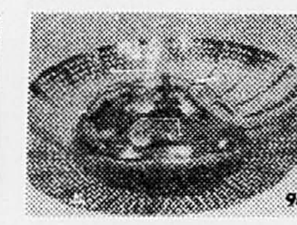

Etuveuse à légumes $3
Rayon 426, au cinquième

Jarre pour friandises. 6 oz. 1.50
Rayon 426, au cinquième

Jarre-thermos avec couvercle étanche. 10 oz. 2.50
Rayon 426, au cinquième

Tasse à mesurer «Pyrex». Capacité 2 tasses. $2
Rayon 426, au cinquième

Casserole couverte «Pyrex». 2.5 litres. Or, brun ou or moisson. $8
Rayon 426, au cinquième

Nettoyeur «Corning». 236 ml. 2.50
Rayon 426, au cinquième

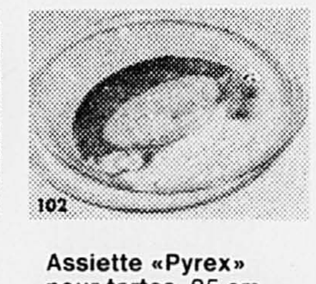

Assiette «Pyrex» pour tartes. 25 cm. 2.50
Rayon 426, au cinquième

Poêle ouverte «Corning». 12 cm. $6
Rayon 426, au cinquième

Plat rectangulaire «Pyrex». 2 litres. $4
Rayon 426, au cinquième

Casserole couverte «Pyrex». 1.5 litres. $4
Rayon 426, au cinquième

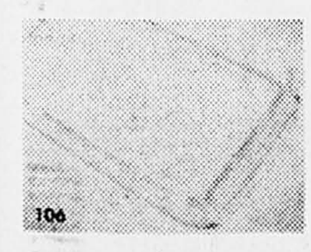

Plat rectangulaire «Pyrex». 2.8 litres. $6
Rayon 426, au cinquième

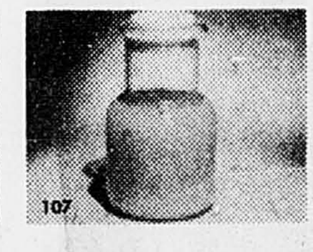

Extracteur de jus «Pyrex». 2 litres. $4
Rayon 426, au cinquième

Moule à pain «Fireside». 1.5 litres. $4
Rayon 426, au cinquième

Moule à gâteaux «Pyrex». 2 litres. 4.50
Rayon 426, au cinquième

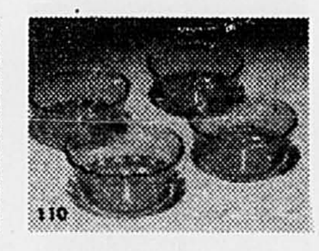

Moules à flan «Fireside». 200 ml. 4/$4
Rayon 426, au cinquième

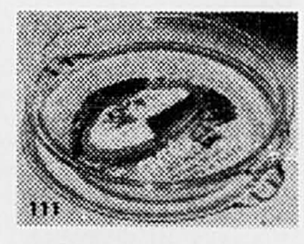

Mini-assiette à tarte «Pyrex». 700 ml. $2
Rayon 426, au cinquième

Seau «Neat'n'Tidy». Ton amande, chocolat ou or. $3
Rayon 426, au cinquième

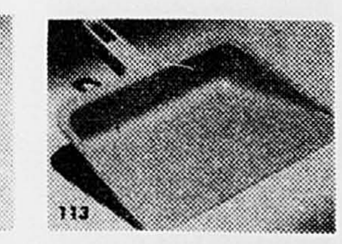

Ramasse-poussière plastique. Ton amande ou or. 2.50
Rayon 426, au cinquième

Bassin plastique pour vaisselle. Ton amande. $3
Rayon 426, au cinquième

Pichet empilable. Ton amande ou or. 2.50
Rayon 426, au cinquième

Cire «Complète» pour meubles. 350 ml. 3.50
Rayon 426, au cinquième

Assainisseur d'air «Flo-thru». 2/2.50
Rayon 426, au cinquième

«Scotchgard» 16 oz. $5
Rayon 426, au cinquième

Nettoyeur en atomiseur «Easy-off». 400 g. 2/3.50
Rayon 426, au cinquième

«Windex» avec détente. 600 ml. 2/$3
Rayon 426, au cinquième

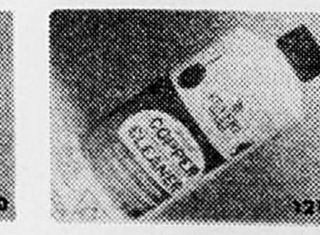

Nettoyeur «Revere» pour cuivre. 16 oz. $2
Rayon 426, au cinquième

Sacs à poubelle «Glad». Pqt de 20. Vert. $3
Rayon 426, au cinquième

VEUILLEZ NOTER LES NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES POUR LE MAGASIN CENTRE-VILLE

Lundi, mardi et mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
9h 30 à 6h du soir	9h 30 à 9h du soir	9h à 5h du soir

Gants en caoutchouc «Bluebell». P.M.G. 2 pai/$3
Rayon 426, au cinquième

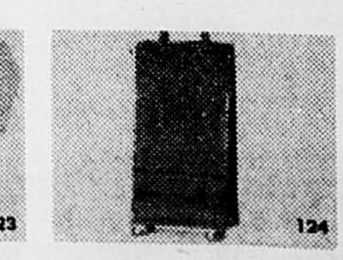

Sac à emplettes sur roulettes. $9
Rayon 426, au cinquième

Simpsons MD

Parlons Dollars

Une foule d'articles indispensables à bas prix, allant de 99¢ à $10!

COMPOSEZ 842-7221 jour et nuit. (sauf indication contraire)

En vente aux 5 magasins Simpsons jusqu'à épuisement du stock.

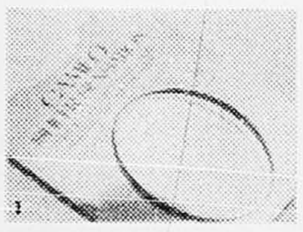

Collants diaphanes «Cameo». Modèle 1451. **2/$5**
Rayon 229, au rez-de-chaussée

Bas «Trimfit» pour dames. «Orlon»acrylique/nylon. **3/$5**
Rayon 229, au rez-de chaussée

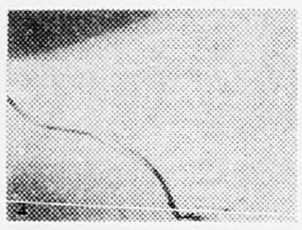

Bikinis nylon. P.M.G. **2/$2**
Rayon 326, au quatrième
Pour achat en personne seulement

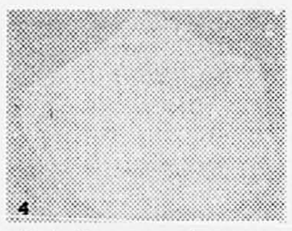

Culottes en coton. P.M.G. **2/$2**
Rayon 326, au quatrième
Pour achat en personne seulement

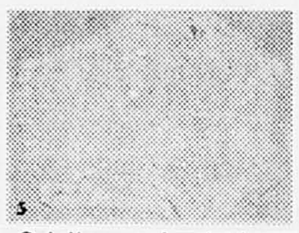

Culottes polyester/coton pour tailles fortes. **2/$2**
Rayon 326, au sous-sol
Pour achat en personne seulement

Culottes en nylon. P.M.G. **2/$2**
Rayon 326, au sous-sol
Pour achat en personne seulement

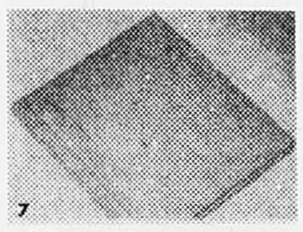

Album 12 pages pour photos. **$2**
Rayon 210, au rez-de-chaussée

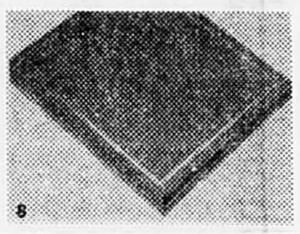

Album de luxe pour photos. **$6**
Rayon 210, au rez-de-chaussée

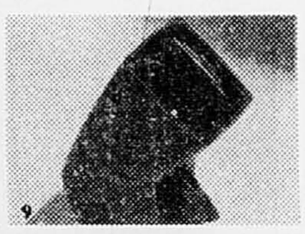

Visionneuse «Panavue» «No 2» pour diapositives. **$5**
Rayon 210, au rez-de-chaussée

Cadre pour photo. Ton or. 5" x 7". **$2**
Rayon 210, au rez-de-chaussée

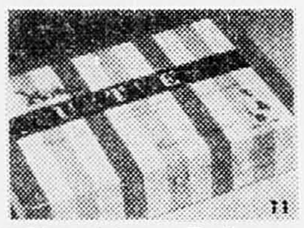

Chocolats «Turtles». Bte de 14 oz. Limite de 3 par client. **3.44**
Rayon 505, au rez-de-chaussée

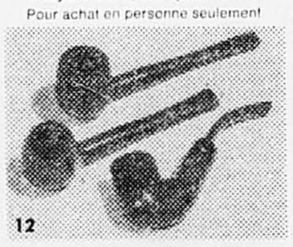

Pipes «Darvill». **$2**
Rayon 524, au rez-de-chaussée

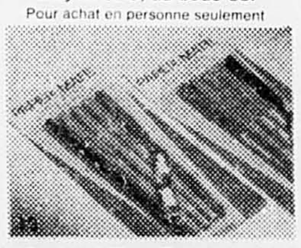

Stylos bille «Paper Mate». Pqt de 5. **2/1.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

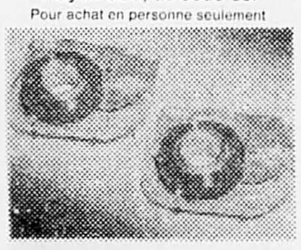

Ruban adhésif «Scotch». ½" x 1010". **2/$1**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Papier à lettres «Super Scottie». Blanc. 8" x 10". **2/2.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

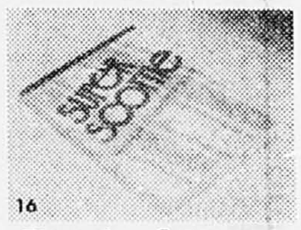

Bloc-notes «Super Scottie». Blanc. 5¾" x 7⅞". **2/$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Enveloppes d'affaires «Super Scottie». Blanc. 4" x 9". Pqt de 50. **2/2.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

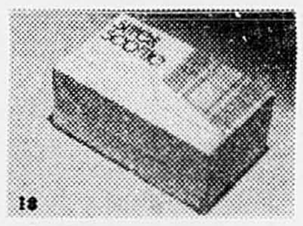

Petites enveloppes «Super Scottie». Blanc. 3⅝" x 6½". Pqt de 80. **2/2.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Enveloppes «Super Scottie» pour chèques. Blanc avec intérieur bleu. 3⅝" x 6½". Pqt de 70. **2/2.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

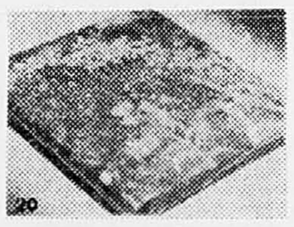

Album 16 pages pour photos. Motifs variés. **$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Prix réduit! «Liquid Paper». Pqt de 2. Prix ord. Simpsons 1.99 **1.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

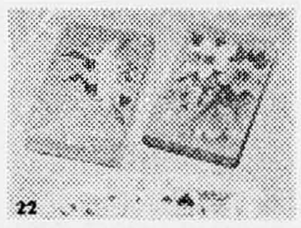

Jeux de cartes. **2/1.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Serviettes pour breuvages. Couleurs: bleu, or, citron, beige, chocolat ou rose pâle. Pqt de 25. **3/2.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Serviettes pour déjeuner. Couleurs: bleu, or, citron, beige, chocolat ou rose pâle. Pqt de 25. **3/$3**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Serviettes à dîner. Couleurs: bleu, or, citron, beige, chocolat ou rose pâle. Pqt de 25. **3/$4**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

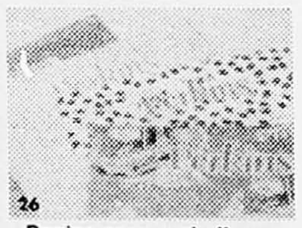

Papier pour emballages cadeaux. Pqt. de 2 feuilles. Motifs divers **5/$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

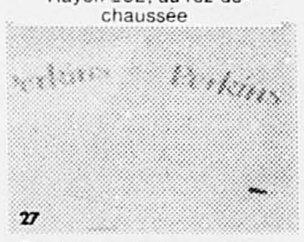

Papier d'emballage mince. Pqt. de 6 feuilles. Blanc, rose pâle, jaune ou bleu. **5/$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

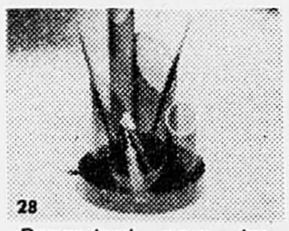

Range-tout pour bureau. 8" x 5½". Articles représentés non inclus. **$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

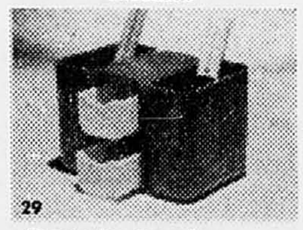

Range-tout/porte-crayons. 4½" X 3" X 3⅛". Articles représentés non inclus. **$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

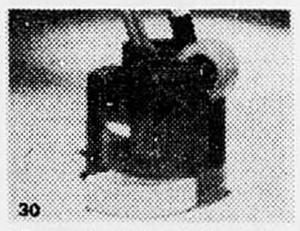

Range-tout/distributeur de ruban adhésif. 3¾" x 3¼". Articles représentés non inclus. **$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Range-tout et accessoires. Ens. 10 pces. **$2**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Mini range-tout. Articles représentés non inclus. **1.50**
Rayon 202, au rez-de-chaussée

Chaussettes sport «Danny Boy». Rayures ton blanc, marine ou brun. Coton/nylon. **5/$5**
Rayon 269, au sous-sol

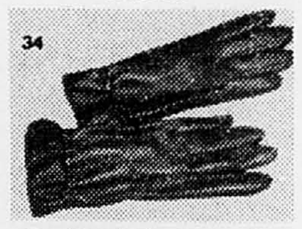

Gants vinyle pour dames. A (6½-7); B (7½-8). **$5**
Rayon 230, au rez-de-chaussée

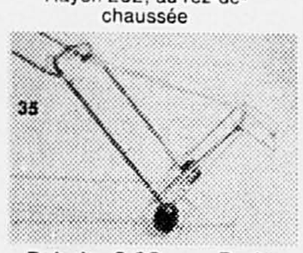

Rabais 6.98 — Portevalises de luxe «Jetliner». Prix ord. Simpsons 16.98 **$10**
Rayon 436, au deuxième

Foulards en laine pour hommes. Variété de tons unis et tartans. **$4**
Rayon 251, au rez-de-chaussée

Chaussettes laine/nylon «Simco» pour hommes. **3/$6**
Rayon 251, au sous-sol

Embauchoir. Pour chaussures d'hommes et de dames. **2.50**
Rayon 451, au cinquième

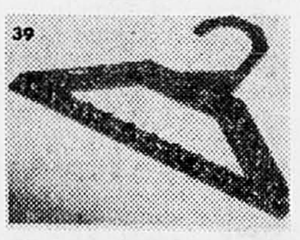

Cintre fantaisie. **$2**
Rayon 451, au cinquième

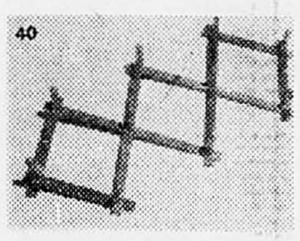

Support en bois avec chevilles. Pour vêtements. **1.50**
Rayon 451, au cinquième

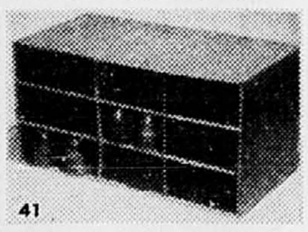

Range-chaussures. **$9**
Rayon 451, au cinquième

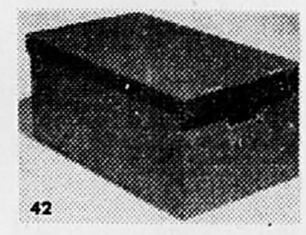

Grand coffre de rangement. **3.09**
Rayon 451, au cinquième

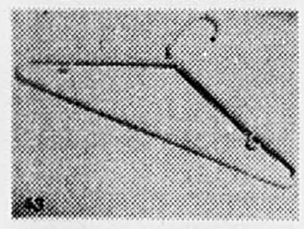

Cintres tubulaires. **6/1.50**
Rayon 451, au cinquième

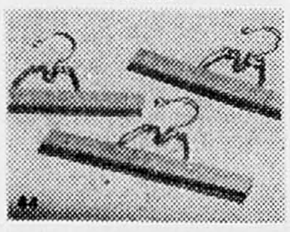

Cintres en bois pour pantalons. **3/$2**
Rayon 451, au cinquième

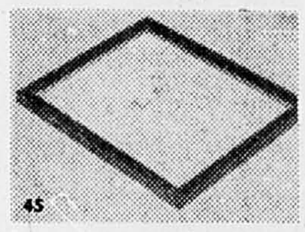

Cadre en bois. 8" x 10". **$2**
Rayon 451, au sixième

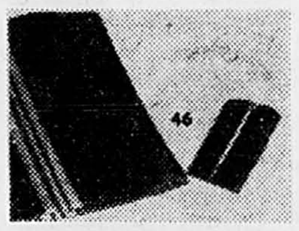

Housse pour complets pour hommes. **$2**
Rayon 451, au cinquième

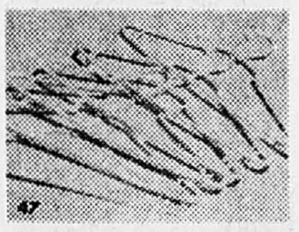

Cintres pour séchage par égouttement. **8/$1**
Rayon 451, au cinquième

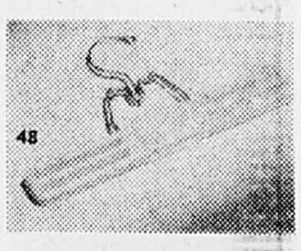

Cintres agrippants pour pantalons. **1.50**
Rayon 451, au cinquième

Couvre-chaussures «Sprite». Plastique. Pointures (sans ½): 5 à 10. **$6**
Rayon 276, au deuxième

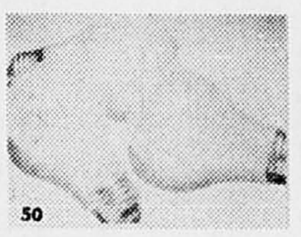

Ampoules. 40, 60 ou 100 watts. **Pqt de 4/$1**
Rayon 439, au quatrième

Ampoules 3 intensités. 50, 100 ou 150 watts. **$2**
Rayon 439, au quatrième

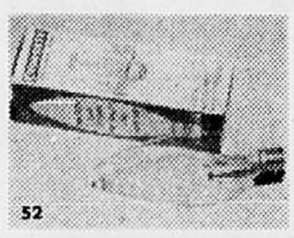

Ampoules pour lustre. cc125, cc140 ou cc160. **4/$2**
Rayon 439, au quatrième

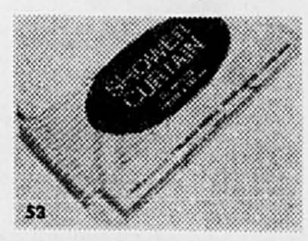

Doublure vinyle pour rideaux de douche. Avec aimant. **$4**
Rayon 351, au quatrième

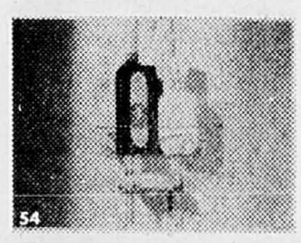

Porte-accessoires de douche en fil métallique. Articles non inclus. **$5**
Rayon 351, au quatrième

Lavettes à tissure gaufrée. **6/$4**
Rayon 351, au quatrième

Grands linges à vaisselle en coton. **3/$4**
Rayon 351, au quatrième

Voir à l'intérieur pour d'autres aubaines Parlons Dollars